Jubilé d'or
50 ANS
1913 - 1963

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 51 ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 13 SEPTEMBRE 1963 PRIX 10c



M. Alexandre Rickenbach, nouveau consul de Suisse au Manitoba, est arrivé récemment à Winnipeg avec son épouse et sa fille, Yolande. M. Rickenbach était jusqu'ici vice-consul au consulat général de Marseilles, France. (Photo Free Press)

Colloque "Montcalm"

Souhait unanime: multiplier les journées anglo-françaises

Enrichis et éclairés par deux journées de conférences et de discussions très franches, une trentaine de citoyens manitobains ont été unanimes, le jeudi 5 septembre, à souhaiter le prolongement et la multiplication de ces rencontres. Le colloque (Seminar) organisé par le Conseil des Chrétiens et des Juifs, à l'hôtel Montcalm Motor, chemin Lord Selkirk, s'est déroulé dans un climat de "crise nationale" qui permit aux représentants francophones d'expliquer les griefs du Québec et des minorités françaises, et aux autres participants de se rendre compte avec un peu d'étonnement de la gravité de la situation pour le Canada.

Des journalistes assistèrent aux conférences d'ouverture, les mercredi et jeudi matins, et aux rapports des commissions les deux soirs après le souper, mais ils étaient tenus à la discrétion à l'occasion des réunions des commissions. Ceci encouragea la liberté d'expression très appréciée de personnes ayant des postes officiels.

Cependant, la discussion ayant embrassé les problèmes du Québec aussi bien que de la minorité manitobaine, en plus du problème néo-canadien, les deux journées ne suffisaient qu'à ouvrir des horizons sur des solutions possibles. Il fut résolu en conséquence de reprendre l'expérience au plus tôt et de résumer en cinq points, pour le moment, les idées qui pourraient conduire à des résolutions finales.

Cinq propositions

Voici les propositions en question:

1) Que l'usage du français et de l'anglais soit mis en vigueur dans l'administration fédérale et dans les cours relevant du fédéral, d'un bout à l'autre du pays, dans le sens de la constitution actuelle;

2) Que toutes les provinces suivent cet exemple dans toutes leurs activités légales et officielles;

3) Que l'anglais et le français soient des langues d'instruction, à titre égal, au Manitoba, en exemple aux autres provinces du pays;

4) Que tout enfant manitobain ait l'occasion, à égalité, d'apprendre l'anglais et le français;

5) Que l'on offre aux enfants l'occasion adéquate d'étudier les autres langues et cultures qui font partie de l'héritage canadien, partout où cela est possible et praticable.

Ces propositions envisagent le bilinguisme intégral au niveau des services dépendant du fédéral, non seulement à Ottawa, mais dans tous les secteurs provinciaux et régionaux où se trouvent des bureaux du gouvernement du Canada, dans les forces armées, dans les bureaux de poste, dans les départements du bien-être. Ce serait obligatoire, tandis que l'on souhaite aux provinces de suivre cet exemple. (Au Manitoba l'on peut se servir du français en Chambre et dans les cours.)

Le bilinguisme a la part du lion, mais de façon à respecter la liberté des enfants et des parents. Ainsi au Manitoba, il y aurait des écoles de langue anglaise et de langue française. Dans les deux cas, le bilinguisme serait encouragé sur un pied d'égalité; ce que l'on peut justifier et vouloir pour les élèves de langue anglaise en fait de langue seconde, serait la mesure de ce que l'on enseigne aux Français. On accordera aussi une priorité aux langues officielles comme langue seconde. En même temps, on pourvoira à l'entretien de la langue et de la culture, d'enfants d'autres origines. (Voir commentaire éditorial)

La deuxième journée de ce colloque anglo-français, tenu sous les auspices du Conseil Canadien des Chrétiens et des Juifs et organisé par M. Fraser Earle, directeur régional, était sous la présidence de M. Julius Berkowitz, président de la Monarch Wear Mfg. Company de Winnipeg. Dès 10 h. a.m., le 5 septembre, il invitait MM. Louis (Bud) Sherman, directeur des nouvelles au poste de télévision CJAY (canal 7), et Roland Couture, gérant du poste de radio CKSB, à prononcer les deux discours qui devaient orienter les discussions de toute la journée.

(Suite à la troisième page)

La plus grande exposition française en Amérique aura lieu à Montréal

MONTREAL — Pour les touristes comme pour les ingénieurs, industriels et hommes d'affaires, l'Exposition Française au Canada constituera l'événement saillant du mois d'octobre à Montréal.

C'est au Palais du Commerce que se déroulera du 11 au 27 octobre cette démonstration, d'une ampleur sans précédent, de l'essor de l'industrie française en ces dernières années. A cette fin, il a fallu presque doubler la capacité du centre d'exposition de la rue Berri en y ajoutant un bâtiment temporaire.

L'exposition soulignera les réalisations de la technique française dans une foule de domaines: industries mécanique, électrique et électronique; aéronautique et industrie spatiale; recherches scientifiques et médicales; énergie nucléaire et autres formes d'énergie; sidérurgie, chimie et industrie pharmaceutique; équipement scolaire et hospitalier; urbanisme, transport et génie civil.

Plus grand du genre

L'exposition française de Montréal présentera aussi toute une gamme d'articles de luxe — parfums, bijoux, objets d'art — et de fins produits gastronomiques pour lesquels la France est réputée. Un grand nombre de détaillants de Montréal offriront ces produits à leur clientèle pendant l'exposition.

A l'entrée même du hall central du Palais du Commerce, les visiteurs retrouveront abondamment illustrés les paysages qui font l'irrésistible attrait touristique de la France.

De nombreuses manifestations culturelles et artistiques — expositions de peintures et de tapisseries, représentations théâtrales, festival du film français, défilé de mode, floralies — se dérouleront dans le cadre de l'exposition française de Montréal, la plus grande du genre organisée jusqu'ici par le gouvernement français en Amérique du Nord.

TORONTO — Selon un évêque africain, les lois de divorce en Occident sont en fait de la polygamie déguisée.

ASSOCIATION D'ÉDUCATION des CANADIENS FRANÇAIS du MANITOBA

Club des 200

L'Association d'Education traverse une crise financière difficile. C'est pourquoi le Club des 200 adresse à tous un appel tout spécial cette année, et invite tous les amis de la cause française qui le peuvent, à contribuer au Club des 200 en versant $25.00 ou plus, à l'Association d'Education, C.P. 150, St-Boniface.

Une première liste des membres du Club des 200 inscrits en 1963 a été publiée déjà, au printemps dernier.

Afin de permettre aux lecteurs de **La Liberté et le Patriote** d'avoir une idée exacte des membres inscrits à date, nous en donnons aujourd'hui la liste complète.

1	District scolaire St-Jean-Baptiste	$ 25.00
2	District scolaire Craig Siding	25.00
3	District scolaire consolidé Richard	25.00
4	District scolaire Frontenac	25.00
5	District scolaire St-Hyacinthe	25.00
6	Anonyme	25.00
7	M. Léo Rémillard, St-Boniface	25.00
8	Division scolaire Cheval Blanc	25.00
9	Club Social Lydia	25.00
10	District scolaire consolidé St-Georges	25.00
11	Hôpital Ste-Rose	25.00
12	M. Albert Vielfaure, La Broquerie	25.00
13	Division scolaire Rivière-Rouge	25.00
14	M. Alfred Roy, St-Jean-Baptiste	25.00
15	Dr Georges Mabon, Somerset	25.00
16	M. l'abbé Robert Nadeau, Aubigny	25.00
17	Dames Auxiliaires, St-Lazare	25.00
18	Fouillard Lbr & Supplies, St-Lazare	25.00
19	Fouillard Implements Exchange Ltd., St-Lazare	25.00
20	M. l'abbé Gérard Régnier, St-Lazare	25.00
21	M. Raymond Bernier, St-Boniface	50.00
22	M. Alfred Roy, St-Jean-Baptiste	25.00
23	M. l'abbé Bernard Bélanger, St-Boniface	35.00
24	M. Wilfrid Decosse, Somerset	25.15
25	M. le sénateur A.-L. Beaubien, St-Jean-Baptiste	25.00
26	M. Edmond Brodeur, St-Adolphe	25.00
27	M. Edmond Préfontaine, St-Pierre	25.00
28	Pères Rédemptoristes, Ste-Anne-des-Chênes	35.00
29	Pères Oblats, Winnipeg	25.00
30	Filles de la Croix, St-Boniface	100.00
31	Dr F.-P. Doyle, Ste-Anne-des-Chênes	35.00
32	Soeurs Grises, La Broquerie	25.00
33	Chapelle Funéraire Desjardins, St-Boniface	50.00
34	Dr P.-E. LaFlèche, Winnipeg	25.00
35	District scolaire consolidé Inverness	25.00
36	Hôpital Taché, St-Boniface	25.00
37	M. L.-P. Bibaud, Winnipeg	25.00
38	Corporation Fides, Montréal	30.00
39	Edgar-A. Fourneaux, St-Boniface	25.00
40	Hôpital général, St-Boniface	50.00

Son Exc. Mgr N. J. Gallagher

Il a échangé le bleu-aviateur pour le rouge de l'épiscopat

OTTAWA (Le Droit) — Ce n'est peut-être pas tout à fait exact mais pour des milliers d'aviateurs canadiens, M. l'abbé Norman Joseph Gallagher demeurera toujours l'évêque qui n'a jamais porté de noir.

De fait il n'a porté la soutane qu'un an après son ordination et depuis quelques semaines il la porte effectivement. C'est que, pendant 21 ans, aumônier militaire, il a toujours porté l'uniforme bleu de l'aviateur.

Le 12 septembre, en la basilique Notre-Dame d'Ottawa, il échangera finalement l'uniforme de commandant d'escadrille pour le costume rouge de l'évêque. Il sera sacré par Mgr Sebastiano Baggio, délégué apostolique au Canada, et deviendra alors auxiliaire de Mgr Maurice Roy, ordinaire des forces armées canadiennes.

Il occupera également un poste nouveau. En effet il accomplira la plupart des fonctions de l'Ordinaire et assurera la liaison entre les quelque 110 aumôniers catholiques des trois services armés et l'Eglise.

Vaste communauté

Ainsi, indirectement, il exercera sa juridiction sur plus de 100,000 catholiques du personnel militaire et leurs familles.

Ce sera la première fois qu'un aumônier militaire de carrière sera sacré évêque. De descendance écossaise, M. l'abbé Gallagher a été l'aumônier des aviateurs canadiens depuis Metz jusqu'à Tokyo. Il se réjouit de ce que l'Eglise ait reconnu en sa personne le rôle éminent de l'aumônier militaire.

Il a pu constater que la nouvelle de sa nomination avait déjà relevé le moral et la dignité du clergé des forces armées.

Ceux qui ont fait du service outre-mer avec M. l'abbé Gallagher se souviennent qu'il était un raconteur sans égal, que ce fût sous les pommiers de la Normandie ou sous la tente du mess des aviateurs où que ce fût de par l'univers.

"Je n'aurais jamais cru qu'il pût y avoir tant d'histoires drôles et propres avant d'avoir eu M. l'abbé Gallagher comme padre, déclare un ancien pilote de guerre. Il faisait plus qu'accomplir sa tâche spirituelle, il remontait l'entrain de toute l'équipe avec son humour.

Joie universelle

"Il aura toute une parade de protestants pour lui souhaiter un heureux épiscopat le jour de son sacre."

Néanmoins, le padre, qui mesure cinq pieds onze pouces et resplendissant de santé, ne pourra s'empêcher d'éprouver quelque nostalgie en quittant un service qu'il se prit à chérir en 20 ans de guerre et de paix.

"Il y aura quelque chose de bizarre à voir mon uniforme pendu à la patère dorénavant", dit-il.

Sa dernière commission fut celle d'aumônier de division pour l'aviation canadienne en Europe.

Il n'est rentré de Metz que récemment et s'apprêtait à revêtir de nouveau la soutane noire.

Il appartient à une famille de dix enfants qui émigra de Coatbridge, près de Glasgow, au Canada, en 1923. Il exerçait son ministère à Gull Lake, Saskatchewan, un an à peine après avoir quitté le séminaire, lorsqu'il reçut un télégramme ainsi conçu: "Rapportez-vous à Toronto".

On ne lui demande pas son avis

Un prêtre de la cathédrale de Gravelbourg, siège épiscopal de la région de Gull Lake, était devenu aumônier en chef de l'aviation caandienne. Mgr Allyre Charest obtint de l'évêque de Gravelbourg que, ce prêtre, M. l'abbé Gallagher, fut mobilisé comme aumônier dans l'aviation.

"J'étais trop jeune pour que l'on me consultât", dit M. l'abbé Gallagher avec le sourire.

Après avoir exercé son ministère à St. Thomas, Ontario, et à Brandon, Manitoba, il partit pour outre-mer.

"Dès mon arrivée là-bas, le principal aumônier de l'aviation me demanda: 'Parlez-vous français?'. Je répondis que oui et il repartit: 'Merveilleux, vous serez de l'invasion'."

Cet aumônier, c'était Mgr W. V. McCarthy, maintenant curé de la paroisse St-Joseph à Halifax.

M. l'abbé Gallagher fut affecté à la 30e escadre de reconnaissance, une unité tactique formée de deux escadrilles de chasseurs-bombardiers Spitfire et d'une escadrille de reconnaissance pour la photographie aérienne.

Il débarqua en Normandie environ une semaine après le Jour-J et jusque vers la fin de la guerre il permuta d'aéroport en aéroport à travers l'Europe en suivant les progrès des aviateurs canadiens en direction de l'est.

Pendant les deux derniers mois du conflit il demeura en Angleterre comme attaché au commandement de l'aviation de bombardement.

De 1952 à 1954, lorsque fut formée la division aérienne canadienne sous l'égide de l'OTAN pour service en Europe, M. l'abbé Gallagher en fut désigné l'aumônier. Il inaugura la chapelle de l'escadrille no 2 à Gros Tenquin et y célébra la première messe, puis présida à la dédicace des chapelles de la 3e escadrille à Deux-Ponts et de la 4e à Baden-Soellingen.

Durant toute sa carrière militaire, M. l'abbé Gallagher voyagea considérablement par avion, mais toujours comme passager. Il ne prit jamais de permis de pilote.

Pour ses armes M. l'abbé Gallagher a choisi un dessin où domine la croix de saint André, le patron de l'Ecosse. Au haut d'un triangle brille une constellation, symbole divin. Au bas brûle une flamme figurant le Saint-Esprit et s'inscrit la devise de notre aviation militaire: "Per aspera ad astra", mots latins qui signifient "A travers les aspérités, aux étoiles". A droite s'ouvre une rose stylisée représentant la mère de Dieu. A gauche, une gerbe de blé figurant l'Eucharistie et l'ancienne province du nouvel évêque, la Saskatchewan.

PENSIONS et RETRAITE

La pension de vieillesse d'Ottawa sera augmentée de $10.00 à partir du 1er octobre (le premier paiement sera un peu retardé).

L'hon. M. Pearson a annoncé cette décision au début de la conférence fédérale-provinciale sur un plan national de retraite. Ainsi il distingue nettement entre pension de vieillesse et pension de retraite.

Le Québec veut avoir son propre plan de retraite afin de disposer des fonds de réserves comme placement capital dans le développement de la province et afin d'affirmer l'autonomie provinciale dans le champ du bien-être social.

L'Ontario diffère d'Ottawa surtout en laissant place pour la participation de compagnies privées dans la structure des plans de retraites.

Au début Ottawa ne prévoyait pas un plan à base de fonds de réserves, mais en séparant cette question de celle des pensions de vieillesse, payables à même le trésor fédéral, l'on prévoit que le plan fédéral, avec contributions de l'employé, du patron et du gouvernement, aurait un fonds de réserve de $2 milliards avant la date de paiements, 1966.

Le plan d'Ottawa, avec la coopération des neuf provinces, serait valable partout au Canada, si l'on change d'emploi, mais le Québec n'en fera pas partie, pour le moment.

Monument Duplessis dévoilé en 1965 à Trois-Rivières

QUEBEC — Un monument à la mémoire de l'ancien premier ministre du Québec Maurice Duplessis sera dévoilé à Trois-Rivières à l'occasion du cinquième anniversaire de sa mort, a communiqué M. Gérald Martineau, conseiller législatif et président de la Société des amis de Maurice L. Duplessis Inc., en ce mois marquant le quatrième anniversaire du décès de l'homme politique.

Le cardinal Siri, de Gênes, à Montréal bientôt

GENES, Italie — Le cardinal Giuseppe Siri, archevêque de Gênes, entreprendra une tournée de conférences au Canada et aux Etats-Unis.

Il doit quitter l'Italie le 14 septembre et sa première causerie sera à l'Université Laval de Québec, où il traitera de l'aspect moral de la science.

Quelques jours plus tard, il prendra la parole à la conférence mondiale du comité international d'une organisation scientifique. Le thème qu'il a choisi pour cette circonstance est "l'organisation et les besoins spirituels de l'humanité".

Acte de foi de CKSB

(En dernière heure)

Ce jeudi matin 12 septembre, à 10 h., S. H. le maire Joseph Guay et le Dr Henri Guyot, premier président de Radio St-Boniface, ont soulevé la première pelletée de terre et, du coup, lancé officiellement les travaux d'agrandissement des locaux de CKSB à St-Boniface. Parmi les nombreuses personnalités présentes à cette cérémonie, on remarquait tout particulièrement MM. Roland Trudeau, président actuel de Radio St-Boniface, et Roland Couture, directeur-gérant.

Les plans et devis de la nouvelle construction ont été confiés à l'architecte Etienne Gaboury et Associés. MM. Gérald, Marcien et Bernard Lavergne, propriétaires de "Triple L Construction" de St-Boniface, sont les entrepreneurs généraux.

La construction nouvelle de 35' sur 65' de largeur (ou de 2,400' de superficie) n'aura qu'un étage avec sous-sol et logera tous les bureaux d'administration, de nouvelles, de discothèque, etc. Le coût prévu est de $70,000.

L'inauguration de ces travaux marque donc un autre pas en avant. Il y a quatre ans à peine, CKSB augmentait sa puissance à 10,000 watts pour mieux desservir toute la population d'expression française du Manitoba. Cet agrandissement de l'édifice actuel, du côté est, va permettre une amélioration de tous les services: administration, nouvelles, traduction, musique, etc.

Un tel événement mérite plus amples détails et commentaires. On en reparlera donc la semaine prochaine.



Me Allyre-Louis Sirois, président de l'A.C.F.C.

NOTES DE LA SEMAINE

Congrès de l'A.C.F.C.

Nous commencerons la semaine prochaine la publication d'un rapport sur le congrès de la région sud-ouest de l'A.C.F.C. qui eut lieu à Ferland cet été. Les autorités ont cru qu'il serait préférable d'attendre la fin des vacances afin que tous puissent lire ces pages un peu controversées.

Manuels gratuits

Les écoliers de l'Ontario, des écoles séparées aussi bien que des écoles publiques, recevront un octroi de $6.00 pour couvrir les frais d'achat de manuels scolaires cette année. Déménageons?

Instruction religieuse

Le jeudi 5 septembre dernier s'ouvrait en cour du banc de la Reine un procès destiné à provoquer une interprétation juridique des statuts manitobains basés sur la fameuse "entente Laurier-Greenway" en 1896.

Des parents peuvent-ils demander une demi-heure d'enseignement de leur religion à leurs enfants dans les écoles publiques manitobaines?

La question se pose maintenant au Canada, pas seulement aux Etats-Unis. Il faut peut-être changer le nom de la province pour exprimer ce courant sud-nord: Manisota ou Minnetoba, à votre choix.

Il laisse un million de dollars aux oeuvres

MONTREAL — Un Européen qui a réalisé des économies après que les membres de sa famille eurent péri dans des camps de concentration a laissé la somme de $1,000,000 qui sera versée à des oeuvres de charité.

L'avocat montréalais Samuel Berger a dit que M. Efraim Spiwak, d'origine polonaise, avait laissé cette somme pour aider les jeunes.

M. Berger a précisé que M. Spiwak venait de mourir dans un hôpital de Berne, en Suisse, qu'il était venu à Montréal il y a une dizaine d'années et y était venu régulièrement depuis ce temps.

M. Berger doit se rendre en Europe afin d'évaluer les biens laissés par M. Spiwak.

Me Allyre-L. Sirois, de Gravelbourg, nouveau président général de l'ACFC

Me Allyre-Louis Sirois, de Gravelbourg, a été choisi par l'exécutif provincial comme nouveau président général de l'Association Catholique Franco-Canadienne (A.C.F.C.), annonce M. Gérard Audette, nouveau chef de secrétariat.

Fils de Paul-Emile Sirois, cultivateur et hôtelier, et de feu Bertha-Béatrice Pion, il est né à Vonda, Sask., le 25 août 1923, l'aîné d'une famille de 12 enfants. Il fit ses études primaires à l'école séparée de Vonda, et ses études secondaires au collège St-Antoine d'Edmonton, Alta, et à l'école publique de Vonda. Après avoir suivi un cours de radio commercial en 1940-41, il fit ses études universitaires à l'Université de la Saskatchewan (1945-50), y obtenant en 1948 son baccalauréat ès arts et en 1950 son baccalauréat en droit. Après une année de cléricature (1950-51) à l'étude légale Gravel, Culliton & MacLean, à Gravelbourg, il était admis au barreau en 1951 et il est membre (depuis 1951) de l'étude Gravel, MacLean & Sirois, à Gravelbourg.

Durant l'été de 1948, grâce à une bourse d'étude, il fit un stage de 8 semaines au siège social des Nations unies à New York. En service actif dans l'Armée canadienne de 1941 à 1945, il était membre du Corps des Signaleurs et du Service d'intelligence britannique. Il fut décoré de la médaille de l'Empire britannique et de la croix de guerre avec palme (décoration française). Actuellement il est capitaine dans la réserve supplémentaire.

Il a épousé Anne-Marie Ehman le 14 septembre 1948. De ce mariage sont nés quatre enfants: Valérie (1951), Richard (1955), Guy (1959) et Marianne (1962).

Activités

M. Sirois a accordé sa participation active à maintes organisations: vice-président de l'A.C.F.C. de 1956 à 1959; président du cercle local (Gravelbourg) de l'A.C.F.C. en 1962; secrétaire d'état des Chevaliers de Colomb en 1958; grand chevalier du Conseil de Gravelbourg de 1954 à 1961; secrétaire-trésorier de l'Association libérale locale et de l'Association libérale de la circonscription électorale (provinciale) de Gravelbourg, et membre de l'exécutif de l'Association libérale de la circonscription électorale (fédérale) de Swift Current-Maple Creek. Secrétaire-trésorier de la Chambre de Commerce de Gravelbourg de 1951 à 1959, il est président de la commission scolaire de Gravelbourg, marguillier de la paroisse depuis dix ans, et membre du comité de surveillance de la Caisse Populaire de Gravelbourg depuis dix ans.

Tous souhaitent bon succès au nouveau président de l'A.C.F.C.

Les évêques canadiens retourneront au Concile avec un esprit nouveau

OTTAWA — "Les évêques canadiens se sont rendus à la première session du Concile avec une bonne connaissance des besoins de l'Eglise canadienne. Ils se préparent maintenant à retourner à Rome pour la deuxième session du Concile avec une meilleure connaissance des problèmes de toute l'Eglise."

Voilà ce que trois évêques canadiens ont déclaré, à Ottawa, aux représentants du Service d'information de la C.C.C., au cours de la seconde réunion des théologiens de l'épiscopat canadien. On sait que l'épiscopat canadien avait formé une équipe de théologiens pour étudier les schémas qui seront présentés à la prochaine session du Concile.

Le président de la C.C.C., Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, et les deux évêques responsables de cette équipe de théologiens, LL. EE. NN. SS. Alexander Carter, évêque de Sault Ste-Marie, et Paul-Emile Charbonneau, évêque de Hull, ont affirmé que les quinze schémas adressés à ce jour aux évêques traitent tous de questions fondamentales pour la vie de l'Eglise et que c'est pour cette raison que les évêques ont invité des théologiens et des experts à étudier les schémas, à proposer des suggestions et des amendements. En étudiant ainsi les grandes questions de notre temps, les évêques désirent prendre contact avec les courants de pensées modernes, avec les inquiétudes et les idées nouvelles des prêtres et des laïcs.

Lors de leur première réunion en juillet dernier, les théologiens avaient étudié plusieurs schémas et avaient fait rapport de leur travail aux évêques canadiens. Ceux-ci avaient été invités à analyser les commentaires des théologiens et à faire connaître leurs vues sur les schémas étudiés. A leur seconde réunion, les théologiens ont étudié les problèmes et les suggestions que certains évêques ont soulevés. Ils ont aussi étudié les schémas sur les maisons d'enseignement, sur le mariage et sur la sainte Vierge. En outre, ils ont analysé la seconde partie du schéma sur l'Eglise et de celui sur le soin des âmes. Enfin, ils ont revu le schéma sur la Révélation.

Les trois prélats ont affirmé que la seconde partie du schéma sur l'Eglise traite assez longuement de la théologie de l'apostolat laïc, alors que le schéma sur l'apostolat des laïcs parlait plutôt de la technique de l'apostolat des laïcs. Les deux seuls schémas que les évêques n'ont pas encore reçus sont celui sur les missions et le fameux schéma XVII qui traite des rapports de l'Eglise et du monde moderne.

Les évêques ont déclaré que le schéma sur les maisons d'enseignement présente des suggestions très constructives, mais qu'il contient aussi certaines faiblesses. On estime qu'il lui manque un aspect réaliste et qu'il porte la marque d'une certaine tendance à la centralisation.

Ayant reçu presque tous les schémas, les évêques peuvent, a-t-on souligné, avoir une meilleure vue d'ensemble des travaux du Concile. Les évêques ont pu constater, par exemple, que si la théologie de l'apostolat des laïcs était absente du schéma sur l'apostolat des laïcs, elle se trouvait dans le schéma sur l'Eglise. On a ajouté que la première session a donné au Concile son orientation et que les évêques savent maintenant où ils veulent aller.

On a aussi fait remarquer que le pape Jean XXIII avait écrit aux évêques à Noël, l'an dernier, pour leur rappeler que, si leurs tâches habituelles étaient importantes, ils devaient mettre le Concile au premier rang de leurs préoccupations et le considérer comme la chose la plus importante dans leur vie, voire comme la pupille de leurs yeux. Le pape avait aussi suggéré aux évêques de former des équipes de théologiens pour l'étude des schémas. Les trois prélats ont noté que les évêques ont étudié très sérieusement et parfois en groupes les schémas qui seront présentés à la deuxième session. De plus, les évêques canadiens ont pu prendre connaissance des travaux des épiscopats d'autres pays, notamment d'Allemagne, d'Espagne et de France. Pour sa part, le président de l'Assemblée épiscopale canadienne, Son Exc. Mgr Baudoux, s'est retiré avec trois théologiens dans une petite maison tranquille où il a passé deux mois et demi à étudier les différents schémas qui seront présentés à la deuxième session.

Les prélats ont déclaré que l'épiscopat canadien avait suggéré au Saint-Siège que les évêques qui prendront la parole en séance plénière à la deuxième session du Concile parlent au nom de groupes d'évêques, et non en leur nom personnel. D'autres épiscopats ont fait la même recommandation.

Enfin, on a souligné que les théologiens présents à cette deuxième réunion ont manifesté autant d'enthousiasme qu'à la première rencontre. Même s'ils représentent différentes écoles de pensée, ils ont discuté très librement et très franchement.

Plusieurs de ces théologiens seront à Rome pendant la deuxième session et pourront agir comme conseillers des évêques canadiens.

Quelques lettres (la plupart en anglais) mais aucun mémoire

OTTAWA — Dix personnages en quête de mémoires. C'est ainsi, semble-t-il, que se définit pour l'instant la Commission royale Laurendeau-Dunton sur le biculturalisme.

Créée il y a plus d'un mois, cette commission n'a encore reçu aucun mémoire d'une association quelconque a révélé M. Davidson Dunton à l'issue de la première réunion de deux jours des commissaires.

Cependant, la fin octobre a été fixée comme date limite pour l'inscription des mémoires qui doivent déterminer le programme et l'itinéraire de la Commission, a poursuivi son président invitant tous les organismes du pays à exprimer leurs vues sur la question.

M. Dunton a révélé d'autre part qu'un certain nombre de lettres de particuliers, pour la plupart de langue anglaise et généralement sympathiques à la cause du biculturalisme, sont déjà parvenues à la Commission.

Quant à l'antipathie, elle se trouvait reflétée au sein même de la tribune des journalistes parlementaires dont l'un, correspondant d'un journal de London, demanda alors si l'enquête de la Commission s'effectuerait à sens unique ou si l'on relèverait aussi le fait que de nombreux Canadiens français ne parlent pas l'anglais . . .

Cependant, M. Dunton n'a pas voulu exprimer ses vues personnels sur les causes, la nature et les buts de son enquête, refusant même de définir ce qu'il entendait par la "largeur de vues" qu'il avait louée chez ses collègues.

Il s'est contenté de relater que ces divers sujets avaient donné lieu entre les dix commissaires à une discussion "animée", à la suite de laquelle leur mandat s'était trouvé d'autant plus étendu...

En attendant les mémoires des organismes, la Commission a décidé d'entreprendre des études sur les divers sujets mentionnés dans leur mandat soit le bilinguisme

— dans l'administration fédérale (y compris les forces armées et les sociétés de la Couronne),
— dans le commerce et l'industrie,
— dans l'enseignement,
— dans les moyens de communications,
— parmi les groupes ethniques,
— dans les autres pays multilingues tels que la Suisse et la Belgique.

Interrogé sur la durée probable des travaux de la Commission, l'ancien président de Radio-Canada s'est refusé à fixer une date-limite, affirmant toutefois que tout devrait être terminé bien avant 1967.

Critique des leaders juifs

OTTAWA — Les leaders juifs canadiens ont déclaré que les termes de référence de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme sont "trop restrictifs" parce qu'ils traitent seulement des contributions culturelles des groupes ethniques.

M. Michael Garber, président du Congrès juif canadien, et M. Joseph N. Frank, président du Conseil sioniste uni, ont fait part de leurs critiques en remettant un mémoire au premier ministre Pearson.

Le mémoire — préparé par le Congrès juif canadien au nom des 260,000 Juifs du Canada — félicite le gouvernement d'avoir entrepris une enquête sur le biculturalisme.

Oeuvres de Paul VI publiées à Montréal

MONTREAL — Une maison d'édition de Montréal vient d'acquérir les droits exclusifs mondiaux de publication en langue anglaise de quatre livres écrits par le pape Paul VI alors qu'il était cardinal archevêque de Milan.

La Liberté et Le Patriote

Membre de l'AHLFC et de la CWNA



Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg, par la Canadian Publishers Ltd.

Raymond Durocher, O.M.I., directeur
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef
Brunelle Léveillé, administrateur

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote 619 avenue McDermot Winnipeg 2 Man (Tél.: SP 5-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote 619 avenue McDermot Winnipeg 2 Man (Tél.: SP 4-3414)

Abonnements: 1 an, $3.50; 1 an et demi, $5.00; 2 ans, $6.00; 3 ans et demi $10.00. A l'étranger $1.00 en plus par année

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes Ottawa et pour affranchissement payé en numéraire

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

La demande suivante sera entendue par le Comité d'adaptations lors de sa réunion à 9 h. 30 a.m., le mardi 17 septembre 1963, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les opinions pour ou contre ladite demande seront entendues.

9 h. 30 a.m.

Cas no 322-63 — **St-Boniface**

Demandeur: M. Walechuk, au nom du propriétaire, W. Pitch.

Sujet: Pour permettre la construction d'une addition d'un étage, 28 pieds par 30 pieds, du côté est de l'édifice commercial existant, ladite addition devant avoir une cour arrière de 18 pieds de profondeur (au centre de la ruelle) au lieu de 25 pieds tels que requis et devant être située en conformité avec le plan du terrain dans les classeurs au bureau du soussigné.

Propriété: Côté sud du chemin Elizabeth entre le chemin Arundel et le boulevard Drake.

Comité d'adaptations,
Mlle M. R. Petrie,
secrétaire.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

La demande suivante sera entendue par le Comité d'adaptations lors de sa réunion à 9 h. 30 a.m., le mardi 24 septembre 1963, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les opinions pour ou contre ladite demande seront entendues.

9 h. 30 a.m.

1. Cas no 343-63 — **St-Boniface**

Demandeur: R. Schuerbeke, au nom du propriétaire, S. Korenko.

Sujet: Pour permettre la division de terrain en deux terrains à bâtir; chacun de cesdits terrains devant avoir une largeur de 33 pieds et une superficie comprenant une demi-ruelle de 3,630 pieds carrés au lieu de 50 pieds et une superficie de 5,000 pieds carrés tels que requis; pour permettre l'entretien de la demeure existante sur le terrain est, ladite demeure ayant une cour de côté de 2.05 pieds de largeur du côté est au lieu de 5 pieds tels que requis; et pour permettre de situer une résidence familiale sur le terrain ouest, ladite résidence devant avoir des cours de côtés de 3.5 pieds de largeur du côté est et du côté ouest au lieu de 5 pieds tels que requis.

Propriété: 546, rue Ste-Catherine.

Comité d'adaptations,
Mlle M. R. Petrie,
secrétaire.

Corporation Métropolitaine du Grand Winnipeg

Défense Civile

Depuis plusieurs semaines ce journal a publié des conseils de la Défense Civile et continue de le faire. Ceci a été accompli comme service public ce dont nous sommes reconnaissants.

Avez-vous pris avantage de ces conseils et élaboré un plan de survivance pour votre famille?

Avez-vous obtenu la copie "Eleven Steps to Survival" et autres livrets?

La Défense Civile Métropolitaine,
1767, avenue Portage,
St. James,
Winnipeg 12 **TUrner 8-2351**





M. Georges DeCruyenaere — M. Paul Marion

MM. Georges DeCruyenaere et Paul Marion, de St-Boniface, viennent de faire part de leurs intentions de se présenter cet automne comme candidats à la Commission Scolaire.

M. DeCruyenaere a été commissaire d'écoles pendant quatre ans, de 1958 jusqu'à 1961, alors qu'il ne put poser de nouveau sa candidature, ses supérieurs ayant décidé de le faire voyager dans les provinces de l'Ouest pour organiser la vente de nouveaux produits.

M. Paul Marion, comme M. DeCruyenaere d'ailleurs, est un ancien élève de l'Institut Collégial Provencher, fils d'un ancien échevin de la ville, le défunt Paul Marion, et le petit-fils de M. J.-A. Marion, qui fut pendant une quarantaine d'années président de la Commission Scolaire de St-Boniface.

Tous deux brigueront les suffrages lors des élections qui se tiendront à St-Boniface le mercredi 23 octobre prochain.

A Radio-Canada



Michel Noël

Il est 8 heures, c'est un jeudi soir, et "Julot", le "bar-tender" du café à Pépé, a plus que "le Feu sacré!". Dès que s'allume le petit écran de Radio-Canada, il commence à frotter ses verres; il prépare ensuite un pastis pour son premier client et les autres lui tapent dans le dos, comme on le ferait à un "vieux frère".

Pour Michel Noël, Julot, c'est le type jovial et le prototype parfait du garçon de café. Il contraste extraordinairement avec Pépé, le noir, le raté, le déçu. Il fait parti du "camp" de la femme de Pépé et il s'ingénie à dissuader Catherine Germain (Fernande Larivière) de cultiver le faible qu'elle a pour Pépé.

— On me dit que vous êtes né à Québec . . . Me semblait aussi que vous aviez l'air intelligent?

— Glissons sur l'intelligence et disons que je suis né à Québec, en 1922. J'ai toutefois émigré à Montréal alors que j'avais 2 ans. Après mon cours au Mont-St-Louis, à Montréal, j'ai pratiqué la profession de comptable pendant deux ans. Au collège, je m'intéressais déjà au théâtre. Tout en comptant les sous de mon patron, j'ai suivi deux ans durant, les cours d'art dramatique de François Rozeta et de Mme Maubourg. Disons, pour compléter le dossier, que j'ai épousé Rita Ciré qui m'a donné quatre enfants: Lise, Claude, Mireille et Marie-Josée.

Michel Noël se souvient qu'à sa première émission de télévision, réalisée par Jean Léonard, il avait chanté Quinquina aux côtés de Guy Hoffmann. On l'a revu par la suite dans nombre d'émissions dont les principales sont: "La Pension Velder", "Clef de sol", "Ouragan", "CF-RCK", "L'agence Jobidon" et plusieurs téléthéâtres.

Optimiste au possible

Grand optimiste devant l'Eternel, Michel Noël aime tout ce qu'il y a de joli dans la vie: les fleurs, le printemps et les animaux. Il est poète et croit qu'il ne faut pas s'en faire. Selon lui, "nous ne changerons rien dans l'univers et il faut savoir s'accommoder des pires situations". Sa grande ambition? — "J'aime écrire. Je voudrais trouver le temps de rester chez moi pour écrire, tout en poursuivant ma carrière de chanteur-comédien".

Et avec le sourire, Michel Noël se leva, me serra la main et me dit: "Et n'oubliez pas que, tous les jeudis soir à 8 h., à Radio-Canada, Julot vous invite à venir prendre un verre, au Café de Pépé, si toutefois vous avez 'le Feu sacré!'."

Gabriel LANGLAIS.

Rendez la justice selon la vérité; pratiquez amour et miséricorde les uns envers les autres; ne molestez pas la veuve ni l'orphelin, l'étranger ni le pauvre, et ne méditez pas l'un contre l'autre le mal dans vos coeurs. (Zach 7, 9-10)

Le voilà!

Le programme d'automne de YWCA

avec des informations complètes ou sujet de:

- Education de groupes d'adultes
- Clubs
- Arts créatifs et artisanat
- Classes de culture physique
- Entraînement de chefs
- Natation

ADULTES — ADOLESCENTS ENFANTS

Pour recevoir votre copie du nouveau programme d'automne, appelez aux bureaux de YWCA.

YWCA

(Seulement qu'une rue au nord de la Baie)
477, Webb Place WH 2-2407

Au poste CBWFT

SAMEDI 14 SEPTEMBRE

5.00—Mire et musique
5.30—Champion
6.00—Théâtre chez soi
6.30—Nouvelles
6.45—A être annoncé
7.00—Sports d'été
8.00—Ici Interpol
8.30—Billet de faveur: "Le maître de poste"
10.00—Composez 999
10.30—Cinéma: "L'amour comme la femme le désire"

DIMANCHE 15 SEPTEMBRE

3.30—Mire et musique
4.00—Mademoiselle de Paris
4.30—A être annoncé
5.00—L'heure des quilles
6.30—Présence de l'art
7.00—Robin des Bois
7.30—Vu d'Ottawa
8.00—Les coulisses de l'exploit
9.00—A vous l'antenne
9.30—Théâtre chez soi
10.00—Actualités politiques
10.30—Documents

LUNDI 16 SEPTEMBRE

5.00—Mire et musique
5.30—Monsieur Pipo
6.00—La p'tite semaine
6.30—Nouvelles
6.45—Comment dites-vous
7.00—Les travaux et les jours
7.30—L'aventurier des mers
8.00—Histoires des pays d'en haut
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Les contes de Maupassant
9.30—L'art et les hommes
10.00—Echo du cinéma
10.30—Cinéma: "Une mère"

MARDI 17 SEPTEMBRE

5.00—Mire et musique
5.30—Grand prix
6.00—La p'tite semaine
6.30—Nouvelles
6.45—Chansons de Paris
7.00—Caméra '63
7.30—Vedettes en pantoufles
8.00—Le chevalier de Maison-Rouge
8.30—Les grands de la chanson
9.00—Détective international
9.30—Jeunesse oblige
10.00—La campagne d'Italie
10.30—Cinéma: "La chance d'être femme"

MERCREDI 18 SEPTEMBRE

5.00—Mire et musique
5.30—L'épée de Florence
6.00—La p'tite semaine
6.30—Nouvelles
6.45—Oscar Peterson
7.00—Défi
7.30—Médard et Barnabé
8.00—Voulez-vous jouer avec moi
8.30—L'air de Québec
9.00—Votre courrier
9.30—Copain, copain
10.00—Les quatre justiciers
10.30—Cinéma: "Idylle au moulin"

JEUDI 19 SEPTEMBRE

5.00—Mire et musique
5.30—Roquet belles oreilles
6.00—La p'tite semaine
6.30—Nouvelles
6.45—Avec François Reichenbach
7.00—A la pointe de l'exploration
7.30—De broche en bouche
8.00—Le feu sacré
8.30—Au voleur!
9.00—Sérénade estivale
9.30—Monsieur Pia-Pia
10.00—Façade sur l'océan
10.30—Ciné-club: "Sillages ou le couteau dans l'eau"

VENDREDI 20 SEPTEMBRE

5.00—Mire et musique
5.30—Les croquignoles
6.00—La p'tite semaine
6.30—Nouvelles
6.45—Alchimiste
7.00—Vingt ans express
7.30—L'aventurier des mers
8.00—Conférence de presse
8.30—Cinéma international: "A Paris, tous les deux"
10.00—L'Institut des affaires publiques
10.30—Cinéma: "Monsieur propose, madame dispose"

Aujourd'hui ...Autrefois

Il y a 50 ans (1913)

L'aviateur français, Jules Védrines, a réussi à traverser toute la largeur de l'Allemagne, une distance de 700 kilomètres, sans atterrir. On ne sait au juste à quelle heure du matin il avait quitté Nancy, mais on rapporte qu'il a atteint Prague à 2 h. 20.

A Regina, Sask., Mgr Mathieu a présidé à la bénédiction de la nouvelle cathédrale de ce diocèse. La cérémonie s'est déroulée au milieu d'un grand concours de catholiques du diocèse. Trois adresses ont été présentées à l'évêque, dont une en français par l'hon. A. Turgeon, procureur-général de la province de la Saskatchewan.

Lors du recensement de 1911 on escomptait la population du Canada à 8,000,000 d'âmes; or, voici que les chiffres officiels publiés par le Bureau Fédéral de la Statistique révèlent que la population réelle est de 7,200,000. Georges Pelletier du "Devoir" accuse l'excédent de l'émigration sur l'immigration pour cet état de choses. (Malgré sa population de plus de 18,000,000 aujourd'hui, le Canada souffre encore de ce même mal. Nous perdons trop de nos citoyens, surtout ceux qui ont reçu ici une formation supérieure.)

"Lorrain", correspondant de la région de La Montagne, lance un appel aux franco-manitobains pour qu'ils s'abonnent à **La Liberté**. Il termine son article par ces mots: "Oui, amis lecteur, c'est un bon petit journal. Son haut patronage le recommande à votre piété filiale; il est en outre le journal local, ne sacrifiez pas, si sacrifice il doit y avoir, votre journal, le seul vrai, qui avant tout ne cherchera pas à satisfaire quelques appétits, mais travaillera sans relâche, comme sans faiblesse, pour les droits de Dieu, de la race française dans ces contrées".

Il y a 40 ans (1923)

A Montréal, Sir James A. M. Ailins, lieutenant-gouverneur du Manitoba, était réélu président de l'Association du Barreau canadien.

Un tremblement de terre, le pire connu jusqu'alors, se produisit au Japon. On estimait les pertes matérielles au chiffre astronomique de $2,500,000,000. Le nombre des victimes de cette catastrophe était estimé à 200,000 âmes. Les villes de Tokio et de Yokohama étaient complètement ravagées, et des centaines d'étrangers en visite au Japon ont été victimes de ce séisme. L'incendie qui a suivi la secousse séismique a produit une température de 150 degrés F. aux environs de Tokio.

M. Hormidas Béliveau, président de l'AECFM, publie dans **La Liberté** son rapport annuel. Voici quelques points saillants de ce rapport: l'Association a recueilli la somme de $6,254.33; les dépenses ont été de $2,627.07; on a consenti des prêts d'honneur d'une valeur de $1,510; un visiteur des écoles a été nommé; ce dernier représente l'Association auprès des écoles et les archevêques de St-Boniface et de Winnipeg pour ce qui a trait à l'enseignement religieux; M. Béliveau remarque un renouveau dans l'esprit français de plusieurs paroisses, notamment celles qui ont un cercle paroissial actif. Et M. le président termine par ces mots: "Secouons notre apathie; travaillons ensemble et notre survivance est assurée". (M. le président de l'AECFM en 1963 pourrait sans doute faire écho à cette supplication du président de 1923.)

Les officiers du Conseil Provencher pour l'année commençant le 1er octobre étaient: Aumônier, le R. P. A. Normandin, O.M.I.; Grand Chevalier, M. J.-A. Hébert; Député Grand Chevalier, l'hon. P.-A. Talbot; Chancelier, le Dr J.-J. Trudel; Archiviste, E. Bélair; secrétaire-financier, W.-A. Fournier; Trésorier, L.-A. Goyette; Intendant, G.-H. D'Eschambault; Aviseur légal, J.-T. Beaubien; cérémoniaire, G. Noël; sentinelles, R.-A.-L. Mercier et H.-J. Bergevin; Syndics, W. M. McKenzie, P. L'Heureux et S.-J. Dussault.

Il y a 30 ans (1933)

Le congrès des hôpitaux catholiques du Manitoba coïncidait avec le Conseil canadien des hôpitaux Parmi les visiteurs distingués on comptait le Dr L.-Arthur Lessard de l'hôpital Notre-Dame de Montréal; M. J.-H. Roy, gérant de l'hôpital St-Luc de Montréal; M. le Chanoine Chamberland, directeur de l'Action Sociale Catholique du Québec; les RR. PP. Durocher, S.J., et Georges Verrault, O.M.I.; les Rév. Mères Allaire, des Soeurs Grises de Montréal, et Laberge, de l'hôpital d'Edmonton. Le Dr A. G. Meindl (aujourd'hui un vénérable octogénaire) était président de la Conférence des Hôpitaux Catholiques des Prairies. Des conférences furent données par le Dr L. Benoit, de St-Boniface, M. l'abbé J. E. Cahill, de Moose Jaw (plus tard Mgr Cahill de la cathédrale Ste-Marie de Winnipeg), M. le Chanoine Chamberland et la Rév. Sr Immaculata, de Lethbridge.

Le nombre de pèlerins à Ste-Anne-de-Beaupré en 1933 était 379,450, soit une diminution de 20 pour cent sur l'année précédente. La crise économique d'alors était responsable de cette diminution.

Les loges orangistes ainsi que le Ku Klux Klan voyaient d'un mauvais oeil la diffusion d'émissions françaises à la radio-état de Winnipeg. Ils en furent quitte pour se faire railler par les journaux anglais, notamment le "Winnipeg Free Press" qui servit à ces troubleurs de fête une semonce bien méritée.

Dans une ville de Californie on avait pensé à un nouveau moyen pour faire respecter les règlements de la circulation. Un savant juge a eu l'idée de mettre au cachot, non pas le chauffeur, mais la voiture elle-même. Ainsi le chauffeur en défaut était réduit au rang de piéton et il pouvait méditer sur ses méfaits en marchant au travail ou en en revenant. C'est à se demander si en 1963 il n'y aurait pas lieu de faire revivre cette pratique. (J'oubliais, aujourd'hui on peut louer une voiture.)

Il y a 20 ans (1943)

Des quartier-généraux alliés en Afrique-Nord, on annonçait la reddition dans conditions de l'Italie aux troupes du général Dwight D. Eisenhower. (C'était le commencement de la fin.)

On annonçait l'ouverture de la nouvelle école libre de la chapelle Ste-Marie de St-Vital. Cette école était située dans la chapelle de l'édifice qui une dizaine d'années auparavant était un magasin Piggly-Wiggly, à l'angle du Chemin Ste-Marie et de la rue Vivian. (Cette paroisse possède aujourd'hui une coquette petite église ainsi qu'une école moderne sur la rue Des Meurons, un peu à l'est de l'ancien emplacement.)

Les prédicateurs des retraites fermées au mois de septembre 1943 étaient M. l'abbé L. Blais, (aujourd'hui Son Exc. Mgr L. Blais, de Montréal) et le R. P. Saaman, S.J. (aujourd'hui professeur en Ethiopie).

Les religieuses de St-Joseph prenaient la direction de l'école de St-Labre. Son Exc. Mgr Cabana présidait cette prise de possession. (L'an dernier, je crois, ces mêmes religieuses se trouvaient dans l'obligation de quitter ce poste où pendant près de 20 ans elles ont dispensé une éducation chrétienne aux enfants de ce beau petit hameau.)

A St-Isidore de Bellevue, Sask., on fêtait le 82e anniversaire de naissance de M. Philippe Chamberland. La même chronique annonçait le départ pour le couvent de Mlle Laurence Savidon qui entrait chez les Soeurs Grises, et Mlles Gratienne Gaudet et Désilda Grenier qui se dirigeaient chez les Soeurs de la Présentation à St-Hyacinthe, Qué.

Tim Buck, chef national du parti communiste, faisait la cour au parti CCF afin de se faire admettre avec ses adeptes au sein du parti travailliste du Canada. La ruse n'a pas réussi en 1943, bien que quelques moutons noirs ont quand même pu se faufiler à l'intérieur de la bergerie.

Il y a 10 ans (1953)

Le regretté Mgr Antoine d'Eschambault, D.D., J.C.D., curé de la paroisse St-Emile (alors qu'il était M. l'abbé), recevait du gouvernement polonais en exil, une des plus hautes décorations que ce gouvernement pouvait décerner; il s'agit de la Croix d'Officier de l'Ordre national polonais: Polonia Restituta. Encore jeune prêtre, Mgr d'Eschambault était allé en Pologne pour y apprendre la langue, et ensuite il a consacré plusieurs années au ministère parmi les polonais du Manitoba.

M. Gaëtan Cormier, B.A., de l'Université d'Ottawa, recevait son baccalauréat en pédagogie de l'Université de Manitoba. M. Cormier était un ancien du collège de St-Boniface. Il s'était lancé dans l'enseignement à Storthoaks, Sask.

Le collège Notre-Dame de Prince-Albert ouvrait ses portes au mois de septembre. Au cours de cette première année on ne recevait que les élèves des 9e et 10e années. La nouvelle ne disait pas le nombre d'élèves de langue française, mais on mentionnait qu'une trentaine d'élèves de langue anglaise avaient été admis. M. l'abbé M. Deniset-Bernier (curé actuel de la basilique de St-Boniface) était le premier directeur de cette nouvelle maison d'enseignement supérieur.

Le nouveau couvent des Soeurs de la Présentation, à Spiritwood, Sask., cause quelque anxiété aux bonnes religieuses qui l'ont fait construire. En effet on avait prévu suffisamment d'espace pour 30 étudiantes et le nombre d'admissions était de onze. Un appel a été lancé dans **La Liberté et le Patriote** dans le but d'intéresser d'autres étudiantes à choisir cette école-pensionnat pour leurs études.

L'école du Sacré-Coeur de Winnipeg souffrait du manque d'espace pour le nombre toujours grandissant d'élèves enregistrés à cette école. Pour accomoder tout ce petit monde, le curé d'alors, le R. P. Isidore Joyal, O.M.I., avait fait diviser le salon paroissial en classes. Ce n'est qu'en 1961 que la paroisse aura une école neuve.

J.-R. DOIRON.

Premier film montrant la division des chromosomes

LA HAYE — Pour la première fois des savants ont réussi à filmer intégralement le processus de la division des chromosomes (éléments de la cellule porteurs des caractères héréditaires).

Le film qui a été réalisé à l'Université de Lund, en Suède, a été projeté devant plus d'un millier de savants réunis à La Haye à l'occasion du Congrès international de génétique.

Devant le public enthousiaste, le Dr A. Bajer, savant polonais émigré en Suède, qui a dirigé les travaux, a expliqué qu'il avait fallu neuf années pour réaliser ce film qui dure 25 minutes.

Les images ont été obtenues à l'aide d'un microscope grossissant cent mille fois le sujet. La bande montre la division de cellules du "lys américain" (Haementhus Kathenuae) dans des conditions normales, après traitement chimique et après irradiation.

Afin de ne pas tuer les cellules vivantes par l'intense lumière nécessaire à la réalisation du film, il a été pris une photographie par minute de sorte que tout le processus de division cellulaire qui dure dix jours environ peut être suivi de façon accélérée sur l'écran.

Belle largeur d'esprit des évêques du Québec

Les évêques du Québec viennent de donner au pays tout entier un bel exemple de largeur d'esprit dans le règlement prudent et juste des questions scolaires. Depuis plusieurs mois, la réforme du système d'instruction dans la province de Québec préoccupe les politiciens, les associations d'éducateurs, de commissaires, d'ouvriers, d'hommes d'affaires et de parents, les journalistes et, enfin, le gouvernement. Il s'agit de donner suite aux recommandations d'une Commission Royale (Parent) et surtout de créer un véritable ministère d'éducation de la jeunesse.

En premier lieu, les évêques ont patienté, sans doute dans l'espoir que le projet de loi, le bill 60 serait amendé dans un sens plus chrétien, à la demande de plusieurs groupements représentatifs. Quand le moment est venu d'intervenir officiellement comme chefs spirituels de la vaste majorité des citoyens, la lettre épiscopale signala soigneusement que les gouvernants devraient tenir compte de l'avis de personnes compétentes dans les matières qui ne tombent pas directement sous la responsabilité pastorale. Que les laïques s'occupent des secteurs de l'instruction qui leur sont propres. Et les évêques d'ajouter que les amendements proposés dans leur lettre au premier ministre étaient sujets à être refaits si nécessaire, à la suite d'échanges d'idées plus tard. Un esprit de collaboration digne et paternel se manifeste d'un bout à l'autre de ce communiqué.

Mais la largeur d'esprit de l'épiscopat transpire davantage dans le contenu même des amendements suggérés.

D'abord on demande que le bill soit enrichi d'un préambule qui exprimerait le plus grand respect des droits de la personne humaine et, en particulier, du droit de l'enfant à une éducation convenable et du droit des parents à désigner les institutions aptes à répondre aux besoins de leurs enfants. Ces deux considérations rappellent que la province est au service des enfants et des parents dans l'entreprise scolaire, vérité qu'il faut accentuer dans le Québec où une tradition un peu féodale et une insistance sur les pouvoirs de la province en matière scolaire contre l'ingérence fédérale avaient dans le passé créé un régime trop peu représentatif du peuple et des parents. Avis aux autres provinces qui de plus en plus centralisent l'instruction dans un ministère public.

Deux conclusions pratiques découlent de ces deux droits, à savoir (1) l'organisation d'un double système d'écoles répondant aux voeux des deux groupes majoritaires de citoyens, les catholiques et les protestants; et (2) l'extension par le gouvernement de bénéfices administratifs et financiers aux écoles autonomes (privées) qui représentent les préférences de groupes minoritaires de parents, le bien général étant d'abord sauvegardé.

Les citoyens de langue française du pays reconnaîtront l'importance de la première "conclusion". Le problème que pose la confessionnalité à Montréal et dans les provinces anglaises porte plusieurs à se demander si un système d'écoles françaises et anglaises ne serait pas préférable à des systèmes qui reconnaissent la croyance religieuse comme base de la distinction entre les écoles. La tentation est forte, mais les évêques du Québec n'hésitent pas à affirmer la priorité des valeurs religieuses et indirectement la nécessité de suivre la voie plus difficile quand il s'agit d'élaborer des structures scolaires conformes aux exigences de la vie chrétienne.

La seconde "conclusion", favorable aux désirs légitimes de n'importe quel groupement sérieux de parents, est encore plus frappante, dans une province où la confessionnalité complique déjà l'administration scolaire. Il faut que l'Etat respecte le droit qu'ont les parents d'organiser des écoles à leur goût, au point d'assurer leur participation raisonnable aux services et aux fonds que l'Etat consacre à l'instruction. (C'est presque le raisonnement du fameux chapitre VIII du rapport de la Commission d'Enquête MacFarlane au Manitoba, il y a quatre ans.)

Il est vraiment regrettable que la presse, si avide de répandre toutes les informations qui donnent à l'Eglise un visage autoritaire, n'ait pas trouvé moyen de faire écho à cette recommandation de la hiérarchie du Québec. Connaissant bien leurs ouailles, ci-inclus les hommes publics, ces évêques auraient pu compter sur l'opinion publique pour maintenir dans cette province exemplaire l'esprit des recommandations qu'ils viennent de formuler, mais ils savaient sans doute que de nos jours il faut avoir le courage de proclamer ses convictions et ses principes dans des textes publics. C'est ainsi qu'ils offrent à tous ceux, ailleurs au pays, qui endurent des injustices scolaires, l'espoir que leur exemple fera peu à peu son chemin. Ailleurs on parle beaucoup de dignité humaine et des droits de l'homme. Dans la loi scolaire du Québec, les paroles trouvent une vie plus durable.

Conférence anglo-française à reprendre et à répandre

La conférence qui eut lieu à l'hôtel Montcalm Motor, sous les auspices du Conseil Canadien des Chrétiens et des Juifs, sur les problèmes de l'unité canadienne n'a pas abouti à des résolutions. Les participants ont approuvé plutôt cinq "propositions" destinées a servir de base à des discussions ultérieures.

Ce fait est assez significatif. Il montre que ces deux journées d'échanges ne se sont pas écoulées dans des conversations superficielles et vagues. Les expressions d'opinion ont été en effet très franches, parfois très fortes, au point de faire saisir aux auditeurs la réalité et l'urgence du problème "néo-canadien".

Les "neutres" ont constaté pour la première fois que le Québec peut bien chercher dans l'isolement l'amélioration de son sort, si ses griefs ainsi que ceux des minorités francophones demeurent sans remède. Mais ils ont compris aussi que le bilinguisme pan-canadien de 1867 n'est plus une solution adéquate aux problèmes de 1967, car les deux partenaires d'il y a un siècle en ont acquis un troisième que l'on ne peut pas ignorer. La justice et l'histoire, aussi bien que les vieilles raisons économiques exigent des actes de réparation immédiate et sérieuse à l'égard de la population française du Canada, mais la justice et le réalisme politique, ainsi que de nouvelles raisons économiques demandent que la troisième force culturelle soit reconnue et contentée.

Devant cette situation complexe et brûlante il n'y avait qu'une chose à décider: limiter le débat à des propositions qui semblaient cerner le problème concrètement, envisager la reprise des conversations, et surtout se concerter pour que moyennant la presse, la radio et la télévision, un très grand nombre de citoyens prennent conscience du problème et en discutent en pleine connaissance des faits.

Evidemment, ces consignes ne plaisent pas à ceux qui raisonnent avec leurs nerfs au lieu de profiter des leçons d'histoire, et ils s'en trouvent dans tous les camps, car les questions de race, de langue, de culture engagent les émotions aussi bien que l'intelligence. Un Canadien français inquiet jusqu'à la furie de l'influence de l'école anglaise sur ses enfants n'est pas plus mécontent qu'un Anglo-canadien qui rencontre l'obstacle imprévu d'une complexité culturelle sur le chemin qui le conduirait autrement à un pays uni, fort, paisible. Les révolutions naissent de tels sentiments, raisonnables ou non.

La seule autre voie à suivre, celle de l'évolution, demande un acte de foi envers les moyens pacifiques, une conviction inébranlable que le dialogue est supérieur à la violence dans la promotion du véritable bien humain. D'ailleurs, les participants à la conférence Montcalm ont eu presque tous l'immense joie de voir des étincelles de compréhension fuser de part et d'autre. Tout cela sans que l'élément francophone ne cesse d'insister sur l'accélération de décisions remédiatrices, comme l'on ferait en constatant des fuites importantes dans un barrage.

Il est bon de l'avouer, des rencontres de ce genre font saisir toute la complexité et toute la richesse du problème canadien aujourd'hui. Nos confrères du Québec sont portés à croire que l'élément multiculturel gâchera le débat. Réglons d'abord, dit en somme **La Presse**, la question biculturelle. Position facile à comprendre, car pour les Canadiens du Québec comme pour les Canadiens de la Colombie le problème des "néo-canadiens" est une question territoriale, limitée presque aux provinces des Prairies. Mais si l'on en fait une question de "réserve néo-canadienne", comment se plaindre si d'autres font, du français, une question de "réserve québécoise"?

Oui, mais nous avons la constitution et l'histoire de notre côté, et ces étrangers sont venus, sachant à quoi s'en tenir. (Peut-être, au contraire, croyaient-ils pouvoir garder leurs valeurs ancestrales ici, à cause du caractère bilingue et biculturel et peut-être aussi, invités à venir en groupes nationaux et à s'établir en communautés nationales, s'attendaient-ils au respect de leurs droits naturels.) Quelle que soit l'interprétation que l'on donne au passé, n'est-il pas fondamental à la position canadienne-française de promouvoir la diversité, dans un pays qui autrement deviendrait uniformément anglicisé et américanisé.

N'est-il pas plus sage de se rallier l'appui des éléments nouveaux dont les aspirations culturelles s'opposent à cette même uniformité et s'harmonisent si bien avec les profonds instincts du groupe français? Enfin, si le bilinguisme permet au Canada de tirer profit des deux cultures les plus répandues sur la terre aujourd'hui et de donner l'exemple au monde de la vie politique harmonieuse de nationalités diverses, pourquoi ne pas y ajouter ce facteur multiculturel, fruit d'un sens exquis de la justice et d'une volonté ferme d'enrichir le pays de toutes les ressources humaines dont la Providence l'a doté?

Se peut-il que les Canadiens français las de lutter se contentent d'un coin calme, bien à eux, fermé à la marche de l'histoire et de l'humanité. Dans ce cas, hâtons-nous de fonder le ghetto du Québec, et de dire adieu aux semblables des autres provinces. Mais si par hasard il est permis encore d'espérer, de rêver, de ressusciter l'esprit des pionniers, pourquoi ne pas tenter l'aventure et prendre le rôle de guide? Si le Canada a un destin si noble, peut-être appartiendrait-il aux Canadiens français d'en prendre la direction?

Quelle meilleure raison de conserver et d'approfondir le français que celle d'assurer ainsi une base incomparable pour la structure d'un pays, modèle au monde entier d'une vie humaine la plus variée, la plus harmonieuse, la plus libre qui soit.

Nouvelle popularité des parcs provinciaux

Un nouveau record a été établi cette année dans l'usage des parcs publics et des terrains de campement du Manitoba. Le ministre des mines et des ressources naturelles, l'honorable C. H. Whitney, note que jusqu'au 20 août les terrains de campement sous sa juridiction, ont enregistré une clientèle dépassant de 36 pour cent le nombre de l'an dernier.

En 1962, 22,400 familles ont profité des terrains de campement publics comparativement à 31,000, en date du 20 août 1963, alors que 101,000 véhicules ont été enregistrés à cette même date à l'entrée des parcs provinciaux et autres, en regard de 73,000 pour l'année 1962.

Les permis d'entrée à ces parcs ont rapporté un revenu total de $97,400 jusqu'au 20 août, comparativement à $71,000 durant 1962. Vu la popularité croissante de ces parcs d'amusement publics, le gouvernement s'occupe activement à en doubler le nombre dans les trois années à venir afin de répondre à cette demande.



La division manitobaine de l'Institut National des Aveugles vient continuellement en aide aux nombreux manitobains atteints de cécité. Par la publication et la distribution de livres en braille, elle permet à ces personnes handicapées de lire, voire même de suivre la messe dans des missels spéciaux ainsi que le démontre la photo ci-dessus. Votre contribution même minime leur ait une aide précieuse. Ne refusez donc pas lorsqu'on vous demandera une aumône.

Rôle historique du Manitoba au sein de la Confédération

Le professeur W. L. Morton, auteur du livre "Manitoba, a History", croit que cette province est appelée par son histoire à jouer un rôle clé dans le fonctionnement efficace de la Confédération. Il a exprimé des idées provocantes sur ce point à une assemblée de la Manitoba Historical Society, dont la Société Historique de St-Boniface est membre. Nous en avons fait une traduction pour fins de reproduction dans nos colonnes, en quatre tranches.

— IV —

Conditions d'entente

Vous voyez donc pourquoi j'insiste sur le rôle historique du Manitoba, et j'allègue que le Manitoba ne peut échapper à son histoire. Vous voyez pourquoi les regards se tournent vers nous pour voir comment la 'province-baromètre' réagit vis-à-vis du mouvement nationaliste français, le plus positif qui se soit jamais produit. Vous voyez pourquoi je me demande ce que nous pourrions faire, et vous avez le droit, à titre d'auditeurs, de me demander à quelles conclusions mes réflexions m'ont amené.

Premièrement, laissez-moi vous dire que je crois sincèrement que le Canada anglais devrait faire quelque chose. Quelle que soit la difficulté que nous ayons à comprendre le tempérament du Canada français, et en face des actes outrés qu'il a posés, je crois que tous ceux qui pensent en véritables Canadiens doivent faire quelque chose, non en acquiesçant aux demandes des Français, mais en adoptant une attitude sympathique comme tout citoyen doit le faire à l'égard de son frère en détresse. Il ne fait aucun doute que la forme de Confédération, telle qu'elle existe aujourd'hui, et en particulier les tendances de centralisation de la politique nationale depuis la grande dépression, sont nuisibles au caractère ethnique du Français comme peuple distinct, et que, si elles ne sont maîtrisées, ces tendances vont lui nuire sérieusement. Il ne fait aucun doute aussi que, quelles que soient la loi et la constitution, un Canadien français peut très difficilement se sentir aussi libre dans le domaine de l'opinion et de l'avancement au Canada que le Canadien anglais.

La grande majorité des Canadiens français, modérés et loyaux comme ils sont, réclament une constitution moins fortement centralisée sur certains points, et une société canadienne dans laquelle un Canadien français puisse vivre sur le même pied qu'un Canadien anglais, et jouir de chances égales dans le domaine du travail et dans celui de l'avancement. Ces problèmes se prêtent à discussion raisonnable, et une fois l'entente réalisée ils se prêteront à une solution conjointe. Je pense donc que les Canadiens anglais, et ceux du Manitoba en particulier, devraient être prêts à agir pour améliorer la constitution et les conditions et relations des deux cultures au Canada. (J'ajouterais que, historiquement et constitutionnellement, il n'y a que deux cultures nationales au Canada, toutes les autres n'ont aucun status constitutionnel).

Assemblée conjointe

Au sujet du biculturalisme, je crois que la province du Manitoba et ses citoyens pourraient bien prendre les devants de façon réfléchie.

La constitution est le premier point sur lequel il faut innover. Ici le champ d'action est quelque peu gêné par l'engagement qu'a pris le gouvernement de M. Pearson de nommer une commission royale sur le biculturalisme, et par la proposition de M. Diefenbaker de soumettre les griefs du Canada français à une conférence f é d é r a l e-provinciale. Chaque point a ses mérites, mais je pense que les deux propositions sont insuffisantes pour les besoins de l'heure. Elles sont insuffisantes parce qu'elles ne tiennent aucun compte du droit des Français, de par leur passé historique, à une part égale dans les cadres de la Confédération.

Je suggère donc un nouveau moyen d'aborder le problème. Celui de convoquer à une réunion générale, un nombre égale et limité de délégués français et anglais de toutes les parties du pays. Ces délégués seraient choisis par le gouvernement fédéral de listes de noms fournis par le gouvernement provincial. Cette réunion des deux groupes répartis également, devrait se faire à intervalles réguliers jusqu'à ce qu'ils en arrivent à une définition claire du mot Confédération, et comment celle qui existe pourrait être modifiée. Le vote se ferait individuellement par chaque délégué dans son groupe, et l'entente serait conclue par une majorité dans chacun des deux groupes. Ces recommandations seraient ensuite soumises au gouvernement fédéral qui, à son tour les exposerait à une conférence fédérale-provinciale. Une telle procédure reconnaîtrait l'égalité formelle des deux groupes, et serait conforme, une fois l'entente conclue, avec notre procédure constitutionnelle tradition n e l l e. Je crois que la province du Manitoba pourrait bien prendre les devants pour amener une telle proposition.

Enquête au Manitoba

Le deuxième point serait d'entreprendre, privément, une certaine enquête pour se rendre compte jusqu'à quel point et par quels moyens l'ancienne dualité et égalité du français et de l'anglais comme langues et cultures pourraient être restaurées au Manitoba. Cette province serait toute désignée pour étudier de façon à la fois sympathique et efficace combien il est difficile d'avoir deux cultures co-existant sur un pied d'égalité. Ce serait l'endroit idéal pour étudier comment ces appels à l'égalité du français et de l'anglais — qui sont justifiés par les faits historiques au centre du Canada — comment, dis-je, ils apparaissent à un Canadien au Manitoba, dont l'origine raciale n'est ni anglaise ni française.

J'exclurais de ces discussions la question des écoles, car cette question n'est pas propre seulement aux rapports franco-anglais.

Il y a, je crois, deux groupes d'organisations privées qui pourraient s'enquérir sur cette question importante et délicate. Dans le premier groupe seraient l'Université de Manitoba et le collège de St-Boniface. Dans l'autre, cette Société et la Société Historique de St-Boniface. J'espère que l'Université pourra peut-être accomplir quelque chose. Je suggère ici que vous discutiez de la chose ensemble, mais au Conseil de la Société, et que celle-ci ensuite demande à la Société Historique de St-Boniface de nommer une société conjointe d'un prestige supérieur pour s'enquérir et faire rapport sur les possibilités de restaurer au Manitoba la dualité et l'égalité du français et de l'anglais, qui furent à l'origine de cette province. Je crois que l'histoire du passé l'exige, et que cet effort contribuerait à faire mieux comprendre les faits historiques du Manitoba. Et, qui sait, les résultats de cette enquête passeront-ils peut-être également à l'histoire . . .

W. L. MORTON,
Université de Manitoba.

En Europe, une petite fille de cinq ans a failli mourir parce qu'elle avait croqué une vingtaine d'amandes contenues dans les noyaux d'abricot. Empoisonnée par l'acide prussique, elle était tombée en syncope: il fallut trois heures pour la ramener à la vie.

Souhait unanime: multiplier les journées anglo-françaises

(Suite de la première page)

Point de départ: ignorance

M. Sherman se présenta comme "le parfait Canadien": né dans la ville de Québec, il travailla quelque temps à Montréal avant de venir à Winnipeg où il occupe aujourd'hui un poste d'influence. Son nom, Louis Sherman, est un mélange de français et d'anglais, donc des deux cultures du pays. Pourtant, ajouta-t-il avec humilité, je ne parle pas le français, je ne parle que l'anglais, ma langue maternelle. (Disons tout de même que M. Sherman commença son discours en prononçant avec beaucoup de bonne volonté quelques phrases en français, et se mérita du coup les applaudissements des auditeurs, en particulier de ceux de langue anglaise.) Jusqu'à tout récemment, je ne m'intéressais pas aux problèmes de "mon frère canadien-français", par pure ignorance. Et je fais partie d'une profession (le journalisme) qui a refusé jusqu'à récemment de s'appliquer au problème.

Mais voilà, M. Sherman s'est mis sérieusement à l'étude de "la question franco-anglaise au Canada et au Manitoba" ces dernières semaines. Il a questionné de nombreux amis franco-manitobains, il a lu des livres d'histoire, il a médité et donc il pouvait annoncer que "je dois changer, ma profession aussi, et tous les Canadiens sans exception. Sans cela nous perdrons une nation qui n'a pas encore achevé sa personnalité". Fortement convaincu de l'urgence du problème et de sa solution, le conférencier se dit heureux de vivre à cette heure de notre histoire, car "c'est une aventure stimulante que d'être Canadien aujourd'hui".

Dans tout son discours donc, M. Sherman s'appliqua à établir très fortement que la crise actuelle qui envenime les relations franco-anglaises est aujourd'hui le fait le plus important de notre vie canadienne, et que tous les autres problèmes lui sont tout simplement subordonnés. La solution de tous nos autres problèmes majeurs dépend dès lors de la solution du premier et plus important.

Fausse réaction: notre "Jeunesse"

Or ce problème n'est pas nouveau, dit-il, car l'hon. Pierre-J.-O. Chauveau, premier ministre du Québec au lendemain de la Confédération, parlait déjà en 1876 (dans "L'instruction publique au Canada") des Anglais et des Français du Canada qui ne se connaissent pas, ne se rencontrent pas, ne se voient pas, excepté dans le domaine politique, dans leur marche vers la même destinée. C'est donc un problème très ancien que nous affrontons. Mais la situation est encore plus tragique de nos jours que dans le passé, au point que les Canadiens français pensent sérieusement à "quitter la Confédération", même au risque de faire crouler toute la structure du pays.

Il importe donc souverainement de chercher la solution, mais sans s'excuser une fois de plus sur notre jeunesse comme nation pour justifier nos erreurs. Car nous ne sommes pas si jeunes que cela, avec 350 ans d'histoire, en trois périodes: la période française de 1604 à 1759, date de la bataille des Plaines d'Abraham; la période anglaise de 1759 à 1867, l'heure de la Confédération; la période canadienne proprement dite, commencée en 1867 et qu'il faut continuer au-delà d'un premier centenaire. Après trois siècles et demi d'histoire, pensons-y bien, il est temps de cesser nos erreurs sociales et politiques.

C'est justement le but de ce colloque, précise M. Sherman. Dès hier, au cours de la première journée de nos discussions, nous avons tous conclu qu'il faut faire de la Confédération une réalité enrichissante "avec et non sans le Québec", et donc qu'il faut réaliser "l'unité nationale dans la diversité". Or Sir Georges-Etienne Cartier disait lui-même que "l'idée d'une fusion des races est utopique". Sir John A. Macdonald partageait la même opinion, affirmant que la Confédération est un traité, qui prévoit la sauvegarde des droits des minorités.

C'est en lisant l'historien Mason Wade (dans "The French-Canadian Outlook") que M. Sherman apprit que pour les Canadiens français la Confédération n'est pas simplement une union fédérale de provinces où la volonté de la majorité doit prévaloir, mais un pacte ou traité entre Français et Anglais garantissant à chaque groupe un droit égal à sa foi, sa langue, ses lois et coutumes. De là découle l'insistance des Canadiens français à préserver l'autonomie provinciale, et leur opposition à la centralisation des pouvoirs à Ottawa. Et aussi leur mécontentement que le caractère bilingue et biculturel du pays ne soit qu'une théorie partiellement acceptée, à contrecoeur. Car les Canadiens français croient avoir tenu leur partie du "traité" de 1867, allant même au-delà de la tolérance envers la minorité anglaise du Québec, alors que les autres provinces ont violé ouvertement la lettre et l'esprit du pacte par leurs actions. (Ici M. Sherman mentionne la Question Scolaire Manitobaine.)

Le gouvernement fédéral est coupable lui aussi, car il n'a pas supporté le bilinguisme dans et hors du Québec, ni donné une part proportionnelle des nominations fédérales aux Canadiens français. De plus, alors que 36 pour cent des Canadiens français sont bilingues, à peine 4 pour cent des autres Canadiens peuvent se vanter de posséder les deux langues officielles du pays. D'ailleurs, trop de Canadiens d'expression anglaise croient que le français est une langue étrangère, et l'assimilent à l'ukrainien, à l'allemand, etc.

Manque de dialogue

Ayant rapporté ces faits précis, le conférencier rappela une phrase prononcée la veille par le R. P. Ludger Guy, S.J.: "Si le Québec quitte la Confédération, 90 pour cent du blâme devront être assumés hors du Québec". Peut-être, continua M. Sherman. Mais, dit-il, je plaide, pour ma part, ignorance, car "personne au Canada français n'a jamais articulé clairement les griefs en cause, au moins pas avec succès. Peut-être pourrions-nous dire que si le Québec quitte la Confédération, 90 pour cent du blâme vont au Québec qui a failli à sa tâche de dire aux Canadiens anglais **pourquoi** il veut quitter". Donc les grands griefs du Canada français doivent être énoncés devant la masse anglaise, par les législateurs, les éducateurs, le clergé, la presse de langue française. La majorité des hommes et des femmes de langue anglaise sont des gens de bonne volonté, affirme M. Sherman, qui, une fois bien éclairés, s'efforceront sérieusement d'enlever le fardeau des injustices des épaules des Canadiens français.

Disons donc que tous nous avons failli à notre tâche dans le passé. Oublions tout cela. Regardons l'avenir. Par exemple, nous du Seminar, nous savons maintenant en quoi consiste exactement la question manitobaine. On nous l'a dit hier que le problème manitobain consiste presque entièrement dans la position du français dans nos écoles publiques. C'est ignoré de la vaste majorité des Manitobains actuels, mais nous savons que les Franco-manitobains sentent que l'esprit, sinon la lettre de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique et de l'Acte du Manitoba a été abrogée (d'abord en 1890, puis en 1916) quand l'anglais a été constitué la seule langue officielle d'instruction dans les écoles publiques de la province, et donc quand les Manitobains de langue française ont perdu leur droit original de préserver leur langue là où vraiment c'est important, dans les salles de classe.

C'est là le coeur de la question manitobaine, dit M. Sherman: le désir bien justifié des Franco-manitobains de voir leur langue restaurée dans leurs propres classes, et de la rendre disponible aux autres Manitobains qui le veulent. Nous devons donc, ici au Manitoba, nous appliquer avec charité et sagesse à solutionner ce grief clairement défini.

La nature des griefs du Québec est encore plus complexe, mais il y aurait là un riche sujet pour une autre rencontre dans un prochain avenir.

M. Sherman conclut son exposé en rappelant que la Confédération n'est pas un fait accompli. C'est donc notre tâche à nous, maintenant, de nous appliquer à construire aujourd'hui la bonne sorte de Confédération pour les années '60, '70, nous demandant (ici le conférencier paraphrase une sentence du président John F. Kennedy) "non pas ce que la Confédération peut nous donner, mais ce que nous pouvons faire pour renforcer la Confédération".

On demande: nouveau climat

M. Roland Couture, deuxième orateur, vint compléter les paroles de M. Sherman en présentant un programme susceptible de mener à bien les discussions de la première journée du colloque. En effet, dit-il, hier nous avons concentré particulièrement tous nos efforts pour mieux comprendre les droits constitutionnels et historiques des deux principaux groupes du pays, sans oublier les droits naturels des Néo-Canadiens. C'est ainsi qu'on a pu étudier maints aspects de notre constitution, de la structure du pays, et discuter les problèmes qui peuvent détruire l'essence même de la Confédération de 1867, pacte à peine centenaire et dont les célébrations prévues pour 1967 rencontrent peu d'enthousiasme dans le peuple insatisfait.

Aussi il importe de créer un nouveau climat de pensée, et il faut introduire ce climat d'abord dans nos écoles, nos collèges, nos universités par un programme d'enseignement susceptible de préparer les jeunes à être citoyens d'un pays où sont officielles deux langues et deux cultures, et à travailler à garder ensemble toutes les parties constituantes.

M. Couture propose donc d'abord un enseignement fructueux de la géographie canadienne qui engendrera plus de confiance et de fierté chez les propriétaires d'un pays si riche et si prospère; une étude complète de notre histoire qui contribuera réellement à la formation patriotique des Canadiens; un enseignement systématique des caractéristiques fondamentales du patriotisme, vertu qui est faite de charité et de justice, incluant nommément l'amour de nos compatriotes et la justice à tous les niveaux, surtout envers les minorités. Un tel programme ne peut que faire naître un esprit parfait de compréhension mutuelle. Surtout s'il est complété par un cours de citoyenneté, cours bien documenté sur les valeurs si riches de notre Canada et sur les responsabilités des citoyens envers leur pays, à tous les degrés, c'est-à-dire au municipal, au provincial et au fédéral.

Le Manitoba en tête

Le conférencier consacra ensuite une bonne partie de ses remarques à la question primordiale "des deux langues" dont l'enseignement, partout au Canada, pourrait changer définitivement "le triste héritage de nos deux solitudes". Car, dit M. Couture, le langage est le véhicule de la civilisation. Donc, rejeter l'une des deux langues officielles de notre pays démontre que nous ne voulons pas retenir la civilisation qu'il transmet.

C'est pourquoi, l'enseignement des deux langues "sur base d'option" serait un grand pas vers la stabilité d'une nation canadienne plus unie. Dans le passé, beaucoup de personnes des Etats-Unis et du Canada ont négligé ou même refusé d'apprendre une langue seconde. Cette attitude d'esprit a changé récemment, parce que plusieurs voyagent beaucoup et que le monde devient toujours plus petit à l'âge des réactés. Ils savent que ce n'est pas seulement en Europe que des gens apprennent volontairement et sans obligation une deuxième langue. Nous devons donc nous efforcer d'offrir une langue seconde à tous les Canadiens, d'abord l'anglais ou le français officiel sur un pied d'égalité, nivelant ces montagnes de préjugés qui trop souvent ont diminué nos horizons culturels dans le passé. Et pourquoi ne pas agir ainsi d'abord au Manitoba, notre province devenant du coup le laboratoire où naît un nouveau Canada?

"Vouloir c'est pouvoir, conclut M. Couture. Répondons au défi de notre temps. Les Manitobains en ont l'opportunité".

Après ces deux discours, les 30 participants se partagèrent en deux groupes d'étude pour approfondir encore davantage les questions en cause. Il semble qu'ils s'attardèrent au cours de l'avant-midi aux problèmes de biculturalisme, de bilinguisme et aussi de multiculturalisme au Canada, accordant d'ailleurs une attention particulière au contexte manitobain. Dans l'après-midi les deux groupes se réunirent en un seul, la majeure partie du temps étant consacrée à l'étude des propositions suggérées par le docteur Pat Doyle, de Ste-Anne-des-Chênes, comme conclusions pratiques de cette rencontre. A la fin, il fut entendu par tous qu'un comité de trois membres prépare un texte précis de ces propositions: le docteur Pat Doyle, président, le R. P. Raymond Durocher, O.M.I., et M. Bud Sherman. Le R. P. Ludger Guy, S.J., du Collège de St-Boniface, présida cette réunion de l'après-midi.

Sommaire et voeux

Après le souper, M. Julius Berkowitz, président, dit en quelques mots bien choisis comment, au cours de la rencontre, les participants avaient pris clairement conscience qu'au Canada (et au Manitoba) nous avons un problème. Or, dit-il, la plupart de nos problèmes résultent de l'ignorance ou de l'incompréhension. Il suggéra donc que soit adoptée une attitude aggressive, comme celle qu'emploie . les vendeurs de produits commerciaux, pour éclairer les esprits et clarifier tous les doutes ou préjugés.

Le Père L. Guy donna ensuite un résumé du travail effectué en commission dans l'après-midi. Le docteur Doyle lut le texte des résolutions préparé par son comité de trois membres (n'oubliant pas de parler en français et en anglais, et de féliciter les organisateurs de ce repas "à la française, avec vins fins et liqueurs de qualité"). Une suggestion de M. Raymond Bernier laisse espérer une future rencontre avec les représentants de la presse, radio et télévision pour chercher avec eux les meilleurs moyens d'atteindre la masse et de lui communiquer le fruit des études des deux derniers jours. Tous votèrent à l'unanimité en faveur des résolutions et de la suggestion.

Le colloque est terminé. Mais il sera suivi bientôt d'autres rencontres, tel que demandé. L'esprit qui anima les participants, ces 4 et 5 septembre, permet de croire que ces futures rencontres porteront d'amples fruits. La qualité et l'influence des quelque 30 membres de ce premier colloque assurent même que ces fruits commenceront à fleurir dès maintenant.

A l'Hôtel de Ville La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE,
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 9 septembre avait lieu la réunion régulière du Conseil de la ville de St-Boniface. M. le maire félicita les personnes présentes d'être venues en aussi grand nombre et leur dit combien les membres du Conseil apprécient de parler devant un auditoire.

M. A. Walker, du chemin Burnsway, se fit le porte-parole d'une délégation imposante de St-Boniface qui demandait à la ville de bien vouloir rendre les rues Holden et Burnsway passables afin que l'autobus scolaire du Metro puisse circuler sur ces rues pour transporter les enfants à l'école King George. Certains élèves auraient d'un demi à un mille à marcher pour se rendre au plus proche autobus. Si le service n'était pas recommencé, certains parents ne voulaient pas exposer leurs enfants aux dangers de la marche sur les routes 15 et 59. M. le maire leur fit remarquer que les propriétaires qui résident sur le chemin Burnsway avait refusé de faire paver leur rue mais que néanmoins la ville s'occuperait d'y faire déposé du gravier, mais que ceci ne pouvait être qu'une mesure temporaire dû aux travaux en cours dans ce district; le problème du choix de l'arrêt d'autobus ainsi que du nombre d'autobus requis relève plutôt de la commission scolaire de Norwood et du Metro et M. le maire leur recommande de s'adresser à ces deux corps publics; certaines personnes voulaient avoir l'opinion de l'échevin Softley qui est surintendant des écoles du Norwood, mais M. le maire leur dit que l'échevin Softley siégeait comme représentant du quartier 5 et non comme surintendant des écoles et que la discussion à ce sujet devrait se faire devant la commission scolaire de Norwood. A la dernière heure nous apprenons que le problème a été résolu d'une manière satisfaisante.

Un résidant de la rue Coniston présentait une pétition protestant contre la pose d'un égout et s'objectait aussi au pavage de cette rue et de la rue Chandos, disant que ces deux projets ajouteraient environ $140 de plus à leurs taxes pour une période de dix ans et demande que ces projets soient financés en répartissant le coût à tout le district; la pétition fut remise au trésorier pour rapport.

Une lettre du département de santé de la province avise qu'un vaccin spécial sera disponible pour toute personne qui serait attaquée par des animaux sauvages qui envahissent nos villes en plus grand nombre.

La délégation de St-Boniface Est s'était plainte aussi des odeurs qui venaient du terrain des vidanges. M. le maire voulait s'assurer des dates où ces odeurs s'étaient manifestées parce que, dit-il, la ville a beaucoup dépensé de temps et d'effort cette année pour faire de ce dépotoire un des meilleurs, sinon le meilleur du Grand-Winnipeg.

Vu le rapport du gouvernement métropolitain au sujet de ses projets pour les 25 ans à venir, l'échevin Lonergan, secondé par l'échevin Baudry, demandait au Métro de considérer la construction d'un pont dans la partie nord de notre ville. M. le maire remarque qu'il faudra sans doute attendre que le Métro ait fini avec le projet d'un pont à St-Vital et qu'alors nous pourrions en demander deux.

Les nominations pour les postes d'échevins seront reçues entre midi et 1 h. p.m. au bureau du greffier, le 2 octobre; les élections auront lieu le mercredi 23 octobre et ceux qui ne pourront être présents le jour de votation pourront voter à l'Hôtel de ville les 18, 19 et 21 octobre.

Résolutions

Parmi les 68 résolutions soumises à l'approbation du Conseil, nous remarquons que: permission est accordée à l'ingénieur de se rendre à Detroit, Michigan, pour une réunion de l'American Public Works Association, du 29 septembre au 2 octobre;

que la ville demandera au Manitoba Hydro d'installer une lumière à l'angle des chemins Elisabeth et 59;

que vu les informations reçues de la Chambre de Commerce de St-Boniface, disant que 48 épiciers et bouchers sont en faveur de la fermeture du mercredi après-midi, sept en faveur du lundi et trois qui voudraient l'abolition du règlement de fermeture, la question d'abroger le règlement est finalement retournée au dossier;

que la ville prenne les mesures nécessaires pour arrondir les coins des ruelles lorsqu'elle procédera au pavage des ruelles entre les rues St-Jean-Baptiste et De la Morénie, Aulneau et Langevin et Ritchot et St-Jean-Baptiste;

que les plans soumis par M. E.-J. Gaboury pour la station de police soient acceptés et que M. Gaboury soit autorisé à demander des soumissions pour la construction qui devrait débuter vers le 15 octobre.

L'échevin Guilbault donnait avis qu'à la prochaine réunion du Conseil il demandera que le rapport de la commission Monnin sur la redivision des quartiers électoraux soit de nouveau mise à l'étude; l'an dernier, le Conseil avait refusé d'accepter la recommandation de cette commission.

Le 17 octobre étant la journée des Caisses d'épargne, la Manitoba Credit Union League demande à la ville de bien vouloir proclamer cette journée comme "Credit Union Day", marquant le 114e anniversaire des Caisses qui sont maintenant établies dans 67 pays.

A lundi prochain.

* * *

St-Boniface, Man.,
293, avenue Provencher.

Cher rédacteur en chef,

Nous voulons prendre cette occasion pour vous féliciter du merveilleux travail que vous faites dans votre journal **La Liberté et le Patriote**. Ici, nous parlons expressément de la notice dans le journal du 5 juillet, que vous avez si aimablement publiée qui rappelait notre numéro de téléphone aux gens de notre quartier.

Encore, nous remercions votre rapporteur, M. Lane, qui se révèle comme journaliste habile, juste et dévoué dans les affaires municipales de notre ville.

Nous vous souhaitons un grand succès pour le future, comme vous l'avez d'ailleurs eu dans le passé.

Sincèrement,

Echevin et Mme
Thomas LONERGAN.

Les auxiliaires de la Légion de Marie invités au pèlerinage

C'est à la grotte du Noviciat des Pères Oblats à St-Norbert le dimanche 22 septembre qu'aura lieu le pèlerinage annuel de la Légion de Marie et tous seront bienvenus à se joindre aux Légionnaires pour honorer de façon particulière leur Mère du Ciel.

Pour les gens de St-Boniface, le départ s'effectuera du gymnase Notre-Dame, angle St-Jean-Baptiste et Cathédrale, à 11 h. a.m. précises. Des voitures seront à la disposition des pèlerins. La sainte messe sera célébrée à la grotte à midi et sera suivie du dîner en pique-nique. Que chacun apporte donc son panier de provisions, quant aux rafraîchissements il y en aura sur les lieux.

Après le lunch, ce sera une période de temps libre pour les divertissements ou le repos. Vers les 3 heures, on fera les exercices du Chemin de la Croix et pour terminer cette journée mariale, tous réciteront en choeur la belle prière légionnaire en hommage à leur Souveraine.

Déjeuner-communion

La Curia Notre-Dame-des-Prairies annonce aussi la reprise des déjeuners-communions qui ont lieu le premier samedi de chaque mois, à 8 h. a.m. en la cathédrale de St-Boniface. Après la sainte messe, on récite ensemble la consécration à la sainte Vierge, et alors tous les membres auxiliaires sont instamment priés de se joindre aux membres actifs, dans la salle Jubinville au sous-sol de la basilique, pour y prendre un bon déjeuner dans une ambiance toute fraternelle.

La Légion de Marie fait une invitation pressante à tous ses membres auxiliaires d'assister à ces déjeuners-communions car ils constituent un excellent moyen de prendre contact avec eux et aussi de renouveler la fidélité légionnaire de chacun.

Qu'on se le dise: le prochain déjeuner-communion aura lieu le samedi 5 octobre et tous seront les bienvenus.

Chevaliers de Colomb



Conseil St-Boniface no 3158

Si certains conseils ont été forcés de contremander leurs assemblées faute de quorum ces derniers temps, c'est peut-être dû à la période des vacances qui vient à peine de prendre fin. Le Conseil St-Boniface peut être fier du fait qu'il ne s'est pas trouvé dans de telles circonstances. Plusieurs visages bronzés par le soleil se retrouvaient parmi l'assistance à l'assemblée de lundi dernier. On se demande toutefois si par mégarde, ils n'auraient pas laissé quelques-uns de leurs frères à la plage? Eh bien, la question est toute naturelle: Où sont ou que faisaient tous nos autres frères? Nous avions parlé d'énigme dans notre chronique précédente! Quelqu'un aurait-il la réponse à celle-ci?

On nous apprend qu'une assemblée d'Etat aura lieu en l'hôtel Niakwa Motor, le 29 septembre, commençant à 10 h. 30 a.m. Tout membre du troisième degré peut y assister. Nous invitons tous nos membres de prendre en note la date de cette réunion; peut-être apprendrions-nous bien des choses qui en valent la peine . . .

Un des projets qui nous touche de près, et appelé St-Boniface-Afrique, pourrait fort bien être bouclé le 1er octobre prochain, lors du grand diner, présenté sous les auspices de notre conseil et qui aura lieu à l'hôtel Niakwa Motor. L'enjeu en vaut la peine: un joli billet tout neuf d'une valeur de $1,000. Le prix d'entrée: $25.00. Gros montant, dites-vous, peut-être, mais quelle belle oeuvre! Si vous connaissez des personnes intéressées, et il y en a, vendez-leur un billet que vous pourrez obtenir de n'importe quel membre de l'exécutif. Faites vite, cependant; ils se vendent comme des pains chauds, et pour cause . . . $1,000, ce n'est pas à dédaigner!

Les 12 et 13 octobre, deux dates à retenir. La première, c'est l'anniversaire de la fondation de l'Ordre des Chevaliers de Colomb. Le banquet traditionnel aura lieu à l'hôtel Marlborough. Les billets, en vente sous peu, coûte $4.00 par personne. Un grand bal clôturera la soirée. L'an dernier, le Conseil St-Boniface a fait très bonne figure à cet événement. Espérons en faire autant cette année. Les billets seront en vente sous peu. Le lendemain, 13 octobre, vous êtes invités à participer à un déjeuner-communion.

Les préparatifs en marge de la Convention d'Etat avancent bon train. Déjà des arrangements pour les salles de réunions et de banquet ont été faits, et certains argents mis à la disposition des responsables pour leur permettre d'accomplir plus facilement leur tâche. (Quelqu'un s'épargne du temps, de l'ennui de cette façon? Où est-ce simplement un préjugé?)

Nous apprenons que la cygogne a fait un autre atterrissage parfait. Félicitations au frère H. G. Un point toutefois, pique notre curiosité: Nous avons toujours compris que les cigares sont de mode après un tel événement. Notre frère et son cigare vont toujours de pair, mais lorsque la nouvelle du grand événement nous fut transmise, nous remarquions l'absence évidente du traditionnel cigare à la bouche (et dans les goussets) de notre cher frère. Qu'est-ce que ça peut bien vouloir dire . . .

APRES-TOUT.

Nominations ecclésiastiques

Mgr Normand Chartrand, C.S., chancelier de l'archidiocèse de Winnipeg, a été nommé cette semaine membre du Conseil diocésain.

Mgr Chartrand a été nommé par la Conférence Catholique du Manitoba, directeur spirituel de l'Association catholique des Gardes-malades, qui sera réorganisée. Le nouveau directeur enseigne aux gardes-malades aspirantes de l'hôpital Miséricorde depuis plusieurs années.

M. l'abbé J. A. Mullally remplacera Mgr Chartrand comme directeur du mouvement des Familles chrétiennes.

La Conférence Catholique du Manitoba annonce en même temps la nomination du R. P. Maurice Dussault, O.M.I., comme président-fondateur d'une Association d'Aumôniers d'hôpitaux. Il n'en existe pas à l'heure actuelle dans la province, mais dans les Maritimes et le Québec il y a des associations provinciales qui ont tenu des réunions "nationales" à l'occasion de deux congrès des Hôpitaux Catholiques du Canada, à Montréal et à Ottawa.

Au Manitoba, il n'y a qu'une poignée d'aumôniers à plein temps, mais plusieurs curés s'occupent d'hôpitaux en marge de leur paroisse. Le Père Dussault, bien connu comme ancien supérieur du Juniorat, directeur de la Maison des Retraites de St-Boniface, aumônier militaire et prédicateur de missions paroissiales, est aumônier de l'hôpital Miséricorde de Winnipeg.

* * *

Obédiences oblates

Le bulletin de la province manitobaine des Oblats de Marie Immaculée annonce les obédiences suivantes:

Le Père Raymond Beauregard (Villa Maria), études catéchétiques à l'Université de Montréal;

Le Père Placide Châtelain (Camperville), assistant à l'école indienne de Fort Frances;

Le Père Charles Comeau (Fort Frances), missionnaire à Fort Alexandre;

Le Père Raphaël Lechasseur, (aumônier des Oblates), au noviciat de St-Norbert, rédacteur de l'"Ami du Foyer" et "Socius" du R. P. Maitre!

Le Père Florido Turgeon (collège de Gravelbourg), assistant administrateur à la maison de retraites fermées Villa Maria;

Le Frère Denis Boulet (noviciat), au scolasticat de Lebret.

Les Parents et Maitres du Précieux-Sang se renseignent sur le programme de l'année

La première réunion de l'Association des Parents et Maîtres du Précieux-Sang a eu lieu le lundi 9 septembre, à 8 h. p.m., à l'auditorium du Club St-Vincent.

Du fait de l'absence du Dr Sabourin, président, le vice-président, M. Fillion, dirigea l'assemblée.

Mme H. Garand donne le rapport sur la bibliothèque de vacances. Elle fait connaître qu'on avait reçu de la bibliothèque de St-Boniface 400 livres dont 150 élèves ont profité, c'est-à-dire à peu près 75 familles.

La Rév. Sr Brigitte, principale, donne un rapport des activités de l'école en général: cette année il y a quelque 615 élèves au Précieux-Sang; des leçons de couture pour les 8e et 9e années seront données par les Soeurs Oblates de St-Boniface; l'étude à l'école de 4 h. à 5 h. et de 7 h. à 9 h. va sans doute recommencer pour les classes supérieures, mais il faudrait des volontaires pour surveiller les élèves; la Caisse scolaire recommencera, encourageons les enfants à prendre de l'intérêt dans leur caisse et à y déposer leurs économies; il y aura une excursion pour les 7e, 8e et 9e années dans la réserve forestière de Pineland vers la fin de septembre. La conférencière parle enfin de l'organisation des patrouilles.

Mme Dorge invita les présents à prendre des livres de la bibliothèque de l'association et elle rappelle que sur $1.00 de cotisation exigé chaque année 25c sont réservés à l'achat des livres.

Le vice-président et le R. P. A. Lemoine, O.M.I., expliquent brièvement ce qu'est l'A.P.M., pour le bénéfice des nouveaux arrivés dans la paroisse.

Plusieurs présentations sont faites à l'assemblée: Me A. Dureault présente la Commission scolaire et M. H. Sala, le corps professoral au nombre de 23 et les mamans de classe.

Le Père Lemoine donne une explication brève du programme de la Fédération des Parents et Maîtres du Manitoba pour l'année 1963-64. Le thème de l'année: "L'adolescent et l'adulte", est une continuation du programme de l'année dernière: "La vie affective". Ce programme fera comprendre le rôle des adultes envers les adolescents.

Le point saillant des programmes: aider nos jeunes à se libérer des particularités de l'enfance pour passer graduellement au stage adulte. Notre travail d'adulte est des plus importants. Il nous faut comprendre les jeunes tels qu'ils sont dans leur stage de bouleversement, les accueillir dans l'amitié sincère, pour que les jeunes à leur tour nous acceptent avec nos expériences favorables, nos sages conseils, dans un bel esprit de docilité. Les jeunes ont donc absolument besoin de nous, pour devenir à leur tour des adultes authentiques, à maturité complète.

Le programme de 1963-64 est divisé en quatre parties: 1) relation normale et naturelle entre adultes et adolescents; 2) relation entre adultes et adolescents au sein de la famille; 3) relation entre adultes et adolescents à l'école; 4) relation entre adultes et adolescents au point de vue spirituel.

Le trésorier, M. Lachance, donne quelques détails sur le montant d'argent en banque, et aussi demande de bien vouloir renouveler nos cartes de membre le plus tôt possible. Il parle ensuite d'une assurance-accident qui pourrait être obtenue, encore cette année, pour les élèves du Précieux-Sang.

Après l'ajournement, les mamans de classe se réunirent pour élire une présidente; Mme L. Thioux est élue.

Un goûter est servi et donne aux parents ainsi qu'aux instituteurs un moment pour mieux connaître et parler de leurs intérêts communs: les élèves.

Mme G. LEVY,
secrétaire-correspondante.

Par le trou de la serrure de l'Académie St-Joseph

Quelle exicitation régnait autour de l'Institut en ce 3 septembre 1963! C'était la rentrée des classes et toutes les amies se rencontraient après deux mois de merveilleuses vacances que chacune avait passées. L'appel des promotions eut lieu dans l'auditorium et les élèves se hâtèrent de gagner leurs nouvelles classes, avec leurs nouvelles maîtresses, ainsi que de nouvelles compagnes.

Lorsque tout fut en ordre et que les filles se connurent entre elles, il y eut l'élection des Conseils de classe. Les présidentes de classe de la 9e à la 12e année forment le Conseil Etudiant. Cependant, celles des 11e et 12e se présentèrent pour les postes de vice-présidente et présidente, respectivement. Les candidates au poste de présidente étaient Patricia Dubé, Dorothée Roy et Jeanne Turenne. Celles pour le poste de vice-présidente étaient Doris Bruneau, Diane De Gagné et Karen Joyce.

Lundi, en arrivant à l'école, les élèves se demandaient si elles étaient au bon endroit. Les portes, les fenêtres, les murs étaient couverts de pancartes. Les escaliers nous disaient de monter plus haut avec . . .. les horloges nous disaient qu'il était temps de voter pour . . .., etc. Les élèves marchaient dans les corridors en tournant la tête de tous côtés et encore, je doute qu'elles aient tout vu.

Mardi fut jour de commotion générale. Les candidates donnèrent leurs discours — qui furent tous meilleurs les uns les autres — et on les acclama en criant à nous égosiller, en applaudissant à casser les oreilles et en tapant du pied au point où Soeur Directrice nous avertit d'avoir pitié du vieillard de 60 ans qu'est l'Académie St-Joseph.

Enfin le grand jour! L'anxiété règne dans l'école. Les affiches sont descendues et plus personne n'ose faire de cabale par respect de l'opinion des autres. De 10 h. à 10 h. 30 et de 2 h. à 2 h. 30, les élèves viennent voter.

Enfin, à 3 h. 30 on entend une cloche à l'intercom. La voix de Soeur Directrice se fait entendre. Le silence absolu règne dans l'école. (Quelque chose de rare!)

"La présidente a gagné par une majorité d'un vote. C'est . . . Jeanne Turenne!" Des cris retentirent de toutes parts. Bravo! Hourrah! etc. Mais ce n'est pas tout! La vice-présidente est . . . Karen Joyce! Cette fois, tout le monde laisse aller des cris de joie. On acclame les héroïnes et on les porte en triomphe dans les corridors. Dix minutes durant, ce tintamarre continue, intense Peu à peu, tout se calme et, le coeur joyeux, les élèves prennent le chemin du retour ou se mettent à l'étude, car l'année ne fait que commencer.

Lucie BOILY
et Rose-Marie GUENETTE.

Assemblée mensuelle du Tiers-Ordre franciscain

Lors de son assemblée mensuelle, le 4 septembre dernier, la Fraternité Ste-Rose de Viterbe, du Tiers-Ordre Franciscain, de la paroisse cathédrale de St-Boniface, recevait la visite du R. P. Barthole Charbonneau, O.F.M., missionnaire au Pérou.

Né à Ste-Rose-du-Lac, le Révérend Père partait peu de temps après son ordination, il y a de cela douze ans, pour les régions de ce vaste pays qu'est l'Amérique du Sud. Il nous entretenait de ses missions dans les environs de Moquegua, au sud du Pérou, nous disant qu'il y avait des endroits où le prêtre ne peut se rendre qu'une fois par année pour la célébration de la messe et l'administration des sacrements. Ces gens manquent de nourriture et du nécessaire. Car il semble qu'il n'y a que deux genres de personnes dans ces pays, les riches et les très pauvres.

Ce bon Père nous faisait réaliser combien nous sommes les privilégiés du Bon Dieu; n'avons-nous pas à notre portée tous les secours, prêtres, institutions, collèges, hôpitaux, séminaires, etc? Il nous faisait voir, qu'en tant que Tertiaires de St-François, nous ne pouvons pas rester sourds aux appels de ces malheureux. Le Bon Dieu nous a beaucoup donné; Il nous en demandera plus. Comment pouvons-nous aider? Par nos prières, surtout nos messes quotidiennes, nos communions ferventes, nos pénitences, nos privations . . . Le Bon Père ne faisait pas mention d'aumônes; pourtant, nous le savons, cela s'impose.

Le Père Barthole passera un trop court séjour chez les Révérends Pères Franciscains, à 219, rue Edmonton, Winnipeg. Nous le remercions très sincèrement de sa visite "chez nous".

Filles d'Isabelle

Cercle St-Boniface

L'assistance à la dernière assemblée aurait pu être plus nombreuse, mais nous sommes assurées que les absentes avaient des bonnes raisons et qu'elles nous reviendront à l'assemblée du 17 courant.

Un autobus a été retenu pour conduire les membres à La Broquerie le dimanche 15 septembre, journée du congrès annuel d'Etat. Les soeurs Yvonne Marion et Adrienne Chabidon peuvent être averties si vous désirez être du groupe. Nous avons déjà appelé le plus de membres possible, mais il en est certainement qu'il nous a été impossible de rejoindre. Appelez vous-mêmes si vous êtes intéressée, et toutes devraient l'être vraiment.

A l'assemblée du 17 septembre, nous aurons quelque chose de très intéressant et bien pratique à vous présenter. Une personne de l'équipe de secours de la Société ambulancière St-Jean viendra nous donner des démonstrations de respiration artificielle; c'est une chose que toutes devraient savoir et vous devez vous faire un devoir d'assister à cette démonstration. Un goûter sera servi et nous passerons certainement une soirée agréable en même temps qu'instructive.

A l'assemblée du 2 septembre il a été question que nos membres fassent du tricot pour nos familles pauvres; on tricotera en tout temps, durant les assemblées tout en écoutant les débats et en d'autres occasions propices. Celles qui le peuvent sont priées d'offrir leurs services et celles qui ne peuvent tricoter pourraient toujours offrir de la laine. Nous vous disons au revoir, à dimanche prochain à La Broquerie et à mardi prochain à l'assemblée sociale.

La REDACTRICE.

Si tu veux te faire un ami, commence par l'éprouver et ne te hâte pas de te confier à lui. Car tel lie amitié lorsque cela lui chante, qui ne restera pas fidèle au jour de l'épreuve. (Eccli 6, 7)

Chez WOOLWORTH

259, rue Marion, St-Boniface

77¢ GRANDE VENTE de JOUETS 88¢

1 AVION
Avion Viscount Trans-Canada, environ 13½" long., ailes 15" et quatre hélices rotatives.
Modèle à friction
77¢

C'est une beaute

2 HELICOPTERE NEW YORK AIRWAYS
Grand hélicoptère de 13" avec lames rotor de 4". Modèle à friction.
77¢

3 UKULÉLÉ
Voici un vrai cadeau pour les jeunes de votre famille. Il est très résistant.
77¢

4 PIANO-XYLO
Avec 8 touches et baguette. Métal et bois de couleur gaie. Les touches numérotées permettent de jouer des airs simples.
77¢

5 Autobus d'écoliers
Grand autobus de 10" aux couleurs vives, moderne, à deux étages. 6 roues. Moteur genre à friction.
77¢

6 HELICOPTIERE INTER-CITÉ
Les garçonnets l'aimeront. Le moteur robuste, à friction fait tourner les rotors quand on le pousse le long d'une surface unie, ou sur le plancher.
77¢

7 JEEP
Jeep d'aspect naturel, avec moteur à friction et pare-brise qui se lève et se baisse. Environ 9½" de long.
77¢

10 POUPON DANS CHAISE HAUTE
Poupon de 10". Boit et se mouille. La chaise haute se replie en table de jeu.
77¢

8 MALAXEUR Little Miss
Malaxeur genre à friction. Pressez simplement le bouton à ressort, sur le côté et, il fonctionne comme un véritable. Au complet avec bol à mélanger de 4".
77¢

9 CAMION-MALAXEUR DE BÉTON
Jouet idéal pour les jeunes constructeurs. Environ 8" de long. Avec moteur à friction et six roues de caoutchouc.
77¢

11 Overland Express
Avec sifflet avertisseur. 10½" de long., avec moteur à friction. Jouet très populaire.
77¢

12 POUPÉE ET VOITURETTE
Jolie poupée dans voiturette incassable de 11". La poupée boit et se mouille.
77¢

13 JEU DE MOSAIQUE
Au complet avec 90 pièces de plastique, grand établi. Jouet instructif pour jeunes de 3 à 8 ans. Au complet avec série d'instructions.
77¢

14 STATION-WAGON FORD
Avec moteur à friction. Offert en un assortiment de trois modèles: premiers secours, patrouille routière ou chef de pompiers. Environ 9½" de longueur.
77¢

15 JEU DE BUANDERIE
Pour les fillettes de la famille.
77¢

16 AUTO DE COURSE BENZ
Auto de course en métal. Modèle à friction. Environ 10" de longueur.
77¢

17 JEU DE 6 OUTILS
Au complet avec scie 10", tournevis, équerre, règle de 12", marteau et crayon.
77¢

18 NECESSAIRE DE CUISINE
8 ustensiles de cuisine, nuance cuivrée. Poêle à frire, deux casseroles, couvercle, support et 3 ustensiles de cuisine.
77¢

19 JEU DE DAMES chinois et ordinaire
Jeu familial favori. Deux en un. Damier en métal 12½ x 10½". Au complet avec marbres de plastique et 24 dames ordinaires.
77¢

20 Téléphone en poly PASSE-TEMPS FAVORI
Fait en plastique poly, de couleur. Il sonne quand on signale.
77¢

21 CIBLE POPEYE
Jeu de tir 2 dans 1. A lancer ou à tirer. Au complet avec dards, pistolet et cible-chevalet en métal de couleur.
77¢

38 JEU DE TRICOT
Nécessaire intéressant de tricot, au complet avec 3 bobines de fil de couleur, broches à tricoter et instructions.
77¢

22 JEU DE NETTOYAGE "LITTLE MISS"
Au complet avec balayeuse, ramasse-poussière, brosse et éponge. Tous articles en plastique incassable.
88¢

23 JEU DE QUILLES INCASSABLE
Jeu de quilles en plastique. 10 quilles environ 7" de hauteur et deux boules . . . Quilles de couleur et boules noires.
88¢

24 SINGE SUR MOTO
Prenez plaisir à voir le singe faire des acrobaties, quand la motocyclette heurte un objet. Modèle à friction.
88¢

25 Mitraillette à friction
Mitraillette étincelante, avec tir à gachette.
88¢

28 CAMION DE DEMENAGEMENT SPÉCIAL
Grand camion en plastique de 19", avec 6 roues. Reproduction authentique. Incassable.
88¢

26 GYRODYNE
Hélicoptère pour une personne, avec moteur à friction. C'est le nouveau jouet de l'année.
88¢

27 MESSIRE HIBOU
Jouet en plastique pneumatique, incassable, environ 12" de hauteur. Si vous le bousculez, il roule les yeux et revient à sa position première.
88¢

29 PEINTURE PAR NUMEROS
Tableaux esquissés. Sujets: panoramas, paysages, animaux. 8 imprimés et un pinceau. Le tout en boite attrayante, avec instructions.
88¢

30 JEU DE PERLES
Procurera des heures de plaisir. Perles en plastique pour faire colliers, bracelets, chainettes, etc.
88¢

31 C'EST SENSATIONNEL!
Camion à action pivotante, avec deux remorques interchangeables. En plastique souple, incassable. Au complet avec pompes à essence, feux d'arrêt et affiches de stationnement, en carton découpé.
88¢

Super-valeur 32 JEEP
Grande jeep incassable de 17". Couleurs vives. Fabrication résistante. Résistera aux heurts et coups.
88¢

33 PETIT OURSON
Ourson de 10" au corps pelucheux et doux. Nez en plastique vinyle, yeux de verre et gai ruban autour du cou.
88¢

34 POUR LES FILLETTES
Poupée en plastique de 8", dans couverture. Elle boit et se mouille. Au complet avec manne à linge de 11"
88¢

35 POMPE A INCENDIES
Pompe à incendies de couleur, genre à friction, avec porte-boyau rotatif et avertisseur lumineux pivotant.
88¢

36 POUPÉE 15" REMBOURRÉE
Jolie poupée bien vêture d'un gai chapeau et d'une robe. Elle pleure, si on la presse.
88¢

37 JOUETS À TIRER
en plastique, pour les jeunes.
88¢

- NOMBRE AUTRES ARTICLES NON ILLUSTRES

WOOLWORTH

MEMO DE MAGASINAGE . . .

pour acheter le jouet NUMERO

NO.	✓							
1	6	11	16	21	26	31	36	
2	7	12	17	22	27	32	37	
3	8	13	18	23	28	33	38	
4	9	14	19	24	29	34		
5	10	15	20	25	30	35		



MISE DE COTE POUR NOEL — UTILISEZ NOTRE PLAN DE MISE DE COTE PRATIQUE

Au service du Cercle Molière

"J'ai choisi d'être heureux": M. Julien Forcier, de l'ACTA

Grâce à l'initiative de l'Association Canadienne de Théâtre Amateur, un groupe de jeunes membres du Cercle Molière bénéficie actuellement des conseils que leur prodigue un metteur en scène, jeune, enthousiaste et compétent, M. Julien Forcier.

Tous les soirs de la semaine, en effet, le groupe prépare, au sous-sol de la basilique, sous la direction de M. Forcier, le spectacle "Le Lieutenant Tenant" qui sera présenté en octobre prochain. Les répétitions qui ont commencé le jeudi 5 septembre s'accompagnent de cours d'interprétation, de décor, de mise en scène par ce dynamique ancien de l'Ecole Nationale du Théâtre, de Montréal.

M. Forcier y a complété trois années d'études et a fait face au choix décisif entre son rêve et son métier. "J'ai choisi, dit-il simplement, d'être heureux". Pendant les quatre premiers mois de ces trois années, il essayait, en effet, de combiner un emploi rémunérateur, à temps partiel, avec le programme quotidien des cours qui le "prenait" de 8 heures du matin à 5 heures de l'après-midi. Il y ajoutait quatre heures de travail comme linotypiste jusqu'au jour où le patron lui a fait constater les fruits amers de son surmenage. Il fallait croire à l'impossible (car le subside du "ministère" ne couvrait que les frais scolaires). Adieu au gagne-pain stable et sûr et vive l'aventure!

A 25 ans, il faut le dire, M. Forcier avait de bonnes raisons de se fier à son étoile. Natif de Victoriaville, "sur la rive sud", il avait réussi à faire son chemin comme typographe à l'hebdo **La Nouvelle** et plus tard au "**Nouvelliste**" de Trois-Rivières. (Là, en passant, il a connu M. Hector Héroux, premier rédacteur de notre hebdo **La Liberté.**) M. Forcier doit être l'un des premiers critiques de théâtre à composer ses appréciations de pièces lui-même sur la linotype, ce qui élimine l'étape de la composition sur la machine à écrire. Ayant un métier il a pu aussi décider plus allègrement son déménagement à Montréal.

Maintenant, vétéran de "Richard II", du "Médecin Malgré Lui" (qui passera sur le réseau de Toronto, sur pellicule avec paroles anglaises superposées) et d'autres spectacles, il a poussé la bravoure jusqu'au mariage. (Sa femme, Eve-Marie, est connue des amateurs de théâtre à Winnipeg pour son jeu au cours du Festival national l'an passé.)

M. Forcier croit, naturellement, à l'avenir du théâtre, à Montréal. Plusieurs troupes se développent dans la métropole aujourd'hui, malgré les difficultés syndicales. Le choix des pièces y est aussi encourageant, car les textes modernes et la mise en scène symbolique répondent aux questions de la vie contemporaine et font écho aux aspirations des spectateurs. Au Manitoba, le spectacle que l'on prépare maintenant fait partie de ce courant.

Le jeune professionnel porte un foulard au cou au lieu d'une cravate et s'engage volontiers dans une conversation spéculative, du style Anouilh, mais ses yeux gris fer, sa tenue énergique, ses gestes précis révèlent bien qu'il n'est pas dans la lune, qu'il s'impose et imposera aux aspirants une discipline digne de son métier sérieux et que, malgré sa taille modeste, il mènera au bout, infatigablement, le travail ardu des cours.

Au service de l'ACTA (sur demande de Guy Beaulne, et pour ce qui est de la région de l'Ouest, grâce à l'intervention de Mme Régine Marsh) il se rendra plus tard à Vancouver, prêter main-forte à la "Troupe Molière" de Mme Blanche Lambert, et ensuite, dans le même but, à Moncton.

Sa présence parmi les jeunes des "minorités" donne un avant-goût de ce que peut être un jour le rayonnement du ministère des Affaires culturelles de Québec partout au Canada. A 28 ans, M. Forcier peut se donner un titre qui d'habitude est réservé aux anciens, celui de pionnier. Puisse-t-il revenir un jour juger un festival de théâtre français des quatre provinces de l'Ouest!

Mme Jean-Marie Huot, de St-Boniface, a été nommée tout récemment présidente des Dames Auxiliaires du Cercle Molière.

Thé annuel

L'Alliance Française du Manitoba a le plaisir de vous inviter, ainsi que vos amis, à son thé annuel à la résidence du Dr et Mme T. J. McCaughey, 70, avenue Kingsway, Winnipeg, le dimanche 6 octobre, de 3 h. à 7 h.

Nombreuses activités cet automne à la YWCA

Les membres de la YWCA de Winnipeg viennent de publier leur nouveau programme d'activités d'automne. Ceci comprend des classes d'éducation, en plus de leçons de natation, et de nombreuses heures dédiées aux sports et autres activités pour personnes de tout âge et de toute nationalité.

Pour les dames, il y a des classes de couture, de tissage et autres travaux. Les hommes pourront aussi participer à diverses activités et les plus jeunes auront un choix varié d'occupations: cours de natation, de gymnastique, d'art dramatique, etc.

On peut se procurer plus d'informations en appelant WH 2-2407 ou en se rendant au local de la YWCA, une rue au nord de la Baie.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Que penser de l'assistance à la dernière assemblée? L'adjectif la qualifiant le mieux est piteuse! En consultant le dessin graphique de l'année dernière, je dois avouer que c'était un peu mieux, mais tellement peu! Franchement les gars, pour un conseil de la taille du nôtre on doit pouvoir faire mieux.

A part cela, ce qui m'a déplu le plus, c'est que le nombre d'officiers présents n'était pas de quoi se vanter non plus. Peut-être que, quand le comité de nomination a approché certains de ces derniers et que leur élection fut confirmée, ils ont été tellement aveuglés par l'honneur qui leur fut conféré, qu'ils en ont oublié leur responsabilité. Et notre député de district d'expliquer si bien ce point-là durant l'installation des officiers qui eut lieu à cette assemblée! Mais alors, autant de vains mots pour ceux qui n'étaient pas là! Peut-être pourrons-nous leur rapporter quelques bonnes paroles à la prochaine assemblée (si nous pouvons compter sur leur présence).

D'autre part, les absents ont aussi manqué les bonnes paroles de notre aumônier qui nous donna un bref aperçu de "ses activités" durant les mois d'été et qui remercia tous ceux qui l'ont aidé, par leurs prières, à mener son calvaire à bonne fin.

Une occasion plus joyeuse fut le déjeuner-communion du dimanche. Une quarantaine de convives se présentèrent à l'église du Précieux-Sang pour se rendre au banc de communion en groupe et ensuite jouir du délicieux déjeuner préparé par les bonnes dames de la paroisse. Merci mesdames pour votre charmante aide.

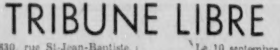
Je crois qu'il ne serait que juste et équitable aussi de remercier ces frères qui se sont présentés pour aider au service des assiettes. Un, surtout, paraissait tenir ce petit boulot à coeur, car il passait pas mal de temps dans la cuisine avec les dames! Pourrions-nous nous attendre à une explication à la prochaine assemblée, frère M. P.? Peut-être ne réalisait-il pas que nous n'attendions que lui afin de pouvoir présenter le R. P. Ducharme, conférencier du jour.

Comme de coutume, celui-ci nous régala d'une de ses conférences, qu'il sait si bien donner, et ayant comme sujet la psychologie de l'amour, avec son développement, depuis la naissance jusqu'à la mort, chez la femme et l'homme. Inutile de dire l'intérêt porté au discours du Révérend Père, qui sut rehausser la matinée avec quelques bonnes anecdotes.

Et maintenant, place aux futures activités. N'oublions pas le caractère spécial de notre prochaine assemblée: visite fraternelle d'un autre conseil. Montrons-nous de bons hôtes en étant présents en grand nombre nous-mêmes. Plus tard dans la semaine, le vendredi 20 septembre, à 8 h. p.m., pour préciser, il y aura une de nos fameuses soirées sociales! Ceux qui ont l'habitude d'y venir n'ont pas besoin de plus de détails. Ceux qui n'y sont jamais venus encore n'ont qu'à venir s'en rendre compte eux-mêmes. Ils ne le regretteront pas. Parole de

FIGARO.





TRIBUNE LIBRE

630, rue St-Jean-Baptiste,
St-Boniface, Man.,

M. le directeur,

Puisque M. Rottiers et M. Guénette ont bien voulu faire paraître leurs lettres dans le journal, ils n'y verront aucun inconvénient à nos réflexions par le journal.

• • •

M. Rottiers,
M. Guénette,

Tout doux! vous avez tous les deux raison et tous les deux tort. M. Guénette a raison de dire que nous sommes au Manitoba ici; qu'il n'y a aucun rapport entre le FLQ et ce petit "problème" qui est du "chiâlage" de la part de M. Rottiers. Pour le moment, laissons le FLQ au Québec! . . .

M. Guénette, vous avez tort de dire que les Français ont assez de vrais problèmes déjà que M. Rottiers n'a pas besoin de s'efforcer d'en trouver où il n'y en a pas! Quels problèmes? . . . Tort de dire qu'on ne peut pas exiger le Français partout et toujours et en même temps assurer que nous voulons et devons être bilingues. En négligeant d'exiger le Français partout et toujours, vous risquez fort de vous trouver avec un Canada unilingue et qui ne sera pas Français.

C'est justement en nous permettant la médiocrité que nous irons plus vite à la décadence. Et il y a bien des manières d'être fanatiques!

Vous avez raison, M. Rottiers, de n'être pas satisfait de ces réticences répétées d'employées du Manitoba Telephone System; raison, que cela irrite les nerfs; raison, que les Canadiens français ne sont pas des citoyens de seconde zone et ne veulent pas d'une politique de ségrégation.

Comme chiâleur, vous l'avez fait individuellement si j'en juge par l'adresse. Seulement le travail qui demande de téléphoner assez souvent à l'extérieur de la province découle des bureaux de l'AECFM. Et voilà où vous avez eu tort!

Au lieu d'écrire à M. J. F. Mills du Manitoba Telephone System, il me semble que cela aurait été plus simple de demander à l'AECFM au cours d'une réunion de faire enquête sur le nombre de téléphonistes françaises de Winnipeg; le nombre possible de jeunes qui seraient intéressés à ce genre de travail; puis, je ne sais pas, mais cartes en mains, tout bonnement attaquer le M. Mills avec diplomatie et le forcer à employer ces jeunes filles en le convainquant qu'elles sont bilingues . . . et votre problème aurait été réglé.

Pour lors, votre lettre n'en aura été qu'une autre tendant à convaincre nos amis Anglais que nous ne savons que chiâler. Raison de plus pour ne pas en employer, des Françaises. Le plus tôt nous changerons de mode de tactiques, le mieux sera-ce. Autrement, nous le ferons grandir ce FLQ.

Il faudrait sans tarder se convaincre que l'AECFM s'occupe de l'enseignement du Français dans nos écoles, mais qu'aussi elle doit être en mesure d'aider tous nos jeunes à se placer là où ils feront le plus de bien à la cause française. Sur ce point, consultez les jeunes eux-mêmes. Comptez le nombre des 15 à 20 ans qui ont laissé l'école en 9e, 10e et 11e et le genre d'emploi qu'ils ont. Demandez-leur qui les a aidés à se placer . . . comptez ceux qui végètent . . . etc., et si vous n'êtes pas convaincu que notre potentiel se gaspille à cause de nous les adultes qui sommes 70 ans en retard, si vous n'êtes pas convaincu que ce n'est pas M. J. F. Mills le grand responsable mais nous tous, je vous écrirai une belle longue lettre d'excuses. Après tout, il me semble que c'est une façon logique d'être réalistes.

Mme Henri CAMPAGNE.

• • •

M. le directeur,

C'est à ma très grande surprise que j'ai dû constater qu'un lecteur de **La Liberté et le Patriote** n'approuvait pas les démarches de M. Rottiers, qui exigeait en tout temps de la "Manitoba Telephone System" une réceptionniste qui pouvait s'exprimer en français. Moi, je dis, mille bravos, M. Rottiers! S'il n'y avait pas de piliers comme vous, il y a longtemps que le français serait disparu au Canada, ou même au Québec. Il est grand temps de montrer que nous ne sommes pas des guenilles. Si nous voulons du français, c'est à nous d'en mettre et d'en exiger! Et, si la demande de M. Rottiers est exaucée, réalisons que ce brave monsieur aura en toute probabilité créé un nouvel emploi pour un des nôtres.

Quelle insulte pour notre province-mère que cette réponse de M. Guénette! Comment pouvons-nous reprocher aux mouvements séparatistes du Québec de vouloir établir un état indépendant? Pourquoi le Québec continuerait-il à s'intéresser à nous? Depuis l'arrivée dans l'Ouest des premiers colons de langue française, nos frères de l'Est ont fait tout leur possible pour venir à notre secours, mais nous les avons souvent misérablement déçus. Si bien qu'aujourd'hui une grande partie de nos jeunes n'ont pas seulement perdu leur langue mais sont antipathiques à tout ce qui est français. Encore une fois, bravo M. Rottiers.

Je vous remercie pour la publication de cette lettre.

Paul ANDRE,
189, rue La Vérendrye,
St-Boniface, Man.

Le 10 septembre 1963.

Révérend Père,

Permettez-moi de vous remercier tout d'abord d'avoir bien voulu accepter de publier ma lettre adressée au directeur du Manitoba Telephone System, dans votre journal du 30 août dernier, et aussi la réponse de M. Claude Guénette.

Je n'ai pas l'intention de poursuivre longtemps cette polémique; cependant, je vous serais reconnaissant de bien vouloir publier cette semaine encore, la réponse que j'adresse par même courrier à mon correspondant; elle permettra, je l'espère, de l'éclairer et d'intéresser vos lecteurs.

Croyez que j'apprécie beaucoup cette opportunité que vous offrez à vos lecteurs, d'exposer leurs idées dans les colonnes de "Tribune Libre".

Je vous en remercie et vous prie de croire en mes bons sentiments.

René ROTTIERS.

• • •

M. Claude Guénette,
390, rue La Rivière,
St-Boniface, Man.

Cher monsieur Guénette,

Laissez-moi vous remercier d'avoir pris la peine de m'écrire, suite à ma lettre publiée dans **La Liberté et le Patriote** du 30 août dernier.

Pour l'information des lecteurs, et surtout pour la vôtre, je reproduis, avec la permission de son auteur, une autre lettre reçue à ce sujet. La voici:

"J'approuve grandement votre lettre de protestation au Manitoba Telephone System contre le service de communications uniquement en anglais avec la province de Québec.

"Un paroissien de St-Pierre n'a pas pu transmettre un message urgent à une famille de Montréal parce que l'"opératrice" de langue anglaise ne savait pas parler ou comprendre le français et cette famille ne comprenait pas l'anglais."

(signé: Edmond Lavoie, curé.)

Sans doute direz-vous: "tant pis pour eux; ils n'avaient qu'à savoir l'anglais . . ."

Prêcher le bilinguisme, cher monsieur, c'est très bien, mais pourquoi faut-il que les Canadiens français, seuls, soient bilingues? Pourquoi faudrait-il qu'ils renient leurs droits? Que, parce qu'ils sont minorité au Manitoba, ils lèchent les bottes de la majorité anglaise?

Auriez-vous honte, vous-même, d'être Canadien français? du nom français que vous portez?

Voyez-vous, cher monsieur, lorsque les Pères de la Confédération signèrent l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord en 1867, ils accordèrent les mêmes droits aux deux langues officielles: l'anglais et le français; s'il existe aujourd'hui une seule province au Canada où le français n'est pas considéré comme langue officielle au même titre que l'anglais (vous savez peut-être ce qu'il en est) la Confédération est alors un odieux mensonge et une injustice.

Pour ma part je ne suis pas de ceux, sachez-le, qui s'inclinent devant l'injustice, ni devant les poltrons. Tout néo-canadien que je suis, je suis de culture française, et ne veut la renier à aucun prix; je suis Canadien français de coeur et d'âme, et j'entends le rester.

Dois-je vous rappeler les directives que donnait Son Exc. Mgr Arthur Béliveau aux pères de famille canadiens-français du Manitoba, lors du premier congrès général de l'Association d'Education en 1916? Son Excellence leur disait que ce ne serait qu'à coups de détails qu'ils réussiraient à préserver la langue et la culture françaises, et c'est à cette occasion historique et mémorable qu'il leur dit: "Si vous voulez du français, c'est à vous d'en mettre . . ."

Ne pensez-vous pas que si tous les nôtres, depuis 1916, avaient eu le courage d'exiger du français partout, dans le détail; d'"en mettre" partout, dans le détail, nous en aurions partout aujourd'hui?

Les pires ennemis de la cause française, voyez-vous, ce ne sont plus nécessairement aujourd'hui nos compatriotes anglophones, mais bien ceux des nôtres qui trouvent tellement naturel de faire leur "business" en anglais, parce que ça fait "cute" et c'est tellement plus "easy".

En ce qui concerne les téléphonistes du Manitoba Telephone System, qu'elles soient en majorité de langue anglaise à Winnipeg, je trouve cela très normal, mais ce que je suis en droit d'exiger en tant que Canadien français, c'est qu'il y ait une téléphoniste de langue française, 24 heures par jour, à la disposition des Canadiens français. Vous comprenez? Le téléphone n'est pas un service privé, mais un service public, qui se doit de servir le public dans les deux langues officielles du pays.

C'est à ce principe que se limite mon fanatisme, ou mon "chiâlage", si vous préférez; c'est à votre "réalisme", que je m'oppose.

A suivre vos idées, pourquoi les Canadiens français ne se feraient-ils pas protestants, puisque la majorité des Manitobains le sont, et peut-être communistes un jour, si la majorité des pays le deviennent? Ne serait-ce pas tellement plus facile? Ne faut-il pas être de son temps, après tout?

Très sincèrement,

René ROTTIERS,
188, rue Notre-Dame,
St-Boniface, Man.





Ceux qui ont regretté la disparition du "sanctuaire" près de l'église belge de St-Boniface auront maintenant la consolation de pouvoir visiter un autre centre de prière mariale. En effet, le dimanche 8 septembre, on bénissait officiellement une statue extérieure, à côté de l'église St-André Bobola, sur la rue Marion, près de l'angle Archibald. La statue est entourée d'un monticule de fleurs, avec un grillage artistique au fond. La photo du haut montre le nouveau sanctuaire et celle du bas, les dignitaires ecclésiastiques qui ont assisté à la cérémonie: de gauche à droite, M. le curé Raymond Roy (Holy Cross), M. le curé W. Szumski (St-Joseph Artisan), M. le curé M. Bonneville (Ste-Famille), le R. P. J. Michalowski, O.M.I., prédicateur (Holy Ghost, Winnipeg), Mgr I. E. Zielonka, P.A., V.G., de Winnipeg, le R. P. J. Kucharczyk, O.M.I., curé de Holy Ghost, Winnipeg, Mgr Charles Empson, prédicateur (curé, St-Gérard), M. le curé E. Chart (St-André). Plus de 800 fidèles ont pris part à la messe et à la bénédiction, ainsi qu'au banquet qui suivit dans la salle Sokol. (Photo Napoléon)

Villa Maria agrandit ses cadres

ST-NORBERT — Le calme et la tranquillité de Villa Maria ont été quelque peu troublés cet été par le ronflement des puissantes machines de Bockstael Construction et la cadence des marteaux. C'est qu'au début de juillet commençait la construction d'une nouvelle aile qui abritera quatorze chambres de retraitants. Libling, Michener et Associés, qui ont dessiné les plans originaux de Villa Maria, sont les architectes de cette aile qui sera terminée vers la fin de septembre.

La Corporation de la Maison des Retraites catholique a jugé bon d'agrandir Villa Maria dès cette année afin de pouvoir recevoir un plus grand nombre de personnes en fins de semaines spécialement, car, à maintes reprises au cours des deux dernières années, les demandes dépassaient de beaucoup le nombre de chambres disponibles. Villa Maria pourra donc bientôt accommoder 68 retraitants à la fois, bien que l'objectif visé pour chaque retraite demeurera 65; les trois autres places seront en quelque sorte réservées en cas de besoin en dernière minute, car il est toujours difficile de recruter exactement tel ou tel nombre de personnes. L'agrandissement qui se fait actuellement, comme le soulignait M. C. Muller, président de la Corporation, n'est que le complément du projet initial de construction. On avait alors réduit le nombre de chambres à cause de raisons financières, mais l'intérêt grandissant manifesté chez nos catholiques commande aujourd'hui cette expansion. La chapelle, le réfectoire et la salle de conférences ayant été agencés dès les débuts en vue d'accommoder 65 retraitants, aucun changement ne s'impose dans ces salles.

Changements au personnel

Dimanche dernier, Villa Maria recevait quelque 300 personnes qui venaient présenter leurs hommages à deux membres méritants de la Maison, les prédicateurs des deux dernières années — le R. P. H. Desrochers, O.M.I., qui deviendra vicaire à la paroisse de Fort Frances, Ont., et le R. P. R. Beauregard, O.M.I., qui poursuivra à l'Université de Montréal un an d'étude en catéchèse parallèlement au renouveau biblique et liturgique qui se fait en ce domaine. M. C. Muller se fit le porte-parole de tous pour remercier ces deux Pères, et Mme Muller présenta à chacun un souvenir.

Le R. P. J. Morin, O.M.I., originaire de Duluth, Minn., devient l'un des prédicateurs pour cette année. Il apporte avec lui, au mouvement des retraites, plusieurs années d'expérience dans le champ de l'éducation et du ministère paroissial. L'autre sera le R. P. Gérald Desroches, O.F.M., qui, l'an dernier, était attaché à la Maison de Retraites de Saskatoon en qualité de prédicateur. Le R. P. P. Gorieu, O.M.I., demeure le directeur très estimé de Villa Maria, et nous jouissons en outre encore des bons et sages conseils du vénéré P. Josse.

Exposition annuelle du Club 4-H à l'école élémentaire de Ste-Anne

STE-ANNE-DES-CHENES — Le Club 4-H de Jardin et Patates a tenu son exposition annuelle le 29 août en l'auditorium de l'école élémentaire. La bannière bleu et or faisait un joli décor pour l'étalage de légumes rangés sur plusieurs tables.

Le juge était M. Rodney Siemens, agronome du district. Tous les membres méritent des félicitations, car il distribua onze rubans rouges et trois rubans bleus.

Au cours de la soirée, un intéressant programme fut présenté par les jeunes. Louis Desrosiers, président, était maître de cérémonies. Plus de 75 personnes étaient présentes. Parmi les invités d'honneur on remarquait les Révérends Pères et Frères du Monastère, les Rév. Srs A. Lussier et Marcoux, M. Siemens, M. T. Brown, représentant du Club Kiwanis de St-Boniface, M. Sutton, ainsi que plusieurs parents et amis.

Un intéressant rapport des activités du club fut donné par la secrétaire, Eveline Bériault. Denis Desrosiers présenta le rapport financier. Jean-Louis St-Vincent, l'heureux gagnant d'une semaine de vacances au camp de Gimli, souligna les faits intéressants de ce congé. André Desrosiers joua un morceaux d'accordéon, et Robert St-Vincent récita un poème.

Emmanuel Bériault, qui est membre depuis huit ans, donna ses impressions personnelles et souligna les nombreux avantages d'être membre des 4-H, ainsi que les belles récompenses, telles que voyages et vacances dans les différents camps pour ceux qui se distinguent par leur initiative et leur savoir-faire.

Il y eut un chant à répondre par un groupe de jeunes, puis un duo à l'accordéon par Hélène et Cécile Dufresne. Mme Paul St-Vincent souligna les bienfaits des Clubs 4-H pour les parents comme pour les jeunes et remercia tous ceux qui s'intéressent et aident les jeunes dans la réussite de leurs projets. Après un poème par Roland St-Vincent, on chanta "Au fond des campagnes".

M. Rodney Siemens fut invité à adresser la parole. Il se dit enchanté d'avoir assisté à cette soirée, félicita les membres pour leur succès et ajouta qu'il remarquait beaucoup d'amélioration dans le travail depuis quatre ans.

Il présenta les gagnants: Eveline Bériault fut proclamée championne, et Diane Pelland, réserve championne. Dans le concours de patates, le champion est Denis Desrosiers, et le réserve champion, Louis Desrosiers. Félicitations.

M. Brown, du Club Kiwanis de St-Boniface, bien connu parmi les jeunes, car le Kiwanis distribue plusieurs prix en argent tous les ans, prit ensuite la parole. Il exprima le voeu que le succès des jeunes comme agriculteurs et étudiants continue car ils seront les chefs de demain. Un prix-surprise donné par une amie des jeunes fut tiré et l'heureux gagnant fut Roland St-Vincent.

Rubans

Des rubans rouges furent remis à ceux qui obtinrent une moyenne de 80 à 90 pour cent: Louis et Denis Desrosiers, Roland et Jean-Louis St-Vincent, Diane et Roger Pelland et Jimmie Pitura; rubans bleus, moyenne de 70 à 80 pour cent: André Desrosiers et Robert St-Vincent; pour les patates, rubans rouges, Emmanuel Bériault, Louis et Denis Desrosiers; ruban bleu, Jean-Louis St-Vincent.

Le club avait aussi tout un étalage de différentes variétés de patates qu'ils ont cultivées en essai. Un film fut présenté par l'agronome. Un délicieux goûter fut ensuite servi aux invités. Au revoir, à l'année prochaine.

La SECRETAIRE.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Notes

La Veillée à la chandelle revient le mercredi soir à 7 h. 30, pour les usagers des scies à chaîne "Pioneer" et tous les Montagnais.

Les auditeurs du midi ont pu noter que le "Comptoir du disque" est devancé à 12 h. 30, et "Plein Soleil", reporté à 1 h. 30, heure normale.

La Fête au Village sera aux Iles-de-la-Madeleine samedi prochain à 11 h. 30 du matin. Pour ceux qui s'intéressent aux questions de langage, il faut signaler une entrevue avec André Maurois, de l'Académie française, le samedi 14 septembre, à 5 h. 45 du soir. Le chansonnier canadien Gilles Vigneault, qui commence à se faire connaître aussi dans l'Ouest, se fera entendre samedi soir à 8 h. 30.

A noter à l'horaire du dimanche soir: 6 h. 30, le cabaret de Guy Mauffette; 8 h., nouvelles et tour des capitales; 9 h., conte du dimanche (le 15 septembre, un texte de Thomas Mann); 10 h., tourisme et voyages (le 15, émission consacrée aux Etats-Unis).

Plusieurs émissions de soirée sont aussi déplacées durant la semaine. Voici ce qu'on trouve à 10 h. 30, du lundi au vendredi: écrivains et artistes, regards sur le Canada français, l'Amérique du Sud, concert d'été, arts et sciences. (La plupart de ces émissions culturelles passaient à 8 h. 30.)

Potins

Les changements d'heure et d'horaire occasionnent des casse-tête à chaque tournant de saison pour la Radio-Ouest, comme c'est le cas présentement. Depuis lundi dernier, pas moins de dix-huit émissions de Radio-Canada sont retransmises quotidiennement, c'est-à-dire qu'on les enregistre d'abord sur bobine pour les mettre en ondes ensuite, afin de ne pas trop déranger l'horaire établi. Il faudra à Georges L. une bonne provision de patience pour les prochaines semaines.

Les travaux de construction doivent commencer incessamment. Comme on le sait, une annexe sera érigée de plain-pied sur le devant de la bâtisse actuelle, pour un réaménagement des bureaux et de la discothèque. Cette construction devrait être terminée vers la fin de l'année.

Un feu de camp réunissait la plupart des employés samedi soir dernier, dans un coin de campagne comme on en trouve à St-Vital. Des lanternes chinoises se balançaient sous une brise chaude, et des flancs de bon boeuf de l'Ouest grillaient sous la fourchette experte de M. Frank Simon. Merci à nos hôtes, et aux auteurs du succulent repas. On aurait pu faire jouer le "Reel des patates brûlées", mais on se souviendra d'un chile sans pareil. Il y eut quelques tours de valse sur l'herbe, quelques promenades discrètes dans les sentiers, quelques éclats de voix prolongés dans la nuit, vers une lune langoureuse...

Ne blâme pas avant d'avoir examiné, réfléchis d'abord, puis exprime tes reproches. (Eccli 11, 7)



Dans cette photo l'on voit les 22 instituteurs qui enseignent cette année dans les écoles élémentaire et secondaire de St-Pierre-Jolys: de gauche à droite, assises: Mme Mathilda Rochon, Soeur M.-Antoine-de-la-Providence, Soeur M.-Rose-Eliane, Soeur M.-Fernand-de-St-Joseph, Mlle Paulette Mulaire; debout, 2e rangée: Soeur M.-Gérard-de-Ste-Croix, Soeur M.-Alfred-Antoine, Mme Céline Shewchuk, M. Emile Péloquin, Mme Thérèse Dandenault, Mme Jeanne Vinet, Mlle Yvonne Legal, Mlle Denise Garand, Soeur M.-Thérèse-Couderc; 3e rangée: Mme Gertrude Lafrance, Mme Thérèse Carrière, Soeur M.-Rose-Irène, M. Richard Roy, Soeur M.-Anna-Josèphe; 4e rangée: Mme Léontine Nault, Mlle Irène Garand et Mlle Jeanne Massicotte.

22 instituteurs enseignent aux quelque 550 élèves des écoles élémentaire et secondaire de St-Pierre

ST-PIERRE-JOLYS — Les deux écoles (élémentaire et secondaire) de St-Pierre-Jolys, qui ensemble ont un total de 19 classes de la 1ère à la 12e année, comptent 21 instituteurs et 1 professeur de piano et de chant qui dispensent l'enseignement à 550 élèves. Au début de cette nouvelle année scolaire 1963-64, il convient de présenter au grand public ces membres du personnel enseignant, à la fois qualifiés et compétents, dévoués et enthousiastes. En voici donc la liste, et quelques détails sur chacun.

Ecole élémentaire

La Rév. Sr M.-Fernand-de-St-Joseph est originaire de Ste-Agathe. Cette religieuse se dévoue depuis 16 ans à l'école de St-Pierre auprès des élèves de 1ère année.

Mme Mathilda Rochon, originaire de St-Eustache, entreprend sa 16e année d'enseignement. Elle s'est dévouée sept ans à La Salle et commence sa 9e année à l'école élémentaire de St-Pierre avec les élèves de la 1ère année.

Mlle Denise Garand, de St-Jean-Baptiste, a terminé ses études à l'Institut Pédagogique en juin dernier. Bien qu'elle soit la benjamine des quinze institutrices de l'école de St-Pierre, elle a acquis un bon bagage de connaissances qu'elle met déjà en pratique avec ses élèves de 2e année.

La Rév. Sr M.-Thérèse-Couderc est originaire de Letellier. Elle a enseigné quatre ans aux Etats-Unis et cinq ans au Manitoba. Soeur M.-Thérèse-Couderc compte donc neuf ans d'expérience avec les élèves des classes élémentaires.

Mlle Jeanne Massicotte est originaire de St-Pierre. Institutrice d'expérience, elle a à son crédit plusieurs années d'enseignement dont sept ans à St-Pierre. Elle est responsable des "Croisillons" et titulaire d'une 3e année.

Mme Céline Shewchuk (Préteau), de St-Malo, a débuté dans la carrière d'enseignement à l'école de St-Pierre il y a trois ans. Elle poursuit son rôle d'éducatrice auprès des élèves d'une 4e année. Elle est aussi responsable de la J.E.C. en 7e, 8e et 9e années.

Mlle Yvonne Legal, de St-Adolphe, utilise ses riches talents au profit des élèves d'une quatrième année. Elle peut même y ajouter des connaissances acquises en voyageant, car Mlle Legal a rejoint l'équipe d'institutrices de St-Pierre il y a quatre ans et demi alors qu'elle était de retour d'un voyage en Europe où elle a passé plusieurs mois.

Mme Léontine Nault est de St-Pierre. Lors de la fermeture de l'école de St-Pierre-Sud en 1960, le personnel enseignant de l'école de St-Pierre Centre était heureux de recevoir cette institutrice avec ses élèves. Mme Nault est titulaire d'une 5e année.

Mme Jeanne Vinet, également de St-Pierre, commence sa douzième année d'enseignement dont les sept dernières années à St-Pierre. Son dévouement s'exerce auprès des élèves d'une 5e année et elle est assistante de la Croisade.

Mlle Irène Garand, de St-Pierre aussi, a cinq années d'expérience dans l'enseignement, dont deux à l'école de St-Pierre. Tout en étant titulaire d'une 6e année, elle prend à coeur son rôle d'éducatrice en étant responsable de la Croisade.

Mme Thérèse Dandenault, originaire de St-Malo, est la deuxième institutrice ayant le plus grand nombre d'années d'enseignement à St-Pierre. Elle entreprend sa 10e année auprès des élèves d'une 6e année.

Mme Thérèse Carrière, qui, cette année, devient la neuvième institutrice de la paroisse de St-Pierre à se joindre au personnel enseignant de l'école élémentaire, apporte une richesse de talents et de connaissances acquises durant neuf ans. Elle est titulaire d'une 7e année.

Mme Gertrude Lafrance, originaire de St-Pierre, enseigne depuis 23 ans. Plusieurs endroits dans la province ont bénéficié de ses services. Ici à St-Pierre, son dévouement s'exerce auprès des élèves de la 7e année qui lui sont confiés.

La Rév. Sr M.-Rose-Irène, originaire de Ste-Agathe, a enseigné treize ans à St-Pierre. Elle commence sa troisième année comme directrice de l'école élémentaire et elle est responsable de la Caisse Scolaire.

La Rév. Sr M.-Alfred-Antoine, d'Aubigny, a enseigné la plus grande partie de sa vie en Ontario. Depuis quatre ans, comme titulaire de 8e année à l'école de St-Pierre, elle permet aux élèves de franchir avec succès les bornes du savoir donné à l'école élémentaire à celui de l'Institut Collégial.

Institut Collégial

Mlle Paulette Mulaire, titulaire de la 9e année B, est une ancienne élève de St-Pierre dont les succès scolaires furent remarquables. En mai dernier, elle obtenait son baccalauréat ès arts du Collège de St-Boniface, puis elle commençait immédiatement ses études à la Faculté d'Education de l'Université de Manitoba.

M. Richard Roy, finissant du Collège de St-Boniface, anciennement d'Otterburne et aujourd'hui résidant à St-Pierre, enseigne dans les deux classes de la 9e année. Il est aussi responsable de l'Action Catholique des garçons et directeur de la culture physique et des sports des garçons.

M. Emile Péloquin, également de St-Pierre, est professeur "ambulant". Il enseigne la physique et la chimie en 12e année, les mathématiques et la physique en 11e année, les mathématiques en 9e année B, le français et la religion aux quelques élèves de langue anglaise. En collaboration avec M. Roy, il s'occupe activement de la culture physique et des sports.

La Rév. Sr M.-Rose-Eliane, titulaire de la 10e année, enseigne toutes les matières de cette classe. Cette religieuse compte quinze années d'expérience dans les classes du cours secondaire.

La Rév. Sr M.-Antoine-de-la-Providence, titulaire de la 11e année où sont inscrits 36 élèves, en est à sa onzième année d'expérience dans l'enseignement des matières de cette classe. Soeur Antoine est aussi assistante de l'Action Catholique, section des grandes filles.

La Rév. Sr M.-Anna-Josèphe commence sa cinquième année comme directrice de l'école secondaire et titulaire de la 12e année. Elle s'occupe du mouvement de la Relève et de la direction du journal étudiant de l'Institut Collégial.

La Rév. Sr M.-Gérard-de-Ste-Croix — Depuis les origines du couvent de St-Pierre, en 1886, la communauté des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie a le grand mérite d'avoir prêté, à titre bénévole, une religieuse pour enseigner le chant à l'école. Par son dévouement, Soeur Gérard-de-Ste-Croix, avec ses chanteuses de la 7e à la 12e année, rehausse toujours l'éclat des fêtes scolaires et religieuses de St-Pierre. De plus, elle enseigne le piano à plusieurs élèves des écoles élémentaire et secondaire. Ainsi, quelques filles de l'Institut Collégial bénéficient de l'option en musique, matière permise au programme du cours secondaire.

Woodridge

Ça et là

M. et Mme Russell Wilson, de Medecine Hat, Alta, et Mme Gertrude Blom, de Kenora, Ont., ont rendu visite à leur mère, Mme Jack Snow.

M. et Mme Fernand Huppé, de Vancouver, C.-B., ont passé deux semaines en visite chez leurs parents, M. et Mme Arthur Huppé. Ils étaient accompagnés de leurs cinq enfants.

M. Rodolphe Dupas, de Grand Rapids, a passé la fin de semaine du 1er septembre avec sa famille.

M. et Mme Léo Lebleu, de la Californie, ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme E. Lebleu et M. John Lampen. Leur fille, Mme Arthur Johanson, de Portland, Oregon, les accompagnait.

Félicitations à Mlle Sharon Delorme, de St-Adolphe, et M. Gérard Hora, à l'occasion de leurs récentes fiançailles.

M. Nathan Moore, de San Francisco, Californie, a rendu visite à ses amis, récemment.

M. John Lempen est parti par réacté, le 4 septembre, pour se rendre en Suisse, où il visitera sa soeur qu'il n'a pas revue depuis 53 ans.

L'ouverture des classes eutlieu le 3 septembre. Bienvenue aux institutrice et instituteurs, M. Laurent Lamontagne, principal à l'école secondaire, Mme Léona Buyarsky, principale à l'école élémentaire, et M. André Quaissey. La troisième classe de l'école élémentaire n'est pas encore ouverte faute d'institutrice.

Shower

Le 23 août avait lieu un shower en l'honneur de Mlle Noëlla Vermette, de St-Jean-Baptiste, à l'occasion de son mariage à M. Arnold Fontaine, qui eut lieu le 31 août. Plusieurs dames et demoiselles se sont rendues pour fêter l'héroïne, et de jolis cadeaux lui furent offerts. Un délicieux goûter fut servi et Mlle Vermette remercia d'abord les organisatrices ainsi que toutes les personnes qui ont fait de cette fête une agréable soirée.

Aux mains du Seigneur est le gouvernement du monde; il suscite au bon moment le chef qui convient. (Eccli 10, 4)

LE COLLÈGE ST-JOSEPH

sous la direction des Clercs de St-Viateur

OTTERBURNE, MAN.

Ouverture

Le 3 septembre, le Collège St-Joseph ouvrait ses portes pour l'année scolaire 1963-64. L'inscription est répartie comme suit: 9e A, 24 élèves; 9e B, 25 élèves; 10e A, 28 élèves; 10e B, 32 élèves; 11e, 36 élèves; 12e, 20 élèves.

Bienvenue

Le 4 septembre au matin, le R. P. Pierre Carrière, supérieur, souhaite la bienvenue aux élèves. Il félicite les anciens de leur retour au collège: "Votre retour, dit-il, est une preuve de votre satisfaction et une récompense pour nous. Nous sommes heureux de vous revoir". Il fait comprendre aux nouveaux que leur décision de venir au collège comporte sûrement des sacrifices porteurs de fruits d'avenir. Il dit combien sont heureux les Clercs de St-Viateur de pouvoir collaborer à la formation des petits séminaristes indiens du séminaire St-Jean. Ces jeunes aspirants au sacerdoce seront des exemples d'idéal poursuivi avec générosité.

Il développe ensuite la formule: le présent est fait du passé et prépare l'avenir. **Le passé** comprend nos actes: conduite, travail, attitudes, etc. Il comprend aussi les exemples reçus. Le Père Supérieur rappelle ici le souvenir de nos chers disparus: le bon Frère Léopold Amesse, décédé subitement à l'Université d'Ottawa, le 20 juillet; Gérald Fontaine, Normand Leroux et René Champagne, tous décédés accidentellement au cours de l'été. Le passé ne nous appartient plus. Nous sommes à aujourd'hui.

Le présent: Profitez, dit-il, du présent pour commencer sans tarder. Dixi, nunc coepi. "Je l'ai dit, je commence". Travaillez à former toute votre personnalité: physique, morale, intellectuelle. Un collège chrétien est un foyer de science pour l'esprit. Un temple pour l'âme et le culte de Dieu.

L'avenir est à Dieu. Favorisez le plan de Dieu par votre piété, votre travail, votre action au jeu et partout, votre collaboration avec vos maîtres et supérieurs. Entrez dans le plan de Dieu et soyez prêts quand il vous appellera dans le monde, le sacerdoce, la vie religieuse. Pour terminer, le Père Supérieur souhaite à tous une année de bonheur, de santé et de succès.

Petit séminaire St-Jean

Ce n'est plus une nouvelle dans le diocèse de St-Boniface: le petit séminaire St-Jean pour les Indiens a été transféré de Fort Alexandre à Otterburne au cours des vacances. Une attrayante petite construction à l'entrée nord du village loge actuellement sept petits séminaristes. Quelques-uns s'ajouteront plus tard lorsque la construction sera terminée.

Deux prêtres séculiers, MM. les abbés Allen Soucy, supérieur, et Roger Bazin, directeur des élèves, en assument la direction. L'Institut des Oblates Missionnaires assure le service domestique. Les étudiants reçoivent au séminaire leur formation de séminaristes et les cours de latin. Ils suivent les autres cours au Collège St-Joseph. Les Clercs de St-Viateur sont heureux de collaborer à l'oeuvre sacerdotale du petit séminaire St-Jean.

La liste du personnel du collège

Père Pierre Carrière, supérieur; Père Gérard Clavet, père spirituel; Frère Fernand Marion, assistant-supérieur et principal; Père René Michaud, économe; Frère Albert Bougie, préfet de discipline; Frère Emilien Beaudry, assistant-économe et professeur; Père Adéodat Gagnon, aumônier; Père Viateur Martineau, directeur du Culte perpétuel à St-Joseph; Frère Joseph Jean; Frère Paul Lemire; Frère Réal Martineau; Frère Onile Ricard; Frère Lucien Langlois; Frère Paul Côté; Frère Paul-Emile Vaillancourt; Frère Réal St-Pierre; Frère Edgar Bigras; Frère Vincent Bissonnette; Frère Viateur Gaboriault; Frère Aimé-Onil Dépôt; Frère André Trudeau; Frère Bernard Riopelle; M. Raynald Lavack et M. Raymond Thuot.

Funérailles

Le samedi 28 septembre, à 11 h. a.m., un service solennel sera chanté dans la chapelle du collège pour le repos de l'âme du R. F. Léopold Amesse, C.S.V., professeur du collège décédé le 20 juillet. Invitation à tous les anciens et amis d'y assister.

Subvention pour le projet d'établissement pour vieillards à Le Pas

L'honorable J. B. Carroll, ministre du Bien-Etre, a annoncé que le gouvernement accordera une aide financière à la construction de maisons pour vieillards telle que projetée par le Club Kinsmen de Le Pas.

La somme de $10,200 a été recueillie dans la localité, ce qui avec la subvention gouvernementale de $22,370 et une hypothèque de $46,280, permettra d'aller de l'avant dans la construction de ce projet qui coûtera approximativement $79,000.

Mariage Balcaen-Labelle célébré à Ste-Agathe

STE-AGATHE — En l'église de Ste-Agathe, le 17 août dernier, Mgr M. Cournoyer, curé de la paroisse St-Vital de Fort Garry, bénissait le mariage de Mlle Lorraine Labelle, fille de M. et Mme J.-Adélard Labelle, à M. Gérald Balcaen, fils de M. et Mme J.-M. Balcaen, de Fort Garry.

Au son d'une marche nuptiale, la mariée entra dans l'église au bras de son père. Elle était ravissante dans sa longue robe de pouit-de-soie, style ajusté avec longue traine, appliqués de fleurs en dentelle et manches en pointes de lis; son voile bouffant, en soie illusion, était retenu par une couronne garnie de perles. Elle portait un bouquet de roses rouges entre-mêlées de stéphanotis blancs.

Mme Maurice Balcaen, belle-soeur du marié, ainsi que Mlles Lucille et Viviane Labelle, soeurs de la mariée, étaient gracieuses dans leurs robes identiques de pouit-de-soie blanche avec double jupe garnie d'appliqués de fleurs de même tissu. Leurs bouquets d'oeillets rouges, de même teinte que leurs souliers de satin, complétaient cette jolie toilette. Elles étaient accompagnées de MM. Maurice Balcaen, frère du marié, Norbert Labelle, frère de la mariée, et Tom Deherty, ami des deux familles.

La petite bouquetière, Karen Balcaen, nièce du marié, était aussi charmante dans sa courte robe de poult-de-soie blanche, et sa corbeille d'oeillets rouges. Elle était accompagnée du petit page, Julien Lemoine, cousin de la mariée, qui portait l'ensemble Tuxedo noir et oeillet blanc, identiques à ceux des garçons d'honneur.

MM. Guy Lemoine, de Ste-Agathe, cousin de la mariée, et Wayne Kleyson, ami de la famille Balcaen, agissaient comme huissiers.

Pendant la messe, à laquelle assistaient un grand nombre de parents et amis, Mlle Lucille Emond, de la paroisse du Précieux-Sang, cousine de la mariée, fit entendre un cantique nuptial. M. Eugène Prieur, de la paroisse Ste-Famille, exécuta ensuite avec talent l'"Ave Maria" et un cantique à la sainte Vierge. Mme Emilien Fenez, de Ste-Agathe, touchait l'orgue. MM. Raymond Dorge et Michel Brémault, cousins de la mariée, servaient au choeur.

A l'issue de la cérémonie religieuse, quelque 160 invités se réunisaient à la salle paroissiale, où les attendait un superbe repas. Les tables étaient gracieusement décorées et chaque convive avait une jolie fleur en éponge rouge et blanche.

M. Guy Lemoine s'acquitta fort bien de son rôle de maître de cérémonies. Il donna une fois de plus une preuve de son originalité et de son savoir-faire déjà bien connus. M. Edmond Lemoine, oncle et parrain de la mariée, porta le toast aux nouveaux époux. Mgr Cournoyer, ainsi que M. l'abbé A. Couture, curé de la paroisse, adressèrent tour à tour la parole au jeune couple, leur formulant des voeux.

L'orchestre de M. Don Thomson, de Fort Garry, entraina ensuite les convives dans une soirée dansante, où quelque 400 personnes se réunirent et s'en donnèrent à coeur joie.

Au cours de la soirée, il y eut une présentation, très imposante, durant laquelle un long défilé de tous les convives s'approchèrent des nouveaux mariés pour leur offrir voeux et offrandes.

Les jeunes époux partirent ensuite en voyage de noces au Parc National de la Colombie-Britannique, en Alberta ainsi qu'aux Etats-Unis. Pour le voyage, Mme Balcaen portait un élégant ensemble blanc, garni aux manches de fourrure de renard blanc, avec accessoires rouges et noirs. A leur retour, M. et Mme Balcaen s'installèrent à Fort Garry. Félicitations et voeux de bonheur.

St-Norbert

Grande réunion de l'Amicale

Le dimanche 15 septembre, à 2 h. p.m., aura lieu au couvent de St-Norbert la réunion annuelle de l'Amicale des anciennes élèves.

Venez rencontrer d'anciennes maitresses, d'anciennes compagnes que vous n'avez pas vues depuis nombre d'années et que cependant vous n'avez pas oubliées. Les anciens liens d'amitié se renoueront, se resserreront pour ne plus se briser.

De plus, l'Amicale offre de grands avantages spirituels; c'est une force puisque l'on prie les unes pour les autres. Ainsi, tous les ans, une messe est dite aux intentions des amicalistes absentes ou défuntes. Au mois de novembre une messe est chantée pour les membres décédées.

La messe et la communion de toutes les Soeurs Grises, le dernier jeudi ou le dernier dimanche du mois, sont aux intentions des anciennes élèves. A la mort d'une amicaliste, une grand-messe, payée par l'Amicale, est chantée au couvent de St-Norbert.

Il y aura salut et bénédiction du Très Saint Sacrement à la chapelle du Bon Secours suivie de la réunion générale et d'un goûter.

Cordiale bienvenue à toutes.

Mme F. Lafrance est décédée à Powerview le 3 septembre

POWERVIEW — Le mardi 3 septembre, à l'hôpital de Pine Falls, est décédée Mme François Lafrance, à l'âge de 84 ans. Le service funèbre fut chanté dans l'église Notre-Dame-du-Laus, le 5 septembre, par M. l'abbé Donat McDougall, assisté de MM. les abbés L. Cloutier et M. Lopez, comme diacre et sous-diacre. Mgr J. Bellavance assistait au choeur.

L'inhumation se fit au cimetière de Pine Falls. La bannière des Dames de Ste-Anne précédait le cercueil. La quête fut faite par deux Dames de Ste-Anne.

Les porteurs étaient MM. Joseph et Edouard Lavallée, Ovide et Maurice Tardiff, Léon Berthelette et Raymond Lafrance, petits-fils de la défunte.

Mme Lafrance vint avec sa famille à Powerview en 1927. Son mari travailla au moulin de Pine Falls jusqu'à sa retraite.

La défunte laisse dans le deuil son époux; deux fils, Fortunat et Ernest; cinq filles, Mme Alcyma Desrochers, d'Hamilton, Ont., Mme Yvonne Macé, de Ste-Catharine, Ont., Mme Eveline Tardiff, de Powerview, Mme Anne Lavallée, de Pine Falls, et Marie-Louise, à la maison.

Malade

Mme Armand Morissette désire remercier tous ceux qui l'ont visitée durant son séjour à l'hôpital général St-Boniface, en particulier les Révérendes Soeurs Grises, qui l'ont assistée de leurs prières.

Personnel enseignant

La gent écolière a repris le chemin de l'école. A l'Institut Collégial de Powerview, le personnel est le suivant: la Rév. Sr Lucie-du-Sauveur, principale; la Rév. Sr St-Patrice, grade 12; la Rév. Sr St-René, grade 11; MM. Giroux et Toews, grade 10; les Rév. Srs Ste-Thérèse et Paul-du-Sacré-Coeur, grade 9.

A l'école Léonard, la Rév. Sr Jean-Bosco, principale, enseigne le grade 8; M. Lucien Laroche, grade 7; Mlle Marita Magne, grade 6; la Rév. Sr Imelda-du-St-Sacrement, grade 5; Mlle Germaine Verhaeghe, grade 4; Mme Irène Dean, grade 3; Mme Thérèse Gélinas, grade 2; la Rév. Sr Marie-des-Apôtres, grade 1.

A l'école Chevrefils, M. Jean Normand a charge des grades 5 à 8, et Mme Paul Chikowski, les grades 1 à 4.

Dunrea

Va-et-vient

M. l'abbé C. Vachon, curé, est parti pour quelques semaines de repos.

M. Aimable Braconnier, de Maillardville, C.-B., accompagné de M. et Mme Louis Braconnier, (cette dernière était autrefois Mme Wilfrid Boulet, de cette localité, demeurant maintenant à Gravelbourg), sont venus visiter Mme Rosanne Girardin et M. et Mme Georges Goulet.

Mme Hector Tellier et son fils, Normand, accompagnés de Mme Ernest Rochon, de La Salle, sont venus visiter M. et Mme A. Boulet, le dimanche 8 septembre.

Mlle Bertha Langlois est allée passer quelques semaines de vacances parmi sa parenté.

Mlle Virginie Boulet, de St-Boniface, ainsi que Mlle Gabrielle Boulet, de McCreary, passent quelques jours dans cette localité.

Ouverture des classes

L'école locale a de nouveau repris ses activités et la gent écolière a recommencé courageusement les études scolaires. La Rév. Sr Pierre-Julien est encore directrice, M. Daniel Simoens enseignera les mêmes grades que l'an dernier, et la Rév. Sr Marie-de-la-Passion remplace la Rév. Sr Rose-Alice aux grades 1 et 2.

Courage et bon succès à tous au début de la nouvelle année scolaire.

La Salle

Souper annuel

Les dames de la paroisse sont à organiser le souper annuel traditionnel au poulet et à la dinde pour le dimanche 13 octobre. D'autres détails s'y rapportant seront donnés plus tard. Que cette date soit bien retenue afin que les intéressés viennent en grand nombre déguster un succulent repas.

Baptême

Le 1er septembre: Garry-Joseph-Alain, fils de Clarence Roux et de Rose-Marie Lanoie, né le 19 août. Parrain et marraine, M. et Mme Hyacinthe Lanoie, grands-parents de l'enfant.

L'ouverture à l'école

L'ouverture à l'école consolidée de St-Hyacinthe eut lieu le mardi 3 septembre. On y enregistre cette année un total de 94 élèves. Bienvenue aux nouvelles institutrices: la Rév. Sr Marie-St-Charles, principale, qui a 27 élèves en 6e, 7e et 8e années, et la Rév. Sr Gabrielle-Lucille, qui s'occupera de 31 élèves en 1ère, 2e et 3e années. Mme Emile Girardin est de nouveau responsable des 3e, 4e et 5e années avec 36 élèves.

Les Rév. Srs Claire-Lucille, supérieure, et Emilia, qui ont exercé leur apostolat pendant de nombreuses années auprès de la population et de la gent écolière avec un dévouement inlassable, sont maintenant en mission ailleurs, soit à Aubigny ou St-Malo. La Rév. Sr Alma-Teresa, sacristine et maitresse de musique, a reçu son obédience pour Laflèche, Sask., alors que la Rév. Sr Ernestine, cuisinière, a été nommée pour St-Malo. A toutes ces religieuses qui ont quitté la paroisse un grand merci pour tout le bien accompli dans ce milieu.

Aux institutrices actuelles, souhaits sincères pour un travail fructueux et consolant, et aux étudiants, bon courage et succès.

Çà et là

M. et Mme Hyacinthe Lanoie ont assisté, le samedi 24 août, à la cathédrale des Sts-Vladimir et Olga de Winnipeg au mariage de leur fils, René, avec Mlle Alice Zyzniewski. Plusieurs parents et amis de la localité se donnèrent rendez-vous à la soirée nuptiale qui suivit en leur honneur à l'hôtel Curtis, situé sur le chemin Henderson.

M. et Mme Gérard Kirouac et leur famille, de La Broquerie, étaient en promenade à la fin d'août chez M. et Mme Raphaël Lanoie.

Mme Bernadette Lagacé a joui de la courte visite de son frère, Mgr Adélard Halde, P.D., curé de la paroisse du Sacré-Coeur à Manchester, N.H., venu assister aux funérailles et aux obsèques d'une cousine, Mlle M.-L. Halde, de St-François-Xavier, inhumée à La Salle le mardi 27 août.

M. Rémi Ritchot était de retour chez lui à la fin de la semaine du 1er septembre, à la suite d'un stage à l'hôpital général St-Boniface pour soins médicaux.

M. et Mme Alphonse Savard, de St-Boniface, étaient de passage récemment chez M. et Mme Raphaël Lanoie.

M. Roland Lanoie était en promenade au cours du mois d'août chez M. Gilbert Savard, de St-Boniface. Ce dernier était aussi en villégiature à La Salle, remettant ainsi la visite à son copain.

Un nombre imposant d'étudiants se sont encore inscrits dans diverses institutions de l'extérieur. L'on remarque comme externes des 9e, 10e et 11e années à l'école secondaire de St-Norbert: Benoit Comeau, Ulysse Poirier, Daniel Ritchot, Ronald Lagacé, Donald et Edouard Carter, Paulette, Laurette et Patricia Cormier, Diane Labelle, Pauline Vouriot, Louise Girardin et Louise Lapointe; au petit séminaire de St-Boniface: Roland Lanoie, Raymond Côté, Gérard Labelle et Paul Lapointe; au Collège de St-Boniface: Guy et Denis Bernuy et Gérald Vouriot; au Collège St-Joseph d'Otterburne: Gérald Lavallée et Jean Rochon; au couvent de St-Adolphe: Marie-Reine Lanoie, Yolande Comeau, Annette et Jeannette Lagacé.

M. Claude Girardin s'est inscrit en 2e année à l'Université de Manitoba.

Mlle Denise Labelle se prépare une carrière dans l'enseignement en suivant les cours donnés à l'Institut Pédagogique de Tuxedo.

Mlle Liliane Rochon, qui a également terminé en juin dernier sa 12e année, s'est inscrite à l'école des beaux arts de Winnipeg où les cours débuteront le lundi 16 septembre.

Mlle Priscille Cormier a quitté l'enseignement afin de poursuivre des cours universitaires au Collège de St-Boniface.

Au cours du mois d'août, Mme Florida Lafond, de St-Boniface, était en visite chez ses fils et bru, M. et Mme Jean-Paul Lafond.

Nouvelle route

Le gouvernement provincial a finalement mis en exécution au cours de l'été son projet de construction d'une nouvelle route au nord de la paroisse. En effet, à l'est de la voie ferrée, un chemin large recouvert de gravier relie maintenant la route qui conduit du village au périmètre. Ce fait marquant atteste une amélioration sensible dans le développement matériel de la communauté. Dans un avenir rapproché, il sera couvert d'asphalte ou autre surface dure. Il sera bon alors comme moyen de stimuler l'immigration ou la venue de nouvelles familles canadiennes-françaises et catholiques d'afficher à l'entrée du village une enseigne bilingue telle que: Bienvenue à La Salle, ou autre. Avis aux intéressés et amis des bonnes causes.

M. Adenauer verra le pape en septembre

BONN — Le chancelier Konrad Adenauer se rendra à Rome le 16 septembre pour avoir des entretiens avec les dirigeants italiens, apprend-on de source autorisée. Il sera également reçu en audience pour la première fois par le pape Paul VI.

Le chancelier est actuellement en vacances à Cadenabbia, sur le lac de Côme, dans le nord de l'Italie.

Notes agricoles



Agriculture septentrionale — Sur un emplacement situé à plus de 120 milles au-dessus du Cercle polaire, et malgré les problèmes posés par la présence du pergélisol, gel permanent, on cultive des fraises et des légumes dans des parcelles d'essai à Inuvik, dans les Territoires du Nord-Ouest. On voit ici quelques parcelles. Des abris en plastique servent à protéger les cultures peu résistantes et des litières en matière plastique, à chauffer le sol et conserver la précieuse humidité. Les bouleaux indigènes, en arrière plan, sont âgés de plus de 60 ans. Les anneaux de croissance se présentent sous la forme de lignes très fines qui semblent l'oeuvre d'un artiste.

Variétés de tomates pour la récolte mécanique

Les généticiens sont appelés à créer de nouvelles variétés de tomates par suite de l'automatisation.

Il s'agit de créer des variétés de tomates qui pourront être récoltées à la machine.

M. L. H. Lyall de l'Institut de recherches sur la génétique et l'amélioration des plantes, ministère de l'Agriculture du Canada, affirme que l'avènement de cette méthode de récolte n'est pas très éloignée.

Les machines à récolter subissent présentement des essais très poussée et, en Californie, elles sont en usage.

La cueillette par machine se fait en une seule opération, explique M. Lyall. Les tiges sont coupées au niveau du sol ou à peu près et les fruits sont détachés à l'aide d'appareils secoueurs. Les tomates vertes et rouges sont triées à la main sur des transporteurs à courroie.

De leur côté, les généticiens ont fait des progrès dans la création de variétés capables de résister à cette manipulation énergique, rapporte M. Lyall.

Les variétés appropriées doivent conserver sur la tige une grande partie de leurs fruits jusqu'à la maturité et les garder en bon état, tout en laissant le moins possible de tomates vertes ou molles pour le triage.

Vu que la cueillette se fait en une seule opération, il faudrait cultiver de cinq à dix fois le nombre ordinaire de plante à l'acre pour que le rendement soit intéressant. Pour porter à 30,000 le nombre de plants à l'acre, la méthode ordinaire de transplantation serait trop onéreuse, il faudra ensemencer en pleine terre et éliminer les mauvaises herbes par des moyens chimiques.

Pour se prêter à l'ensemencement en pleine terre et à la cueillette mécanique, les plants des nouvelles variétés doivent être petits et raisonnablement compacts, germer dans un sol frais et porter des fruits fermes, résistants à l'éclatement et faciles à détacher de la tige.

En outre, les nouvelles variétés doivent résister aux maladies, flétrissure verticillienne et mildiou polyphage, et porter des fruits suffisamment acides et colorés pour donner des conserves de qualité.

Politique relative aux céréales de provende

Le gouvernement fédéral a révélé les mesures qu'il entend prendre, de concert avec la Commission canadienne du blé, pour assurer un approvisionnement suffisant et ordonné de céréales de provende de l'Ouest afin de compléter la production locale ainsi que l'alimentation du bétail et de la volaille dans l'est du pays. Ces mesures ont été communiquées conjointement par le ministre de l'Agriculture, l'hon. Harry Hays, et le ministre du Commerce, l'hon. Mitchell Sharp.

M. Hays a déclaré que le gouvernement sollicitera du Parlement l'autorisation d'adopter une politique élargie touchant les céréales de provende et visant à remplacer l'allocation actuelle au transport des grains de l'Ouest.

La nouvelle mesure prévoit le paiement des frais encourus pour l'entreposage des grains de provende de l'Ouest dans les élévateurs autorisés de l'Est durant la période allant du 15 octobre au 15 avril. Elle propose également de fixer les tarifs d'aide au transport d'après le coût du transport par eau, auquel viendrait s'ajouter une allocation au transport intérieur par fer ou par camion. L'objectif est d'uniformiser autant que possible le coût des grains aux nourrisseurs des différentes régions, à la fois en Colombie-Britannique et dans l'est du Canada.

M. Sharp a aussi annoncé la décision prise par la Commission canadienne du blé d'établir immédiatement un régime de fixation provisoire des prix de l'avoine et de l'orge acheminées de la tête des Lacs vers les élévateurs de l'Est, régime semblable à celui qui existe pour le blé de provende.

Les agents de la Commission continueront d'acheter au comptant leurs approvisionnements d'hiver de la Commission canadienne du blé à la tête des Lacs, a expliqué M. Sharp.

En vertu de la nouvelle politique, les agents auront la faculté de faire leurs achats sur une base de prix provisoires, avec option d'établir le prix final au moment de la revente — de toute façon, pas plus tard que la date de sortie des élévateurs autorisés de l'Est — ou le 15 avril, selon la plus rapprochée des deux dates.

Ces mesures ont pour but de parer aux difficultés venant de ce que les grains de l'Ouest pour l'alimentation d'hiver doivent être transportés de la tête des Lacs vers l'Est ou bien avant la fermeture de la navigation ou bien par chemin de fer à un coût bien supérieur, ont déclaré les Ministres.

La nouvelle politique favorisera l'acheminement plus hâtif et mieux ordonné des céréales de la tête des Lacs et contribuera à pourvoir l'Est de réserves voulues avant la fermeture de la navigation. En éliminant ainsi les frais d'emmagasinage, les acheteurs de l'Est auront l'avantage de faire leurs provisions sans se soucier des frais supplémentaires occasionnés d'ordinaire par la fermeture de la navigation.

Les éleveurs des bestiaux et de volailles dans l'est du Canada et en Colombie-Britannique utilisent chaque année environ 85 millions de boisseaux de céréales de provende de l'Ouest. On estime que les besoins à cet égard iront croissant: 120 millions de boisseaux en 1970 et 150 millions en 1975, ce qui signifie un débouché de plus en plus important pour les grains de l'Ouest.

Les Ministres ont exprimé l'espoir que les nouvelles mesures mettront les approvisionnements voulus à la portée des régions qui en ont besoin et encourageront la culture des céréales de provende selon les perspectives d'une demande toujours croissante.

* * *

Programme d'assurance-récolte

Au cours de l'année budgétaire terminée le 31 mars, environ 5,800 cultivateurs ont profité des régimes provinciaux d'assurance fonctionnant en vertu de la loi fédérale sur l'assurance-récolte en vue de protéger des cultures représentant une valeur de plus de 12 millions de dollars.

Trois provinces, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Ile du Prince-Edouard, ont maintenant conclu des accords d'assurance avec le gouvernement fédéral. En vertu d'un accord, le gouvernement d'Ottawa fournit de l'aide à un régime provincial en acquittant 50 pour cent des frais d'administration et 20 pour cent des primes versées par les cultivateurs en une année quelconque.

Au Manitoba, 4,428 cultivateurs ont acheté pour près de 10 millions de dollars d'assurance sur le blé, l'avoine, l'orge, le lin et les betteraves à sucre. Les primes versées par les cultivateurs se sont chiffrées par $686,000, tandis que le montant total des indemnités versées à 763 cultivateurs qui ont subi des pertes de cultures s'est élevé à $524,000.

En Saskatchewan, 1,337 cultivateurs ont versé $173,000 en primes pour l'assurance représentant une valeur de plus de 2.3 millions de dollars sur le blé, l'avoine et l'orge. Au cours de l'année, $61,000 ont été versés en indemnités à 146 cultivateurs.

Dans l'Ile du Prince-Edouard, 53 cultivateurs ont assuré 373 acres de pommes de terre pour une valeur de $58,000 à un coût total de $1,880 en primes. Des indemnités s'élevant à $16,900 ont été versées à 29 d'entre eux lorsque le mildiou et des pluies excessives ont causé des pertes considérables de récoltes.

Prix de soutien du miel

OTTAWA — Le prix de soutien du miel sera de 13.5 cents la livre durant l'année apicole comprise entre le 1er juillet 1963 et le 30 juin 1964, annonce-t-on à l'Office de stabilisation des prix agricoles.

Ce niveau de soutien, en vigueur pour la quatrième année consécutive, correspond à 98 pour cent du prix de base ou prix moyen des dix dernières années.

Le soutien sera appliqué au moyen de paiements d'appoint. En vertu de cette méthode, l'Office de stabilisation acquitte en fin d'année, s'il y a lieu, la différence entre 13.5 cents la livre et le prix moyen du marché à l'égard du miel Blanc extrait, de la catégorie no 1.

Est admissible au soutien tout miel extrait et classé produit au Canada durant la période précitée. L'apiculteur est tenu de vendre son produit aux établissements commerciaux qui se conforment aux modalités stipulées par l'Office ou de le livrer aux postes d'emballage approuvés officiellement.

Fraises des jardins de l'Arctique

Il semble que le Cercle polaire et une couche de 150 pieds de pergélisol, gel permanent, ne nuisent pas à la culture des fraises.

A Inuvik, près de l'embouchure du fleuve Mackenzie, à 127 milles au nord du Cercle polaire, des plantations de fraises reposant sur 150 pieds de pergélisol ont produit des fruits mûrs au cours des trois dernières saisons.

Les plants ont survécu aux hivers rigoureux sous une litière de broussailles et de neige qui ont tempéré la température du sol et les ont protégés contre l'air extrêmement froid, rapporte M. F. S. Nowosad, spécialiste de l'agriculture du Nord et membre du Service des recherches, ministère de l'Agriculture du Canada.

Avec des soins culturaux et un sol suffisamment fertile, les fraises croissent bien au cours des longues journées du court été d'Inuvik. M. Nowosad souligne qu'il n'en est pas ainsi des fraises sauvages qui ne survivent pas au nord du Cercle polaire.

A Inuvik, la température d'été atteint un maximum de 80° F. et un minimum de -60° F. l'hiver.

Par contre, la variation de la température du sol est comparativement faible. Neuf lectures de la température du sol, prises à une profondeur de 4 pieds durant la période s'étendant de mars à décembre 1961, ont donné une moyenne de 30.6° F.; la température la plus basse, 20° F., a été enregistrée en avril et la plus haute, 37° F., en août.

La température d'été à Inuvik permet d'obtenir des cultures satisfaisantes de pommes de terre, choux et autres légumes résistants sans protection supplémentaire. Il faut cependant des abris de plastique pour les cultures de légumes moins résistants.

Sous la litière naturelle de mousse, bouleaux nains et autre végétation indigène, le pergélisol dégèle à une profondeur de seulement 1 pied l'été. L'année qui suit le défrichement, cependant, le dégel atteint une profondeur de 2 à 3 pieds et, par la suite, 5 pieds ou plus.



plants de fraises vigoureux.

Bien que les précipitations soient faibles, la nature a cherché à créer un équilibre entre les approvisionnements et la demande, par des étés frais et un taux peu élevé d'évaporation afin de conserver les réserves d'humidité.

Vers un équilibre de l'industrie du beurre

OTTAWA — Il y a des indices évidents qu'on atteindra cette année un équilibre assez juste entre la production et la consommation du beurre au Canada, ce pour la première fois depuis 1957, a déclaré le ministre de l'Agriculture, l'hon. Harry Hays.

"Les changements apportés le 1er mai au programme de soutien des produits laitiers ont contribué à assainir l'état de l'indus- légumes moins résistants.

Le programme de cette année comportait deux modifications principales.

Alors que la politique antérieure de soutien décrétait l'achat du beurre, par l'Office de stabilisation des prix agricoles, à 64 cents la livre et la revente à 52 cents, f.a.b. Montréal et Toronto, le programme de cette année autorise l'Office à faire des achats de beurre à 52 cents et à verser un paiement de compensation correspondant à 12 cents la livre aux fournisseurs de crème et de lait aux fabriques de beurre.

Afin d'orienter le gras butyrique vers la fabrication d'un produit jouissant d'une demande supérieure à l'offre, des mesures ont été prises pour stimuler la production du fromage.

Pendant les quatre mois avril-juillet de l'année en cours, la production de beurre fut inférieure de 3.3 pour cent et la consommation supérieure de 9.5 pour cent à celle de la même période, l'an dernier. Durant les mois de forte production cette année, l'Office de stabilisation des prix en a acheté 5 millions de livres de moins qu'il y a un an; en outre, la vente des stocks de l'Office se fit plus hâtive et plus abondante que par le passé.

Durant cette même période de quatre mois, la production du fromage s'est accrue de 18 pour cent. Une demande ferme sur les marchés intérieurs et extérieurs a absorbé toute la production courante, de sorte que l'Office de stabilisation n'eut à faire aucun achat de fromage.

Le programme actuel a eu encore pour effet de hausser sensiblement les prix de la poudre de lait écrémé alors que les achats effectués par l'Office sont bien inférieurs à ceux d'il y a un an.

Non seulement ces modifications se sont opérées sans baisse de prix aux fournisseurs de lait de transformation, mais elles permettront au gouvernement de réaliser des économies substantielles.

Maintenant qu'on entrevoit un certain équilibre production-consommation, dit le Ministre, l'attention du gouvernement se tourne vers l'écoulement des excédents de 200 millions de livres accumulés depuis 1958.

"Le problème n'est pas facile à résoudre, d'ajouter M. Hays. Le marché mondial continue en effet d'être bien pourvu de beurre et à des prix nettement inférieurs aux prix canadiens. Il nous faut éviter le dumping de notre beurre sur les marchés mondiaux, en concurrence avec le produit de pays traditionnellement exportateurs comme la Nouvelle-Zélande et l'Australie. La subsistance de ces pays dépend, pour une bonne part, de leurs exportations de beurre".

Faisant allusion à de récentes propositions concernant les possibilités de vente de beurre en Grande-Bretagne, le Ministre a fait remarquer que le gouvernement britannique régit les importations de cette denrée par un régime de contingentement. Or, il n'existe aucun contingent de beurre pour l'Amérique du nord, de préciser M. Hays. Le gouvernement britannique a autorisé, il est vrai, un accroissement des importations, mais cette majoration ne s'applique qu'aux pays déjà sous contingentement.

Formule d'amendement acceptable de l'Acte de l'Amérique du Nord

BANFF, Alberta — Le ministre de la Justice, M. Lionel Chevrier, a annoncé qu'il convoquera une conférence fédérale-provinciale l'année prochaine pour essayer de trouver une formule qui pourrait permettre au Parlement d'amender l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

Il a rappelé, au congrès de l'Association du Barreau canadien, que depuis une trentaine d'années on tente de trouver une formule acceptable.

Il n'en coûtera plus que $52 par famille

REGINA — Les primes annuelles que doivent payer les résidants de la Saskatchewan pour jouir du régime provincial d'assurance-santé ont été portées de $72 à $52 par famille et de $36 à $26 par célibataire, a annoncé le premier ministre de la Saskatchewan, M. Woodrow Llyod.

Le premier ministre a fait savoir que ces réductions étaient possibles grâce au surplus de près $9,000,000 qui a été réalisé depuis la mise en marche du système médical.

En plus de ces primes, le fonds provincial d'assurance-santé tire ses revenus de la taxe de vente, de la taxe sur les corporations et de l'impôt sur le revenu. Les primes financent près du quart du coût général de ce service qui est estimé à quelque $20,000,000 par année.

L'assurance-hospitalisation est administrée séparément de l'assurance-santé et base ses opérations sur un fonds spécial. Le régime pour l'hospitalisation se finance également par une prime et par des revenus tirés des autres sources ordinairement utilisées par l'Etat.

Le gouvernement de la Saskatchewan fait savoir que la réduction de la prime d'assurance-hospitalisation est de $8 par année et se fixe maintenant à $40 par famille. Pour les célibataires, elle est portée annuellement de $24 à $20.

La réduction de la prime d'assurance-santé va de $24 par année à $12 par année pour les familles et de $12 par année à $6 par année pour les célibataires.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W no 2	......	78.4	78.6	78.6	78.6
C.W. no 3	......	75.2	75.4	75.4	75.4
Fourrage no 1	......	74.6	75	75	76
Fourrage no 2	......	71.6	72	72	72
Fourrage no 3	......	68.6	69	69	69
ORGE —					
C.W no 2—6 rangs	......	116.4	116.4	116.6	116.6
C.W no 3—6 rangs	......	114.4	114.4	114.6	114.6
Fourrage no 1	......	105.6	105.6	106	106
Fourrage no 2	......	104	104	104.2	104.4
Fourrage no 3	......	101	101	101.2	101.4
SEIGLE —					
C.W. no 2	......	143.2	144⅜	141⅞	141¼
C.W no 3	......	139⅞	140⅞	138⅜	137⅜
C.W. 2 rej.	......	139.6	140⅞	138⅜	137⅜
C.W. no 4	......	124⅝	125⅝	123⅛	122⅜
Ergot	......	123⅝	124⅝	122⅛	121⅜
Sur voie net	......	143.2	144⅜	141⅞	141⅜
OPTIONS — WINNIPEG					
AVOINE —					
Octobre	......	78.2	78.4	78.4	78.4
Décembre	......	76.6	77.4	77.4	77⅞
Mai	......	78.6	79	78⅞	78⅞
ORGE —					
Octobre	......	109.4	109.4	109.6	109.6
Décembre	......	107⅜	107⅞	107.4	107.6
Mai	......	108.4	109	108⅛	108⅜
LIN —					
Octobre	......	311⅞	311⅜	310⅞	310.4
Décembre	......	310.2	309.6	309⅛	307.4
Mai	......	314.6	314⅞	314.6	313.4
SEIGLE —					
Octobre	......	144⅝	145⅝	143⅛	142⅜
Décembre	......	141.2	141.4	140	139⅞
Mai	......	144.2	144.4	143	142.2

(Pour la semaine du 3 au 6 septembre 1963)

Au Collège de St-Boniface

Chez les Anciens du Collège

De nouveau les Anciens reviennent sur la scène pour compléter leur programme d'activité de 1963.

Le 15 septembre à 10 h. 30 a.m., il y a rencontre mensuelle avec colloque: "L'aspect des villages franco-manitobains", sous la direction du Dr Robert Lafrenière.

Le 10 novembre, à 10 h. 30 a.m., il y aura rencontre mensuelle avec colloque: "La Liturgie et la part du laïc", sous la direction de M. l'abbé Robert Lane.

Le 8 décembre à 3 h. 30 p.m., il y aura l'Assemblée Générale de l'Association, suivie d'un souper et d'une soirée.

A la dernière rencontre chez les Anciens il fut question de "L'importance du caractère français de St-Boniface".

Le sujet fut tourné et retourné sur tous ses angles pour en faire ressortir une diversité d'opinions.

M. Jacques Ouvrard, premier panelliste, révéla qu'à son arrivée à St-Boniface, il y a quelques années à peine, il fut déçu et désolé de n'avoir vu le caractère français de cette ville de l'Ouest, qu'on lui avait décrite comme un oasis de culture française. Mme Boutal reprit en rappelant qu'il y avait au temps de ses premières années à St-Boniface (vers 1910) un véritable caractère français dans cette ville. Tous les enfants jacassaient en français dans la rue, toutes les maisons commerciales étalaient leur marchandise en français, par des pancartes, par son personnel, etc.

Les activités sociales typiquement françaises étaient nombreuses et se manifestaient avec beaucoup de naturel. Mais hélas elle admit que tout ceci est disparu; il en reste certains vertiges mais il faut s'y connaître pour en profiter.

Mme Henri Lane, qui revenait d'une tournée à Paris, n'osa faire la comparaison entre St-Boniface et la grande ville française d'Europe, mais elle mentionna qu'il y avait moyen d'exploiter nos origines canadiennes-françaises pour attirer le touriste. Un musée historique bien étalé attirerait l'attention et même un restaurant à la cuisine française. Ce sont des entreprises qui sans exiger de patriotisme seraient financièrement très profitables.

M. Auguste Dansereau, sans vouloir nier l'importance des pancartes et des panneaux réclames, ou d'autres enseignes françaises dit qu'il fallait plus que cela pour engager l'enfant à parler et à vivre en français. Il faut à l'enfant une ambiance d'activité française. L'enfant doit naturellement se sentir disposer à vivre sa culture maternelle. Malheureusement une telle atmosphère est à recréer à St-Boniface dans beaucoup de domaines.

M. Roland Couture, par un retour aux premiers temps de St-Boniface, fit voir qu'il y eut une évolution négative dans le bien-être commercial de St-Boniface. Sur le boulevard Provencher, il n'y a pas eu l'adaptation nécessaire pour avantager la croissance du commerce. Il faut exploiter davantage toutes les possibilités du commerce chez les nôtres. Il y a aussi une stagnation de population, ce qui ne contribue pas au progrès du commerce. Il faut un esprit coopératif et un bon sens financier pour mettre sur pied des institutions commerciales et des immeubles de logements ou autres entreprises nécessaires à la croissance normale d'une ville. La ville doit à tout prix adapter son administration, ses règlements, ses services, etc., au besoin du temps. Une réadaptation générale est nécessaire à l'heure actuelle pour bien progresser. Et si on veut le caractère français dans ce nouveau milieu c'est aux Canadiens français de prendre l'initiative.

Ainsi le colloque se continua avec le concours de l'assemblée. On resouligna entre autre qu'un restaurant avec un véritable cachet français (Sans négliger un menu alléchant et une bonne publicité auprès des touristes et des anglophones) aurait de bonnes chances de réussite. Il en serait de même pour des boutiques de divers genres en exploitant finement les avantages français. Et inévitablement, il fut mentionné que l'école est le meilleur moyen pour affermir et accentuer le caractère d'une culture dans une ville.

INVITATION — Tous les Anciens, c'est-à-dire tous ceux qui ont étudié au collège (gradué ou non) sont cordialement invités avec leur compagne à participer à toutes les activités de l'Association.

Ste-Amélie

Réunion de la L.F.C.

L'assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu au presbytère le 4 septembre. Les prières furent récitées par M. le curé. Neuf membres répondirent à l'acte de présences. Les minutes de la dernière assemblée furent lues et les rapports des comités de presse, action sociale et trésorière donnés.

Une lettre de remerciements a été reçue de la présidente de la L.F.C. de la paroisse St-Félix de Dunrea. M. le curé donna sa bénédiction et son message spirituel très intéressant.

Mme H. Vandepoele gagna le prix d'hôtesse offert par Mme Mary Leperre. Le goûter fut servi par Mme Y. Grandbois.

Çà et là

M. l'abbé A. Gervais, curé, conduisait Camille Pinette et Ernest Gagnon, de Ste-Amélie, et Jérôme Gamache, de Kergwenan, à St-Boniface, où ces jeunes étudieront au Juniorat de la Ste-Famille.

N'oubliez pas qu'il y aura une vente d'articles usagés dans la salle paroissiale, le vendredi 20 septembre, à 8 h. 30 p.m.

Le souper paroissial aura lieu le 13 octobre. Bienvenue à tous.

Le 5 septembre, M. et Mme C. Buyse et Mme Léo Buyse, du Wisconsin, E.-U., étaient en visite chez M. et Mme L. Finney. Mlle Judy Finney, de Winnipeg, était aussi chez elle durant la dernière fin de semaine.

M. et Mme Lucien Archambault se sont rendus à Foxwarren, passer la longue fin de semaine chez M. et Mme Alfred Archambault.

M. et Mme Adélard Verhaeghe, accompagnés de Mme Gustave Verhaeghe, ont été conduire Mlle Germaine Verhaeghe à Powerview, où elle est institutrice, et sa soeur, Yvonne, à l'Académie St-Charles.

M. et Mme Georges Vandenbosch se sont rendus à Waterhen, le 8 setembre visiter M. et Mme Antoine Leperre.

M. et Mme Bob Crabbe, de Neepawa, visitaient M. et Mme E. Denis, le 8 septembre.

M. et Mme René Verhaeghe, de Dauphin, visitaient des parents ici.

M. Maurice Delaurier, de St-Vital, est venu pour affaires ici, le samedi 7 septembre, et retournait le dimanche matin.

M. E. Denis, qui travaillait à Carman, a été victime d'un accident et sera chez lui pour trois semaines. On lui souhaite un prompt rétablissement.

Malade

Prompt rétablissement à Mme Roland Landry, qui a fait un stage à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac, durant la première semaine de septembre.

N.-D.-de-Lourdes

Départ

Le 2 septembre dernier, la famille Raymond Durand quittait la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes pour aller résider à Bellegarde, Sask. M. Raymond Durant sera le nouveau gérant de la Coopérative de Bellegarde. Son départ fut pénible pour un grand nombre d'amis.

M. Durand, né à Notre-Dame-de-Lourdes en 1930, a fait ses études à l'école locale; puis il fut cultivateur pendant six ans, et devint ensuite un employé au magasin de la Coopérative de Notre-Dame-de-Lourdes pour sept ans. Ces dernières années, il fut associé dans un "ranch" d'animaux avec MM. Henri Daudet et Jean Mao, ce dernier étant l'opérateur de ce ranch qui, l'année dernière, obtint son record pour la vente de bétail.

Au mois de janvier dernier, le village de Notre-Dame-de-Lourdes fut incorporé. A la première élection, M. Durand fut élu comme conseiller. Il était un membre très actif.

A M. et Mme R. Durand, bonne chance et succès dans leur nouvelle demeure.

Bingo

La soirée de bingo tenue le dimanche 8 septembre fut un succès. Plus de 260 personnes y prirent part.

Voici la liste des gagnants: Mmes Philibert Tranq, Albert Comte, Célestin Espenel, Julien Mabon, Roger Pantel, Joseph Bosc, Mlle Cécile Delaquis, MM. Yves Lafrenière, Ronald Aminot, Maxime Durand, Paul Comte, Frank Lesage, Philippe Lafrenière, Harvey Bahuaud, de Somerset, et Aimé Lesage, aussi de Somerset.

Les prix d'entrée furent ainsi attribués: Mme Gabriel St-Godard, de Haywood, Mlle Annette Dupasquier, de Notre-Dame-de-Lourdes, MM. Richard Bérard, de Treherne, et Albert Dequier, de St-Claude.

La prochaine soirée de bingo aura lieu le dimanche 22 septembre à 8 h. 30 p.m., avec le gros lot de $240.

Soirée sociale

Il y aura une soirée sociale à l'occasion du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Henri Cailler, le samedi 14 septembre, à 8 h. p.m., à la salle Mémoriale de Rathwell.

Dernier avis

M. Marcel Roch, hôtelier de Notre-Dame-de-Lourdes, a laissé entendre que le samedi 14 septembre sera la dernière journée où il acceptera les bouteilles vides "long-neck". C'est le dernier avis! Jetez un coup d'oeil dans vos entrepôts ou caves.

Au feu!

Le jeudi 5 septembre, vers 5 h. 30 p.m., il y eut un appel "au feu" chez M. Elie Meyer. Le feu était pris dans les balles de foin. Le chef des pompiers, M. Marcel Deroche, se rendit avec sa brigade, et en l'espace de quelques minutes, le feu était sous contrôle. Grâce au dévouement de la brigade bien organisée, ce feu ne put se répandre et causer un grand dégât. Le chef des pompiers et ses hommes méritent de grands remerciements.

Chevaliers de Colomb

Conseil La Broquerie no 4595

Le Conseil de La Broquerie se dit heureux de reprendre sa rubrique dans son hebdomadaire. Si nous avons été muets dans le passé, cela ne veut pas dire que notre Conseil fut inactif.

L'installation des officiers, sous l'habile direction du député de district, le frère Gérard Tétrault, se fit le mercredi 4 septembre.

Les officiers pour la nouvelle année colombienne sont les suivants: Grand Chevalier, Laurent Gagné; député Grand Chevalier, Léo Nadeau; aumônier, M. l'abbé U. Lafond; secrétaire archiviste, Aimé Gauthier; secrétaire financier, Edouard Gagnon; secrétaire trésorier, Oscar Gagnon; avocat, Narcisse Fournier; syndics, Eddy Moquin, Eloi Gagnon et Georges Choiselat; chancelier, Denis Nadeau; cérémoniaire, Alphonse Fournier; gardes, Jean Désorcy et Lucien Carrière.

Une assistance d'une trentaine de Chevaliers à notre dernière réunion fut certainement de bon augure pour l'année colombienne. Il ne s'agira pas de se restreindre à ce nombre, frères Chevaliers; il faut faire renaître parmi nos membres un désir d'assistance régulière, qui fera le succès de notre Conseil.

Nous sommes heureux de communiquer que nous organiserons différents projets, entre autres, un souper à la dinde, qui aura lieu sous peu. D'autres détails vous seront transmis.

Le Conseil de La Broquerie profite de l'occasion pour transmettre aux familles Vielfaure et Ruttig ses condoléances les plus vives à l'occasion du décès tragique de M. Guy Vielfaure.

Félicitations à notre journal pour son 50e anniversaire. Cinquante ans de travail pour la survivance de la langue française. Quel beau geste! Oui, ce Conseil se dit fier de recevoir dans ses foyers un tel journal A vous, M. le rédacteur, et à votre équipe, nos remerciements les plus sincères.

Conseil de La Broquerie.

Le Conseil de la Coopération du Manitoba

— II —

Ceci est le deuxième de quinzes mémoires présentés par le Conseil de la Coopération du Manitoba.

Institution démocratique et sans but lucratif

Comme toute coopérative, la Caisse Populaire a deux éléments constitutifs essentiels: 1) Elle est une association de personnes. 2) Elle est une entreprise économique, d'où découlent les deux grandes règles: a) la règle d'égalité des sociétaires dans leurs relations mutuelles au sein de leur Caisse Populaire, b) la règle de proportionnalité ou d'équité concernant l'entreprise dans la distribution de ses excédents nets d'opération à ses sociétaires.

La règle d'égalité des sociétaires exige l'application des deux principes coopératifs; 1) Un homme, un vote, qui met tous les sociétaires sur un même pied d'égalité dans la direction et le contrôle de leur Caisse Populaire. 2) Même liberté pour tous de faire partie ou de ne pas ou de ne plus faire partie de leur Caisse Populaire.

Les Caisses Populaires sont des sociétés de personnes; elles ne sont pas des sociétés de capitaux ou des compagnies à capital actions. Dans la Caisse Populaire, le droit de vote est attaché à la personne; dans la compagnie à capital actions, le droit de vote est attaché à l'argent. Les sociétaires d'une Caisse Populaire prennent leurs décisions lors des assemblées générales annuelles ou spéciales selon le principe: un homme un vote, et non pas selon la règle en vigueur dans les entreprises capitalistes où chaque actionnaire dispose d'autant de votes qu'il a d'actions. Les actionnaires d'une compagnie à capital qui possèdent ou disposent par procuration de plus de 50 pour cent des actions peuvent contrôler et prendre les décisions administratives et déterminer la répartition des profits aux actionnaires.

Les sociétaires d'une Caisse Populaire en sont les propriétaires, les usagers et les bénéficiaires. Ils lui confient l'administration de leurs épargnes, ils empruntent d'elle lorsqu'ils ont besoin d'argent. Ils choisissent eux-mêmes parmi eux, selon la règle sociale; un homme, un vote, les membres des trois conseils ou commissions qui administrent leur Caisse Populaire, qui leur fond des prêts, qui surveillent la marche et le bon fonctionnement de leur Caisse Populaire. Les relations mutuelles des sociétaires se nouent donc sur une base d'égalité sociale que consacre le principe coopératif: un homme, un vote.

La Caisse Populaire est là pour servir les sociétaires qui savent s'en servir.

Pour le Conseil de la Coopération du Manitoba,
René Toupin, secrétaire propagandiste.

La Broquerie

Mariage Boily-Hoksbergen

Le samedi 31 août, à 4 h. p.m., M. l'abbé Jean-Louis Rocan, du Petit Séminaire, bénissait le mariage de Mlle Lucie Hoksbergen, fille de M. et Mme William Hoksbergen, de Le Pas, à M. Gérard Boily, fils de feu Ovide Boily et de Mme Edouard Taillefer.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père. Le marié était accompagné de M. Edouard Taillefer. Les garçon et fille d'honneur étaient M. Paul Taillefer et Mlle Claire Maillard. Mlle Sue Hoksbergen, soeur de la mariée, était bouquetière. M. Jean-Marie Taillefer, frère du marié, et M. Hans Hoksbergen, frère de la mariée, servaient au choeur. Durant la cérémonie nuptiale, Mme Jean-Emile Bohémier chanta de beaux cantiques, accompagnée à l'orgue par Mme Joseph Balcaen.

Un souper fut servi à l'hôtel de La Broquerie, réunissant une quarantaine d'invités. Un toast fut présenté par M. Leslie Hermann. M. Oscar Gagnon agissait comme maître de cérémonies. Une soirée eut ensuite lieu à la salle de Giroux.

Après leur retour de voyage en Ontario, les nouveaux époux résideront à St-Boniface.

Çà et là

Au cours des vacances, M. Oscar Gagnon, instituteur à l'école élémentaire, accompagné de M. Antonin Duhamel, inspecteur de la Division de la Rivière-Rouge, revenait d'une randonnée dans l'Est et en Gaspésie. "Il est beau notre Canada!" Voici l'exclamation qui traduit les sentiments que rapporte M. l'inspecteur. Au départ du Manitoba, suivant la route parcourue par La Vérendrye, les deux professionnels ont rapporté des notes et des vues dont pourront bénéficier la gent écolière. Pareille excursion demanderait un compte rendu plus élaboré. Qu'il soit permis de souligner seulement la visite du Cyclorama à Ste-Anne-de-Beaupré. En résumé, il s'agit d'une toile artistique permettant d'admirer une splendide reproduction de la vie et de la Passion du Christ. C'est un spectacle inoubliable, d'affirmer les heureux voyageurs. Les pèlerins qui visitent les lieux ne peuvent que se féliciter d'avoir pu contempler le plus beau Cyclorama du monde à Ste-Anne-de-Beaupré.

M. et Mme Louis Laurencelle faisaient dernièrement un voyage dans l'Ouest alors qu'ils allaient conduire leur fils, Alfred, qui doit enseigner à Fort St. John, C.-B.

M. et Mme Eugène Pednault, de Vancouver, C.-B., étaient de passage, la semaine dernière, chez M. et Mme Victor Gamache, tandis que Mme Philippe Savard visitait sa soeur, Mme Georges Choiselat.

Prompt rétablissement à MM. Edmond Rocan et Marcel Daneault, hospitalisés, et à Mme Léon Vielfaure, de retour à la maison.

Mme Marcel Daneault désire remercier ceux qui ont participé à la corvée entreprise la semaine dernière pour avancer les travaux de la ferme lors de la grave maladie de son époux.

Le mardi 3 septembre avait lieu l'ouverture des classes des écoles élémentaire et secondaire du village. Le personnel enseignant se compose comme suit: école secondaire, la Rév. Sr Jeanne Monchamp, principale, MM. Hubert Bouchard, Laurent Gagné et Armand Fréchette; école élémentaire: la Rév. Sr Hermance Lussier, principale, les Rév. Srs Céline Vermette et Marie Choiselat, MM. Oscar Gagnon et Gilles Normandeau, Mlles Carmel St-Hilaire, Florence Balcaen, Barbara Zavada et Yvette Bell.

La Rév. Sr Armande Caron, S.G.M., ancienne supérieure qui repartait pour la Maison Provinciale il y a quelques semaines, veut assurer les paroissiens qu'elle conserve le meilleur souvenir de son séjour à La Broquerie. De leur côté, les paroissiens disent à leur ancienne supérieure qu'ils ont grandement apprécié son dévouement, surtout le sourire ensoleillé qu'elle savait apporter aux malades qu'elle se faisait un devoir de visiter et de secourir.

Meilleurs voeux à la Rév. Sr Caron, ainsi qu'aux Rév. Srs Olive Sarrasin et Anna Talbot, actuellement à Lebret, Sask.

Bienvenue à la Rév. Sr Rose Duret, qui remplace la Rév. Sr Caron comme supérieure.

A la réunion régulière de la Chambre de Commerce, il fut décidé à l'unanimité que le prix pour la meilleure composition sur l'embellissement des demeures serait décerné à Mlle Colette Boily, qui reprenait en septembre sa dixième année d'étude à l'école secondaire.

On décida également d'envoyer une copie de cette composition pour être reproduite dans le journal **La Liberté et le Patriote.**

L'embellissement de notre demeure

De nos jours, on attache beaucoup d'importance à l'apparence d'une propriété. C'est pourquoi, du plus petit au plus grand, le printemps dernier, nous avons décidé de faire notre possible pour rendre notre demeure non seulement propre mais aussi attrayante.

Premièrement nous avons fait un sommaire des points à améliorer pour embellir notre propriété. Unanimement nous avons résolu de porter notre attention sur les quatre points suivants: peinturage, nettoyage, plantations, éclairage. Mon père s'occupa du peinturage, et après quelque temps la maison avait revêtu une allure toute différente. Le vert pâle qu'il appliqua au dehors de la maison lui donnait non seulement un air propre mais faisait un charmant contraste avec le vert prononcé du gazon.

Mes soeurs et moi avons ensuite fait notre part, et en peu de temps les branches mortes, les feuilles sèches, papiers, débris, etc., furent ramassés. Mon grand frère manifesta son enthousiasme en tondant le gazon et en égalisant les haies qui bordent la cour.

Mais n'allez pas penser que ma mère est demeurée inactive. Au contraire, elle qui admire tant la nature et tout son cortège, décida d'apporter sa contribution à l'embellissement de notre habitation. Dans l'espace de plusieurs semaines une variété de fleurs embaumaient la cour de leurs parfums et ajoutaient une harmonie de couleurs vraiment extraordinaire.

Et c'est ainsi que nous arrivions au quatrième point de notre plan. Mon père s'occupa de renouveler l'éclairage, ce qui n'aidait pas seulement à faire ressortir la beauté de notre propriété mais rehaussait aussi l'aspect de notre village.

Nous admettons naturellement que cette entreprise nous a coûté plusieurs heures de loisirs mais maintenant nous en sommes tous fiers.

Otterburme

Décès

Le 31 août est décédé à l'âge de 72 ans M. Ovila Carrière, d'Otterburne. Il naquit à St-Pierre et avait vécu dans la région pendant toute sa vie.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Eva; trois fils, Roland, Lucien et Fernand; cinq frères, Alexis, Léo, Joseph, Sylvio et Wilfrid; une soeur, Mme A. Lemay, et cinq petits-enfants.

La dépouille mortelle fut exposée en l'église d'Otterburne jusqu'à l'heure du service funèbre chanté le 3 septembre. L'inhumation suivit au cimetière paroissial. La maison funéraire Desjardins avait charge des arrangements.

Fort Garry

Décès

Le 30 août est décédé à l'hôpital général St-Boniface M. Abraham Martel, âgé de 75 ans, de la paroisse St-Vital de Fort Garry.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Philomène; six fils, Etienne, de Winnipeg, Nelson, de St-Norbert, Alain, Stanley, Walter et Raymond, de Winnipeg; cinq filles, Mmes Elsie Bessette, de Vancouver, Doris Rivers, de West Kildonan, Rose-Marie Lenton, de Winnipeg, Lorraine Riel, de St-Vital, et Mlle Alfréda Martel, de Winnipeg.; 23 petits-enfants; quatre frères et une soeur.

Le service funèbre fut chanté par Mgr Maurice Cournoyer, V.G., curé. L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Ste-Anne-des-Chênes

Décès

Le 31 août est décédée à l'hôpital général de Winnipeg Mme Léa Harrisson, âgée de 79 ans, de Winnipeg et autrefois de Ste-Anne.

Les prières furent récitées à la chapelle funéraire P. Coutu et le service funèbre fut chanté en l'église de Ste-Anne. L'inhumation suivit dans le lot familial au cimetière paroissial.

Mme Harrisson naquit à Ste-Anne en 1884. Son époux, Léonide, est décédé en 1933. La défunte laisse dans le deuil cinq fils, Marcien, Lucien, Rogacien, Léo et Marcel; trois filles, Mmes E. Lussier et A. Vandal et Marie, à la maison; 23 petits-enfants et 21 arrière-petits-enfants; deux frères, Louis et Robert; et deux soeurs, Mmes O. Arnold et D. Levasseur.

POINTE-AU-PIC — Le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, a déclaré que "pour le moment" son gouvernement a décidé de faire face à l'invasion fédérale dans les domaines provinciaux: 1) de proposer des solutions qui permettent de sauvegarder les droits du Québec; 2) de laisser les autres provinces libres d'agir à leur guise.

Evénements à l'affiche à l'Arena et au Stade

Le samedi 14 septembre — Football professionnel à 8 h. p.m. Blue Bombers contre Ottawa. Joute no 5.

Le dimanche 15 septembre — Ouverture du camp d'entraînement pour les Rangers de New York. — Football junior à 2 h. 30 p.m. Rods de St. James contre Weston Wildcats. (Stade de baseball).

Le mercredi 18 septembre — Football senior à 7 h. 30 p.m. Double attraction.

TRIBUNE LIBRE

Résidence Ste-Thérèse,
le 4 septembre 1963.

Monsieur l'éditeur,

Hier, pour la première fois depuis plusieurs années, je visitais St-Pierre-Jolys. Quel changement en peu de temps! Jolies maisons bien alignées, etc.

Il faut vous dire que je suis aveugle. Ma fille, Mme Berthe Bélair, m'accompagnait et m'expliquait; nous passons l'église, le couvent, l'hôpital, la nouvelle école. Elle me fait la nomenclature des rues, mais oui! Des noms bien connus comme ceux de Préfontaine, Dandenault, etc., et bien d'autres noms de la deuxième génération. J'eus beau tourner et contourner les rues, nulle part je n'entendis le nom de mon frère, Alfred Lasalle. Pourtant, nous étions des pionniers de la première heure. Le nom est célèbre dans l'histoire du Canada et n'aurait certainement pas défiguré le coquet visage de St-Pierre. Je dois avouer que je suis revenue un peu humiliée et chagrinée. Nous fûmes les premiers à construire un magasin général sur la rue principale.

Peut-être qu'un jour viendra, lorsque St-Pierre sera une banlieue de St-Boniface où l'on trouvera place pour ajouter le nom de Lasalle à la liste de ses rues. Qui peut prédire l'avenir?

Humblement vôtre,

Délia L'HEUREUX,
(née Lasalle),
Otterburne, Man.

* * *

NDLR — Mme L'Heureux célèbrera son 99e anniversaire de naissance le 12 octobre prochain. Merci à notre "jeune" correspondante!

Noir et Blanc

(En marge de la marche sur Washington)

Le Divin Créateur dans l'immense charpente
De son bel univers a voulu la couleur —
Le vert d'eau écumant de la mer en tourmente
Ou le beau bleu d'un ciel, en un jour de chaleur.

Il a poudré très blanche notre neige d'hermine
Et bien fort de brillant dora notre soleil —
Quoi de plus noir, en somme, que le charbon de mine
Le mauve du lilas, nulle part, n'a son pareil.

Ainsi la fraîche aurore court vers un crépuscule,
Après le sombre orage, on voit un arc-en-ciel —
Dans l'ombre de la terre, la semence pullule
Qui bientôt fera naître, notre froment vermeil.

Alors, au plan divin, en rythme de balance
Au clair labeur du jour suit la paix de la nuit —
De la Croix, bras tendus, Coeur rougi par la lance
Le Christ attire l'homme, en UN peuple, vers Lui.

MANIE TOBIE.

Mme James McCaffrey, de Vawn, est décédée à l'âge de 69 ans

VAWN — Mme James McCaffrey (née Imbeau) est décédée à l'hôpital d'Edam le lundi 26 août, à l'âge de 69 ans.

La dépouille mortelle fut exposée dans l'église de Vawn le mercredi soir, veille de l'inhumation.

Mme McCaffrey faisait partie de la Ligue des Femmes Catholiques et les membres de la Ligue récitèrent le chapelet.

Le service funèbre eut lieu le 29 août dans l'église St-Hippolyte de Vawn. La messe de Requiem fut chantée par M. l'abbé G. Aumont. M. l'abbé L. Forget, de Marcelin, et le R. P. Ferland, de St-Albert, Alta, étaient diacre et sous-diacre.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial. Le salon funéraire Sallows & McDonald de North Battleford était en charge des funérailles.

Les porteurs étaient MM. Uldrigue, Léon et Alphonse Gratton, Charles et Albert McCaffrey et Robert Lacoursière. M. Claude Blanchette portait la croix.

Mme J. McCaffrey

Mme McCaffrey est née à Amqui, Qué., le 7 janvier 1894 et est venue dans l'Ouest avec ses parents, M. et Mme Thomas Imbeau. Ils se sont installés à St-Hippolyte en 1907. En 1911 elle épousa M. James McCaffrey et ils ont toujours demeuré dans la paroisse de St-Hippolyte.

La défunte laisse dans le deuil son époux; deux fils, Joseph, de Sunset House, Alta, et Alphonse, de Vawn; quatre filles, Marie-Jeanne (Mme C. Fredrickson), de Vancouver, C.-B., Antoinette (Mme G. Valois), de la Californie, Thérèse (Mme St-Laurent), de Niagara Falls, Ont., et Rita (Mme Ben Nault), de Luseland; 16 petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants; trois soeurs, Marie (Mme D. Gratton), de North Battleford, Marie-Jeanne (Mme J.-B. Gratton), de Prince George, C.-B., et Angélina (Mme A. Bush), de Denver, Colorado; trois frères, Thomas Imbeau, de Kelowna, C.-B., Joseph, d'Edam, et Alphonse, de Red Deer, Alta.

Mme McCaffrey était heureuse d'avoir tous ses enfants et sa soeur, Mme Bush, près d'elle durant sa maladie.

Remerciements

La famille McCaffrey désire remercier sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de ce deuil.

Réunion de la L.F.C.

La réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu au presbytère le mardi 3 septembre. Le directeur, M. l'abbé G. Aumont, et 13 membres étaient présents.

La grande partie de la réunion se passa en discussion sur le sujet des vocations. La présidente lut un article intitulé "Beaucoup sont appelés", qui est un reproche aux parents qui sont souvent la cause du manque de vocation de leurs enfants.

Des livres sur les vocations seront achetés et étudiés aux prochaines réunions.

Une messe sera recommandée pour le repos de l'âme de Mme McCaffrey.

La prochaine réunion aura lieu le 1er octobre.

Cut Knife

Çà et là

Les classes ont ouvert leurs portes le 3 septembre.

Les enfants de M. Antoine Desmarais vont au couvent de Spiritwood, et ceux de MM. Hildège et Lucien Dupuis, au couvent de Jackfish.

MM. et Mmes Lucien-C. Dupuis et Jean-Baptiste Giasson sont revenus de leur promenade au Manitoba; ils ont ramené leur soeur qui prenait un repos d'un mois.

Lac Pelletier

Çà et là

M. Laverdière et Mmes Henri Perron, Dwane Sherwick et Michel St-Jacques se rendaient à Saskatoon, le 23 août, pour chercher Mme Marcel Laverdière, qui fut hospitalisée durant trois semaines à l'hôpital Université.

M. et Mme Georges Pellerin se rendaient, le 21 août, à l'hôpital Université de Saskatoon pour y conduire Mme Pellerin, où elle passa deux semaines. Mlles Mariette et Carmen Pellerin les accompagnaient, ainsi que Mlles Luce et Irène Lacelle, qui ont visité leur soeur, patiente à ce même hôpital.

M. Denis Pellerin, de Regina, est venu passer deux fins de semaines chez ses parents, M. et Mme G. Pellerin.

M. et Mme André Fettig et leur famille, de Cutbank, ont passé une semaine chez M. et Mme Alphonse Pelletier.

Mlle Madeleine Monette, du Manitoba, est venue passer quelque temps chez sa mère, Mme B. Monette, ainsi que chez Mlle Irène Monette.

Mme Albert Létourneau et sa famille sont déménagées à Swift Current pour les mois d'hiver.

M. et Mme Denis Studer se rendaient à Calgary avec leurs enfants, Brenda et Dean, pour y continuer l'enseignement.

M. et Mme Irvin Studer ont passé cinq jours de vacances à Green Lake, où se réunirent tous les parents de M. Studer.

M. et Mme Levasseur, de Ponteix, ont rendu visite à M. et Mme Narcisse Laverdière, dernièrement.

M. et Mme Gérard Fourny et leur famille, de Frenchville, sont venus visiter M. et Mme Joseph Dumesnil, à Lac Pelletier.

M. et Mme Georges Pellerin et leur fils, Claude, se rendaient à Moose Jaw, y visiter M. et Mme Arthur Tremblay, le vendredi 6 septembre.

M. Adrien Pellerin a été hospitalisé à Swift Current durant trois semaines.

M. et Mme Ken Brooten sont les heureux parents d'une fille, née à l'hôpital de Swift Current le 24 août. M. et Mme Fred Métivier, oncle et tante de l'enfant, sont parrain et marraine.

M. et Mme Fernand St-Jacques et leur famille, de Port Alberni, C.-B., ont passé une semaine chez M. Aquilla St-Jacques, ainsi que M. Joseph St-Jacques, de Baumond, Alta, qui a également passé une couple de semaines chez son frère, M. A. St-Jacques.

Coderre

Çà et là

L'école publique de Coderre a ouvert ses portes le mardi 3 septembre à environ 145 élèves des grades 1 à 12. Le personnel enseignant se compose de trois religieuses et de trois institutrices laïques, la Rév. Mère Marie-Edouard, principale, la Rév. Mère Marie-Louisa, la Rév. Mère St-Luc, Mmes Cécile Bourget, Louis Laverdière et Lucien Cossette.

Le 25 août, une réunion familiale avait lieu à la salle Légion à l'occasion du 45e anniversaire de mariage de M. et Mme Emile Gaucher. Un souper-surprise fut servi à 6 h. p.m. Tous les enfants des jubilaires étaient présents, à l'exception d'une fille religieuse missionnaire à Norway House, dans le nord du Manitoba. Etaient venus de Montréal, Qué., leur fille aînée, Hélène (Mme David Seager), son époux et leurs filles, Suzanne et Valérie; Dianné, technicienne à Edmonton, Alta; Gilbert, de Regina; Edgar et Olivier, de Moose Jaw; Louis, Lionel et Claire (Mme Gerald Wirges), ainsi que Denis, et leurs familles, de Coderre. Vingt-quatre petits-enfants étaient aussi présents.

La soirée se passa à parler surtout du passé et à regarder des vues comiques et des films des différentes familles.

Les visiteurs au cours de l'été furent: M. et Mme Paul Dreher et MM. Jake Nosall et T. Labbie, chez M. Armand Gaucher; M. et Mme Ernest Jodoin, chez M. Ernest Brin; la Rév. Sr Rimberta, Mme E. Sonnen et M. Andy Sonnen, ainsi que M. et Mme Denis Gagnon et leur famille, chez M. Georges Gagnon; Mme A. Rioux et sa fille, Yvette, chez M. Yvon Arguin; Gloria Roy chez M. Yvon Tétreault; MM. Louis et Olivier Peltier, chez M. Eugène Peltier; Mme Charles René et MM. et Mmes Jim Ray et Don White, chez Mme Claudia Coderre et M. Oscar Desnoyers; Mme Ernest Peltier, chez M. Emile Gaucher.

Sont allés en voyage: M. et Mme Léo Cossette et leur fille, Lucille, ainsi que Mme Eugène Peltier, à Vancouver et Chilliwack, C.-B.; les familles Omer et Armand Gaucher et M. Siméon Ducharme, dans la province de Québec, visitant l'oratoire St-Joseph et Ste-Anne-de-Beaupré; MM. Willié et Alix Gaucher, à Vancouver et Kelowna, C.-B.

M. et Mme Gary Boyd (Annette Gaucher) sont revenus d'un séjour de trois ans en Allemagne; il y eut une réunion de famille chez Mme Bertha Gaucher, le dimanche 8 septembre, à cette occasion. Tous deux se disent heureux d'être revenus au Canada avec leurs deux enfants.

Malades

Mme Claudia Coderre, M. Emile Charbonneau et Rodney Beaudette sont patients à l'hôpital de Gravelbourg.

Naissances

A M. et Mme Ernest Arguin est né un fils.

A M. et Mme Yvon Tétreault est né un fils.

Val Marie

Çà et là

M. et Mme Louis Lemay, de Coppen, sont déménagés ici. Mme Lemay est institutrice à l'école du village.

M. et Mme Ernest Jeanson et leur famille, de Oxbow, ont visité la famille Lionel Jeanson.

M. G. Anderson a conduit son fils, George, à l'Université de Manitoba. M. Stanislas Clément les accompagnait.

M. Aimé Tessier, de Port Alberni, C.-B., visite des parents et amis de la région.

M. Clarence Arnal, de Ravenscrag, est en visite chez la famille Robert Lemire.

EN 1964, LA VALIANT N'ACCUSE QUE TRES PEU DE CHANGEMENTS



Le modèle Valiant 1964 de Chrysler Canada Ltd. n'accuse que très peu de changements par rapport à la voiture qui était en tête de sa catégorie comme voiture la plus populaire en 1963. On a apporté des améliorations à la carrosserie pour appuyer plus fortement sur la sécurité, le confort et la commodité du nouveau modèle. On a perfectionné aussi le lancement et le rendement des on moteur. Son rouage d'entraînement tombe sous les effets de la fameuse garantie Chrysler de 5 ans-50,000 milles.

Prince-Albert

Institutrice en France

Mlle Bernadette Bernard est repartie mardi dernier pour la France après des vacances de dix semaines au Canada. Elle continuera d'enseigner aux enfants du personnel des forces armées canadiennes stationnées à Fontainebleau.

Durant son séjour, elle en a profité pour rendre visite à sa mère, Mme Rose-A. Bernard, de Prince-Albert, ainsi qu'à ses frères et soeurs dans les quatre provinces de l'Ouest canadien. A St-Boniface, Man., elle visita sa tante, la Rév. Sr St-Dominique, M.O.; à St-Charles, Man., M. et Mme Lionel Aquin; à Dunrea, Man., ses oncle et tante, M. et Mme Alfred Boulet, et à Virden, Man., ses cousins, M. et Mme Raymond Bonnet.

Voyageant toujours en automobile, elle traversa la frontière et se rendit jusqu'au Parc National Glacier, puis à Victoria, C.-B., où demeure son frère, Paul-André, et sa famille. A Williams Lake, C.-B., elle rendit visite à son autre frère, Jean-Marie, et sa famille. De retour, elle visita aussi les familles Cyr et Jean, de Debden et des environs.

Mlle Bernard fut interviewée à la radio et à la télévision au poste local, où elle présenta un court résumé de ses activités professionnelles outre-mer: l'enseignement à des enfants des hauts grades de cinq nationalités différentes, qu'elle trouve fort intéressant.

Durant ses moments de loisirs, elle visita plusieurs pays en Europe, en Asie, au Moyen-Orient et les pays Scandinaves. Elle a pris un grand nombre de vues animées qu'elle se plaît à faire projeter sur l'écran pour le plaisir du public en général, tout cela gratuitement, car elle ne veut accepter aucune rémunération, ni pour son temps ou ses frais de déplacement. La dernière séance qu'elle donna avant son départ eut lieu à la salle Parkland. Elle commentait ses vues sans interruption pendant deux heures et demie, devant une salle presque comble.

Durant les prochaines vacances de Noël, Mlle Bernard se propose de visiter l'Afrique du nord et l'Egypte.

Elle montera à bord un avion de l'Aviation canadienne pour retourner en France. On lui souhaite un bon voyage et tout le succès possible dans l'exercice de sa profession.

Va-et-vient

M. le sénateur W.-A. Boucher, de cette ville, est retourné à Ottawa pour la session parlementaire. Il sera de retour vers la fin du mois.

M. et Mme L.-R. Houle et leur fille, Paulette, sont de retour d'une randonnée de 10 jours en Alaska. Ils visitèrent Fairbanks, Haines et Valdez. Cette dernière ville est située dans la rangée des belles montagnes Chugach. M. Houle raconte que la pêche est fabuleuse, soit pour la truite dans les eaux douces ou le saumon dans les eaux salées. Le trajet se fit en automobile, et ils revinrent très enchantés de leur voyage.

M. l'abbé Clifford-J. Tremblay est revenu à Prince-Albert prendre la charge de principal au collège St. Mary's, après avoir suivi un cours à l'Université Fordham de New York. Il a obtenu sa maîtrise en éducation. En 1957, M. l'abbé Tremblay avait obtenu la direction de ce collège, poste qu'il occupa jusqu'en 1962, alors qu'il fut remplacé par M. R. L. Mulhall. M. l'abbé Tremblay naquit à Wakaw et fit ses études au collège St. Peter de Muenster, puis au séminaire St-Joseph et au Grand Séminaire de St-Boniface, Man.

M. l'abbé Jean Papen vient d'apprendre qu'il a obtenu son Doctorat en Philosophie de l'Université Laval de Québec. Après un an d'absence, il revient comme professeur au collège Notre-Dame de cette ville. M. l'abbé Papen naquit en Belgique mais fut élevé à Hoey et étudia à Montréal et à Québec. Il est le fils de feu M. Charles Papen et de Mme Marie-Antoinette Papen, charmante collaboratrice du poste de radio CFNS de Saskatoon.

Deux autres professeurs du collège Notre-Dame iront continuer leurs études dans l'Est. M. l'abbé Henri Renaud, de Zenon Park, complètera ses études en philosophie à l'Université Laval, et M. l'abbé Léo Laberge suivra des cours en sciences à l'Université d'Ottawa, Ont.

M. Roderick MacIsaac est revenu de l'Est, où il a complété un cours d'été à l'Université d'Ottawa. Il est présentement à Edmonton, Alta, et enseignera au collège St-Jean.

Willow-Bunch

Personnel enseignant

Voici la liste du personnel enseignant pour l'année 1963-64: grade 1, la Rév. Sr Jean-Marie; grade 2, Mmes Gertrude Benoît et Albert Martin; grade 3, la Rév. Sr Marie-Alfred et Mlle Lois Benoît; grade 4, la Rév. Sr Juliette-Marie; grade 5, Mlles Claire et Cécile Caron; grade 6, Mlles Gisèle Mathieu et Annette Jeanneau; grade 7, Mlle Thérèse Boulianne et M. Ronald Préfontaine; grade 7, Mme Marcel Durand; grade 9, M. Victor Préfontaine; grade 10, M. Henri O'Reilly; grade 11, M. Jean Philippon; grade 12, Mlle Catherine Marten; principal, M. Gérard Verhelst; cours ménager, la Rév. Sr Christina.

La rentrée eut lieu le mardi 3 septembre et 397 élèves se sont inscrits.

Bon succès aux instituteurs et institutrices, religieuses et laïques, ainsi qu'aux élèves.

Naissances

A M. et Mme Pascal Bonneau est née une fille à l'hôpital local.

A M. et Mme Noël Beauregard (Lemieux) est né un fils.

A M. et Mme Francis Therrien (L. Grandin) est né un fils.

A M. et Mme Armand Laberge (Thérèse Couture), de Moose Jaw, est née une fille. M. et Mme Michel Bonneau, de Willow-Bunch, furent les parrain et marraine.

Va-et-vient

Etaient de passage au presbytère, la semaine dernière, Mgr Roy, curé de Gull Lake, M. l'abbé Boudreault, curé de Shaunavon, Mlle Lemicher, ainsi que M. l'abbé Lucien Poulin, curé de Lisieux, qui aida M. l'abbé A. Chabot, curé, pour les confessions du premier vendredi du mois.

Mlle Jacqueline Duperreault est allée enseigner à Maple Creek.

Mlle Colette Lemieux est partie pour Lethbridge, Alta, où elle enseignera; ses parents, M. et Mme Albert Lemieux, sont allés la conduire.

Bon succès à ces institutrices.

Mlle Georgette Bonneau, garde-malade à Ponteix, vint passer une semaine chez ses parents, M. et Mme Jean Bonneau.

Mlles Gisèle et Denise Martin passèrent une semaine à Shaunavon, chez leurs soeurs, Mme Louis Piché.

M. et Mme Frank Bellefleur, du Foyer d'Youville de Gravelbourg, vinrent passer quelques jours chez leur fils, Jos., et sa famille, ainsi que chez des amis de Willow-Bunch.

La famille Rondeau est allée visiter M. Victorien Rondeau et sa famille qui demeure à Moose Jaw depuis quelque temps.

M. Claude Mondor est revenu dernièrement de l'hôpital de Saskatoon, où il fut patient pendant quelques semaines.

M. Louis Fiset est de retour de l'hôpital de Moose Jaw, où il reçut des traitements médicaux pendant deux semaines.

Mme Albert Lambert doit revenir bientôt de l'hôpital de Regina, où elle est patiente depuis le 22 juillet. Son fils, Remi, est allé la visiter, dernièrement.

Mme A. Tougas est sortie de l'hôpital de Moose Jaw mais demeurera pour quelque temps chez sa fille, Mme Martin, à Moose Jaw.

M. et Mme Henri Cayer sont allés à Regina, où Mme Cayer a subi une opération à l'hôpital des Soeurs Grises, le 5 septembre. M. Cayer lui rendit visite le 8 septembre.

Mme W. Winslow est allée à Toronto, Ont., par avion le dimanche 18 août pour y visiter son fils, Roger, et sa famille.

M. et Mme Paul-Emile Piché et leur famille sont allés conduire leur fille, Thérèse, à Regina, où elle fréquentera le collège pédagogique.

M. Vital Rousseau et Mme Josephine Arnel, tous deux de Vanguard, sont venus visiter M. l'abbé A. Chabot et sa mère, le dimanche 8 septembre. Ils sont ses anciens paroissiens et amis.

M. et Mme Gérard Piché et sa famille, de Gravelbourg, sont venus visiter leurs parents, le dimanche 8 septembre.

Mme O. Tessier et ses enfants, de Regina, sont venus passer une quinzaine de jours chez leurs parents, M. et Mme Jean Bourdages, au cours du mois d'août.

MM. Jean Philippon et Maurice Giraudier sont allés passer quelques jours aux Etats-Unis.

Ferland

Visiteur

Le R. P. Albert Fournier, O.M.I., professeur au collège de Gravelbourg depuis deux ans, est venu visiter ses parents, M. et Mme Aristide Fournier. Il célébra la messe à Ferland le dimanche 8 septembre.

Au cours de l'après-midi, il y eut réunion de famille chez ses parents, cette journée étant l'anniversaire de naissance du Révérend Père et celui de son père. M. l'abbé J. Bernier, le R. P. Benoit Paris, O.M.I., et M. l'abbé Adrien Chabot, ainsi que Mme Avila Chabot, de Willow-Bunch, étaient parmi les invités.

Le R. P. Fournier partait le 10 septembre par avion, pour se rendre en Belgique, où il étudiera pour un an. Les meilleurs voeux de tous l'accompagnent.

Institutrices

Les classes sont ouvertes à Ferland depuis le 3 septembre. Les nouvelles institutrices sont la Rév. Sr Reine-Marie et Mme Roméo Morin. Les Rév. Srs Marie-Majella et Marie-de-la-Nativité sont venues reprendre leurs classes.

Mgr Gérard Couture, le R. P. Albert Fournier, O.M.I., M. G. Parent, propagandiste de l'Action Catholique Rurale de Gravelbourg, et M. Napoléon Dion, de St-Claude, Man., ont passé au presbytère, dernièrement.

M. le maire Joseph Guay, de St-Boniface, Man., son épouse et leurs enfants visitaient les familles Adrien Brisbois, Louis Fournier et Ephrem Bouffard, il y a quelque temps.

M. et Mme Paul Jacquin et leur bébé, d'Estevan, visitaient leurs parents, M. et Mme Hector Massé.

M. et Mme Raymond Fournier et leurs enfants, de Saskatoon, visitent également leurs parents.

M. et Mme Rosaire Chabot et leurs enfants visitèrent la famille Robert Desautels à Dollard et ramenèrent leur fille, Denise, qui a passé ses vacances chez ces derniers.

M. et Mme E. Godberson et leurs deux enfants, de Fort Smith, sont en vacances pour un mois chez leurs parents, M. et Mme Louis Fournier.

Mlle Lise Fournier, garde-malade diplômée de Regina, est venue passer la fin de semaine chez M. et Mme Louis Fournier.

M. et Mme Omer L'Heureux et leur fille, Diane, d'Assiniboia, visitaient la famille Sylvio Clermont, dimanche dernier.

Mlle Lauriette Chabot, d'Edmonton, Alta, passa la longue fin de semaine chez M. et Mme Joseph Chabot.

M. Napoléon Dion, de St-Claude, Man., anciennement de cette paroisse, est venu passer quelques jours en visite chez ses fille et gendre, M. et Mme Sylvio Clermont. Il visitait aussi d'autres parents ainsi que la famille Jos. Chabot, Mme Léontine Lacasse et son neveu, Wilfrid Lacasse. Deux de ses amis, MM. Gaston et Alfred Bernard l'accompagnaient.

M. et Mme Ernest Douville et leurs enfants, de Vulcan, Alta, visitèrent la famille Ephrem Bouffard. A cette occasion, M. et Mme Paul-E. Lacasse et leurs deux enfants, de Cadillac, M. et Mme Marcel Thibault, de Ponteix, M. et Mme Léonard Bouffard et leur famille, de Meyronne, sont venus aussi.

Sintaluta

Çà et là

M. Clément Dolter, de Regina, est venu visiter ses parents, M. et Mme Fred Dolter, avant de reprendre ses études au collège Ste-Marie de Wilcox. M. Ernest Stoppler, de Sintaluta, retourne au même collège pour continuer ses études.

M. et Mme Marcel Français ont eu l'agréable visite de leurs vieux amis, M. et Mme Pierre Dedieu, de Haywood, Man. Ces derniers étaient accompagnés de leurs fils et bru, M. et Mme Pierre Dedieu, de Dryden, Ont.

M. et Mme Noël Oudot, de Davidson, ont visité leurs parents et amis de la localité et se sont rendus à Montmartre, le 31 août, pour assister au mariage de Mlle Ida Douan à M. Raymond Zakubonski. M. et Mme Marcel Français, de Sintaluta, étaient aussi au nombre des invités.

M. et Mme Pit Deguire sont allés à Regina pour affaires, ainsi que M. Hercule Robert, qui a passé plusieurs jours avec sa famille.

Wawota

Va-et-vient

Mme G. Lemoine et sa fille, Denise, sont allées visiter des amis à Lipton.

Mme Lawrence McRae est allée à Montmartre rendre visite à ses neveu et nièce, M. et Mme Jacob Eberlé.

M. et Mme Robert Jacques ont rendu visite à leurs frère et belle-soeur, M. et Mme René Jacques, à Virden, Man., et à leurs cousins, M. et Mme Jules Nevraumont.

M. et Mme Richard Zébière, de Winnipeg, Man., sont venus chez leurs oncle et tante, M. et Mme R. Jacques. Leur grand-mère, Mme Georgine Zébière, retourna avec eux et rendit visite à ses fils et bru, M. et Mme Marcel Zébière, de St-Boniface, ainsi qu'à d'autres parents et amis.

Mariage Daniel-Read

Mme Zébière profita de cette promenade pour assister au mariage de sa petite-nièce, Mlle Rita Read, à M. Albert Daniel, de Virden, Man.

La mariée était charmante dans sa robe courte de nylon et de dentelle. Elle tenait un bouquet de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Alita Daniel, soeur du marié, Anne Hayward et Anna Wisner, étaient vêtues de toilettes rose, bleu et jaune, respectivement. Leurs bouquets se composaient de marguerites blanches. La petite bouquetière, Viviane Kernel, était revêtue de blanc.

Les garçons d'honneur étaient MM. Lloyd Read, frère de la mariée, Ken Read et Laurent Vanderscheaghe, cousins.

Il y eut réception à la salle paroissiale pour 75 invités. Après la soirée, les nouveaux époux partirent en voyage de noces à Banff, Alta. A leur retour, ils résideront sur leur ferme à Virden.

Storthoaks

Malades

Souhaits de prompt rétablissement à la santé à Mme André Chicoine, hospitalisée à Redvers, ainsi qu'à M. Albert Chicoine, qui eut la malchance de se faire prendre une main dans une machine agricole.

Le souper annuel de la paroisse aura lieu le dimanche 6 octobre. Bienvenue à tous.

M. Rodolphe Toupin, de Montréal, Qué., passa quelque temps chez ses parents, M. et Mme Willie Toupin.

M. et Mme Pierre Lavoie, de Letellier, Man., et M. Gérald Bérard, de Lagenburg, ont rendu visite à M. et Mme Albert Bérard.

Mme Henri Blezy est partie accompagner sa fille, Jocelyne, dans l'Est, où celle-ci y poursuivra ses études.

Le Sergeant A. L. Kent, son épouse (née Rita Chicoine) et leurs deux enfants, d'El Paso, Texas, sont en promenade chez leur père, M. Arthur Chicoine, et chez leurs frères et soeurs.

M. Laurent Lapierre, de Coleville, accompagné de sa fiancée, a rendu visite à ses parents, M. et Mme Albert Lapierre.

M. et Mme Gérard Carrière, de St-Boniface, Man., revenant d'un voyage en Colombie-Britannique, se sont arrêtés chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Wilfrid Chicoine.

MM. et Mmes H. Lécuyer et Rochon, de St-Boniface, Man., ont rendu visite à M. et Mme Wilfrid Chicoine.

M. et Mme J.-B. Paradis, ainsi que Mme Armand Bourget se sont rendus à Regina pour y conduire Mlle Sherry Bourget, où elle poursuivra ses études à l'Académie du Sacré-Coeur.

Mlles Yvette Bérard et Lorraine Chicoine sont parties au couvent de Forget, où elles y continueront leurs études.

L'école St-Thomas du village ouvrait ses portes de nouveau, le 3 septembre. Le personnel enseignant se compose de Mmes S. Smith, Jean Carrière, Alphonse Henrion et M. J. Rhatigan. Tous souhaitent la bienvenue à ce dernier et à sa famille, qui se sont installés dans la paroisse.

Rosetown

Mariage Nawrocki-Labrecque

En l'église Ste-Thérèse de Rosetown, Mlle Lucille Labrecque, fille de M. et Mme Eugène Labrecque, épousait M. Orest Nawrocki, fils de M. et Mme J. Nawrocki, de Sylvania. M. l'abbé L.-H. Shirley, curé, officiait. Mlle M. Sénécal exécuta de beaux cantiques accompagnée à l'orgue par Mme Morris.

La mariée revêtait une longue robe d'organza garnie d'appliqués. Son voile bouffant était retenu par de jolies fleurs. Elle tenait un bouquet de roses rouges.

Mlles Della Newrocki et Marie Bouclin faisaient partie de la cour d'honneur. Elles portaient des toilettes mauves, avec bouquets de roses jaunes. La bouquetière, Ilda Labrecque, nièce de la mariée, était habillée en blanc. Elle tenait un petit bouquet de roses rouges.

Les garçons d'honneur furent MM. Ernest Labrecque et Fred Bowditch, tandis que MM. Mike Nawrocki, frère du marié, et Bob Gaugh agissait comme huissiers.

La mère de l'épousée choisit pour la journée une robe de satin rose, et la mère du marié, un deux-pièces beige.

La réception et le dîner eurent lieu en la salle paroissiale Ste-Thérèse. Mlle Simone Bouclin s'occupait du registre. Le toast à la mariée fut porté par M. Alfred Labrecque; le marié remercia gentiment.

Au cours de l'après-midi les invités se réunirent chez les parents de la mariée où l'on servit un souper-buffet. La soirée se passa dans une salle locale.

Pour le voyage de noces, la mariée revêtait un ensemble et accessoires blancs et bleus. M. et Mme Orest Nawrocki résideront à Saskatoon.

Meyronne

Baptême

Le 11 août: Kelly Fay, fils de Clarence Stehr et de Doreen Vervalcke. Parrain et marraine, M. et Mme Germain Vervalcke (Mary Donauer), oncle et tante de l'enfant.

Çà et là

Le 3 septembre, l'école ouvrait ses classes sous la direction des Rév. Srs Marie-du-Rosaire et Marie-Joseph. Bienvenue à ces religieuses.

Le 5 septembre, M. l'abbé R. Larivière, curé, célébrait la messe à l'intention des élèves. De nombreux cantiques ajoutaient à la grandeur symbolique de cette cérémonie.

Sont pensionnaires au couvent de Gravelbourg, Mlles Cécile, Anita et Paula Ste-Marie, Claudette Monette et Lorraine Brisebois.

M. Guy Pariseau vient de partir pour suivre un cours universitaire à Ottawa, Ont. Tous le remercient des services rendus à la paroisse et lui offrent leurs meilleurs voeux de succès.

Prompt rétablissement à M. Etienne Moulin qui a subi une opération à l'hôpital de Regina.

Après avoir passé quelques jours dans leurs familles à Meyronne et Kincaid, M. et Mme Georges Brière et leur fille, Shelley, sont retournés à Edmonton, Alta.

Mme R. Gauvin, ainsi que Mme R. Leduc et ses enfants, de Ponteix, rendaient visite aux religieuses ainsi qu'à M. et Mme François Brière.

M. et Mme Gilles Brisebois et leur bébé passaient quelques jours chez les familles J. Cafferty et Gérard Brisebois, de Kincaid.

Le sage gouvernant tient son peuple dans la discipline, et l'autorité d'un homme sensé est bien établie. (Eccli 10, 1)

Tisdale

M. et Mme Louis Lambert sont revenus de Vancouver, C.-B., où ils visitèrent leurs fils, Gérard et Eudore, et leur fille, Mme Vern Caughlan (Thérèse), de Burnaby. Ils furent les hôtes de MM. Arthur et Adélard Lambert et de Mme A. Lambert, aussi de Burnaby. Ils rencontrèrent des connaissances de New Westminster et de Cloverdale, C.-B. Ils furent enchantés de leur voyage.

Vient de paraître

La véritable histoire du F.L.Q.

Le premier livre de la saison, lancé par les Editions du Jour, est — c'est le cas de le dire! — une véritable bombe.

Après avoir été secoué pendant quatre mois par une série d'actes de terrorisme, signés par le mystérieux F.L.Q., le Québec a cru qu'il avait affaire à un groupe important et organisé, ou, à tout le moins, à des professionnels du terrorisme. On a parlé de communistes entraînés à Cuba ou d'anciens O.A.S. venus d'Algérie.

Quelle ne fut pas la surprise générale quand on arrêta les présumés terroristes: c'étaient des adolescents, des étudiants, des fils de bourgeois.

A la fin de la désormais célèbre enquête du coroner, le tribunal déclara que "ceux dont les noms suivent sont tenus criminellement responsables de la mort de W. V. O'Neil". Le 21e nom de la liste était celui de Claude Savoie, l'auteur de "La véritable histoire du F.L.Q.", qui vient de paraître aux Editions du Jour.

En réalité, Claude Savoie était innocent du crime dont on l'accusait et il ne faisait pas partie du F.L.Q. Il s'est livré à la police et, après 24 heures de détention, on lui rendait sa liberté.

Cependant, Claude Savoie connaissait intimement plusieurs des présumés terroristes, pour la plupart des amis ou d'anciens compagnons de classe. Il les fréquentait au moment même où ils menaient leur activité terroriste. Enfin, Savoie en retrouva quelques-uns pendant son court séjour derrière les barreaux. Depuis, il a complété son enquête et publié "La véritable histoire du F.L.Q.", un document humain remarquable, à la fois bouleversant, révélateur . . . et inquiétant.

Il ne fait aucun doute que, dans le contexte actuel, ce petit livre ne laissera personne indifférent. Il est en vente partout, à $1,00, dans les librairies et les dépôts de journaux ou chez l'éditeur: Les Editions du Jour, 3411, rue St-Denis, Montréal, Qué.

Une récolte de blé record cette année?

OTTAWA — Le Canada pourrait bien produire cette année quelque 694,331,000 boisseaux de blé, soit un tout petit peu moins que lors de la récolte record de 1962, a annoncé le Bureau fédéral de la statistique.

Ceci laisse prévoir un accroissement considérable des stocks de blé et souligne la nécessité pour le Canada de trouver de nouveaux débouchés pour ses céréales.

On apprenait d'ailleurs en même temps que la Corée du Sud achèterait de nouveau du blé canadien, et ce pour la première fois depuis 1956, jusqu'à concurrence de 50,000 tonnes ou 1,800,000 boisseaux.

En acte et en parole, honore ton père, afin que sa bénédiction vienne sur toi; car la bénédiction du père affermit les maisons des enfants; mais la malédiction de la mère déracine les fondations. (Eccli 3, 8-9)

L'ACFC vous parle . . .

Instituteurs de Langue Française de la Saskatchewan

Le jour se lève

Le jour se lève sur une année nouvelle et de nouveaux espoirs. En se livrant de nouveau aux activités scolaires, c'est tout une oeuvre d'éducation qui se continue dans son perpétuel recommencement. Comme toujours, les espoirs sont grands quand nous avons devant nous de jeunes esprits et de jeunes coeurs qui s'offrent à la conquête du monde et d'eux-mêmes.

Vous me permettrez bien un moment de retour sur le passé pour remercier toutes les personnes qui se dévouent, sous une forme ou sous une autre, à l'enseignement du français et à tout ce qui s'y rattache. Je pense aux instituteurs qui année après année répètent les mêmes leçons et corrigent les mêmes devoirs; ce sont les membres du Comité de l'enseignement qui n'hésitent pas à sacrifier des fins de semaine pour travailler nuit et jour à l'élaboration du programme; ce sont les correcteurs d'examens qui, soit au secrétariat soit chez eux, se dévouent avec ardeur; je pense aux parents qui aident leurs enfants dans leurs devoirs et leurs leçons. Ajoutons encore les Cercles paroissiaux, les commissaires d'écoles, les surveillants et vous aurez toute une pléiade d'ouvriers digne d'une épopée jamais écrite. A tous merci, merci jusqu'à demain.

Canadian Teachers' Federation

Le privilège m'était accordé en juillet dernier d'assister au 42e congrès annuel de la Canadian Teachers' Federation. Je me permets de relever ce que j'appellerais la conférence-clé donnée par le professeur George Tomkins, du College of Education de la Colombie-Britannique. La conférence s'intitulait "Social Revolution in Quebec". En fait, il s'agissait d'une prise de conscience du fait français dans le Canada tout entier et de l'attitude que devait adopter la population d'expression anglaise. M. Tomkins s'est exprimé avec honnêteté et franchise. Après avoir donné à l'élément français de tout le pays la place qui de droit lui revient et réclamé pour lui des lois appropriées, il a demandé que le français soit enseigné dans toutes les écoles, qu'il soit même la langue de l'enseignement pour ceux qui le désirent, et que la connaissance des deux langues soit obligatoire pour l'obtention de tout diplôme de valeur et de positions d'envergure bien marquée. Les félicitations que reçut l'orateur après sa conférence furent le plus beau témoignage de l'unanimité des sentiments. Remarquons que les délégués représentaient tous les instituteurs d'expression anglaise du pays.

Devant cette montée vers le bilinguisme, en face de cette popularité grandissante dont jouit le français en notre pays, nous ferions bien pauvre figure si nous allions nous décourager. Sans doute, la masse est lente à se mouvoir tout comme elle est lente à comprendre. Mais le courant vient de haut et graduellement il fera son chemin. Comme éducateurs il nous revient de donner le ton et de mettre en lumière pour les autres les valeurs que déjà nous possédons. Il serait infiniment regrettable d'abandonner ce que nous avons alors que d'autres mettent tant d'acharnement à se l'approprier.

Classement des élèves

Pour parvenir à notre but qui veut une langue vivante et correcte, vous me permettrez de demander un classement judicieux des élèves. Le cours de l'A.C.F.C. ne peut convenir qu'à ceux qui comprennent et parlent le français. Le Département offre d'autres cours pour les autres. Un seul cours pour tous conduit à un véritable fiasco. Là où la chose s'est produite nous avons eu le résultat suivant: apprentissage relativement rapide chez les élèves d'expression anglaise et retard plus ou moins déterminé chez les autres. Les résultats sont déjà bien marqués au grade 3: les petits d'expression anglaise sont débordés alors que les jeunes Canadiens français ne savent à peu près rien. Les faillites se multiplient au grade 5 pour aboutir au refus du français aux grades 6 et 7.

L'A.C.F.C. offre un cours de français et ce cours doit être donné en français. Ceux qui, pour une raison ou pour une autre, ne peuvent le suivre doivent être occupés autrement. Il est regrettable que des personnes soient sacrifiées sans que ce soit de leur faute; mais il faut songer au bien de l'ensemble. D'ailleurs il reste le French ou l'Oral French pour ceux qui désirent le français mais sans présenter la base requise pour un cours typiquement français.

Si nous ne prenons pas ces mesures, nous aboutirons à un cours unique où les uns apprendront un tout petit peu alors que les autres oublieront ce qu'ils savent déjà. Ce serait moins d'ouvrage sans doute et beaucoup moins de complications. Mais alors nous fermerions la porte sur une richesse d'un prix inestimable. L'oeuvre de l'éducateur, nous le savons, n'est pas de fermer les portes mais de les ouvrir.

Confiance

Ayons confiance. Nous ne sommes pas seuls. Les forces de la grâce et de la nature travaillent avec nous. L'éducation n'est pas ce qui éclate au dehors mais ce qui se construit au dedans. C'est le temps des semailles; la moisson fleurira pour les autres.

Benoît PARIS, O.M.I.,
visiteur des écoles et
directeur d'enseignement.

Montmartre

Mariage Jakubowski-Douan

Le samedi 31 août, en l'église du Sacré-Coeur, le R. P. F. Rainville, O.M.I., de Lebret, bénissait l'union de Mlle Ida Douan, fille de Mme Louis Douan et de feu Louis Douan, à M. Raymond Jakubowski, fils de Mme George Jakubowski et de feu George Jakubowski, de Grayson.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son frère, Adélard, au son d'une marche nuptiale. Elle était ravissante dans une longue robe blanche de poult-de-soie avec corsage ajusté et manches se terminant en pointes de lis. Son voile était retenu par une couronne de perles, et son bouquet se composait de roses rouges. Les filles d'honneur étaient Mlles Donalda Djuge, cousine du marié et Simone Douan, soeur de la mariée. Elles portaient des robes identiques de poult-de-soie de nuance bleu pâle, avec bouquet d'oeillets bleus et chapeaux de même nuance. Les garçons d'honneur étaient MM. Laurent Douan et Denis Jakubowski, frères des mariés. MM. et Mmes W. C. Sebastian et Jerry Jakubowski étaient témoins. Des amies de la mariée exécutèrent de beaux cantiques, et Mlle Yvonne Ecarnot touchait l'orgue.

Après la messe, un dîner fut servi à 160 invités à la salle Beauchemin, et à 5 h. 30 p.m., un souper froid fut servi chez Mme Douan aux familles immédiates.

Pour le voyage de noces, la mariée avait choisi un ensemble de lainage beige avec accessoires blancs. A leur retour, M. et Mme R. Jakubowski résideront à Regina.

Va-et-vient

M. et Mme Emile Préfontaine, de Prud'homme, étaient de passage chez leurs fils et leurs familles, M. le Dr et Mme Préfontaine et M. et Mme Armand Préfontaine.

M. Henri Giroux, de Preeceville, est venu passer la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme René Giroux.

Décès

Sincères condoléances à la famille Ecarnot à l'occasion du décès de M. Maurice Ecarnot, survenu à Vancouver, C.-B., le jeudi 5 septembre. Les funérailles eurent lieu en l'église du St-Sacrement à Vancouver, le samedi 7 septembre.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Angéline Goulet, deux frères, Auguste, de Montmartre, et Charles, en France; sept soeurs, Yvonne, Agnès (Mme Art. Coolican), Germaine (Mme Bernard Coolican), Hélène (Mme Lachambre), toutes de Montmartre, Mariette (Mme LeBlanc), de St-Eustache, Noémie (Mme Craigen), de Regina, et Anna (Mme J. Taylor), de Fort William, Ont.

Naissance

A M. et Mme Louis Lepage, de Montmartre, est née une fille, le 11 août.

A M. et Mme Jean Faubert (Antoinette Perras) est née une fille le 5 août à l'hôpital local.


Nouveau couvent des Soeurs de l'Assomption

Son Exc. Mgr L. Morin bénit le nouveau couvent de Delmas

DELMAS — Le dimanche 1er septembre, Son Exc. Mgr Laurent Morin, évêque du diocèse de Prince-Albert, se rendait à Delmas, où il bénit le nouveau couvent des Soeurs de l'Assomption.

Une réception liturgique fut offerte à Son Excellence en l'église paroissiale. Le R. P. C. Tourigny, O.M.I., curé, souhaita la bienvenue à Son Excellence puis fit profession de foi en son nom et au nom des paroissiens. Il rappela l'histoire de la paroisse et le travail que les Soeurs de l'Assomption y ont accompli depuis 1901, date de leur arrivée.

Mgr Morin remercia le R. P. Tourigny de ses paroles de foi; il souligna l'importance de l'éducation chrétienne qui ne se confond pas avec la simple instruction et remercia les religieuses de l'apostolat accompli à Delmas. Il recommanda ensuite les grandes intentions du Concile aux prières des fidèles.

Les jeunes filles avaient préparé des chants pour cette réception, entre autres, "Tu es Petrus" et "Le Seigneur est mon berger".

Après la bénédiction du tabernacle, don de M. Armand Blais, qui avait présidé à la construction du nouveau couvent, Son Excellence bénit la maison. Puis, ce fut le repas de famille qui groupait autour de l'évêque la Rév. Mère S.-Bernard-de-Cîteaux, provinciale des Soeurs de l'Assomption; une vingtaine de religieuses venues de North Battleford, de Biggar, du Lac d'Oignon et d'Edmonton, Alta; M. l'abbé A. Marchildon, curé de la paroisse St-André de North Battleford; M. l'abbé Gérald Michaud, V.D., diacre, enfant de la paroisse; M. Robert Roy, président de la commission scolaire, et son épouse; M. Armand Blais, entrepreneur de la construction, et son épouse; M. et Mme Romuald Bernier; Mlles Marie Côté et Céline Roy, de l'Action Catholique diocésaine, et plusieurs autres.

Bref historique

Cette visite épiscopale coïncidait avec le 75e anniversaire de la première visite d'un évêque ici: c'est en 1880 que Mgr Grandin foula le sol, se rendant chez les Indiens de Sweet Grass qui avaient reçu un maître protestant pour leur école catholique.

En 1889, le Père Cochin, O.M.I., commença à faire la classe sur la réserve Thunderchild qui se terminait avec la limite-ouest du présent village de Delmas. Dès 1894, les missionnaires entreprirent des démarches afin que le gouvernement construise une école pour les enfants catholiques des cinq réserves du district: lettres sur lettres à Mgr Pascal, au gouvernement, voire à Sir Wilfrid Laurier.

C'est à l'automne de 1900 que le gouvernement acquiesça enfin, et le 12 mars 1901, deux Soeurs de l'Assomption vinrent prendre charge de cette nouvelle oeuvre. Elles étaient assistées de Mlle Mélina L'Heureux, aujourd'hui Mme Napoléon Potvin, de North Battleford.

L'école St-Henri vit les élèves augmenter peu à peu; à plusieurs reprises elle dut agrandir ses murs pour recevoir Indiens et Blancs, car les Blancs venaient s'établir sur les terres entre le village actuel de Bresaylor. En 1909 les deux réserves Thunderchild et Moosomin (du village de Delmas au hameau de Highgate) furent vendues et les Blancs arrivèrent de plus en plus nombreux, si bien qu'une école paroissiale fut construite et confiée aux Soeurs de l'Assomption.

Un incendie fit disparaître le pensionnat des Indiens en 1948, ce qui terminait le travail des religieuses auprès "des enfants des bois" du district, puisque le gouvernement ne reconstruisit pas cette école-pensionnat. Depuis, les Soeurs occupèrent deux maisons successives dans le village de Delmas. Avec le nouveau couvent, on peut dire que c'est la quatrième résidence de ces religieuses à Delmas, mais la première construite par elles et pour elles.

De 15 religieuses qu'elles étaient vers 1940, elles ne sont plus que quatre, sous la direction de la Rév. Sr Célestin-de-Marie. Trois institutrices laïques les assistent dans l'éducation des 150 enfants de l'école paroissiale.

Domremy

Mariage Casavant-Denis

Le lundi 2 septembre, à 1 h. 30 p.m., en l'église Ste-Jeanne-d'Arc de Domremy, M. l'abbé Albert Houle bénissait le mariage de Mlle Murielle Denis, fille de M. et Mme Jean Denis, à M. André Casavant, fils de M. et Mme Ernest Casavant.

Au son d'une marche nuptiale, la mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père. Elle portait une robe courte en organza sur satin avec manches en pointes de lis. Son voile bouffant était retenu par une couronne de gemmes.

Les filles d'honneur, Mlles Marie-Jeanne Denis et Irène Casavant, soeurs des mariés, portaient des robes identiques de chiffon rose. Elles étaient accompagnées de MM. Marcel Casavant et Orest Hilkewick.

Les charmantes petites bouquetières, Agnès Denis et Lilianne Casavant, portaient également des robes de chiffon rose.

Pendant la messe, de beaux cantiques appropriés furent exécutés par MM. Kenneth Morrison, Arthur Doucet, Guy Blondeau, Léonard Boutin et Mlles Eliane, Gisèle et Anita Gorieu. Mme Marcel Gorieu touchait l'orgue.

Une soirée dansante eut lieu à la salle du village.

M. et Mme André Casavant demeureront à Rosetown, où M. Casavant est employé.

Va-et-vient

M. l'abbé Albert Houle eut le bonheur de recevoir la visite de son neveu, le R. P. Gustave Houle, de la Fraternité Sacerdotale de Montréal.

M. Jean-Marie Boutin, séminariste chez les Pères des Missions Etrangères, est retourné continuer ses études à Montréal, après avoir passé deux mois de vacances dans sa famille.

La Rév. Sr Ste-Louise, Conseillère Générale des Soeurs de la Charité de France, a rendu visite à sa soeur, Mme Pamela Lavertu, et à ses neveux et nièces, MM. et Mmes Joseph-L. Georget, Joseph Marsollier et Emilius Lavertu. Elle visite actuellement les maisons de sa communauté au Canada et retournera ensuite à Rome.

MM. et Mmes Paul et Pierre Marsollier et leurs familles, ainsi que M. Léo Marsollier, tous de Flin Flon, Man., et M. André Marsollier, de Snow Lake, Man., ont visité M. et Mme Joseph Marsollier.

Mme Sam Rajotte et M. et Mme Jimmie Byot, de Wainwright, Alta, sont venus en promenade chez MM. et Mmes Joseph Marsollier et Gustave Baudais.

M. et Mme Léo Forest et leurs enfants, Gilbert et Christine, de St-Boniface, ont passé deux semaines chez leurs parents, M. et Mme Eugène Boutin.

Mme M. Kusch et sa fille, Yvonne, de Sydney, C.-B., sont venues se promener chez leurs nombreux parents et amis.

Mlle Marie-Blanche Neault a passé le mois de juillet à St-Albert, Alta.

Mme M. Neault et son fils, Alain, sont allés à Lac Pelletier, en juillet.

Sont venus visiter Mme M. Neault pendant le mois d'août: M. Henri Bandet, de Prud'homme; la Rév. Mère Marie-Donatien, de Léoville; la Rév. Mère Marie-Antoinette, de Montréal; M. et Mme André Lévesque et leurs enfants, Christine, Kevin et Jeannine, de Grande Prairie, Alta; Mme W. Langen et sa fille, Barbara, de St-Albert; M. et Mme Jean-Marie Bandet, de Chicoutimi, Qué.

Mme M. Neault et ses enfants, Marie-Blanche et Alain, sont allés à Prud'homme le 7 août dernier à l'occasion du 25e anniversaire de vie religieuse de la Rév. Mère Marie-Donatien, Fille de la Providence, et soeur aînée de Mme Neault.

Les écoles du village ont ouvert leurs portes aux écoliers le jeudi 29 août. Deux cent dix élèves se sont inscrits.

Voici les noms du personnel enseignant: grade 1, la Rév. Sr Gérard-Marie; grade 2, Mlle Denise Roy; grade 3, Mme M. Neault; grades 4 et 5, Mlle Irène Latendresse; grades 5 et 6, M. Raoul Gaudet; grades 7 et 8, Mme Marie-Jeanne Gaudet; grades 9 et 10, la Rév. Sr Hélène-Marie; grades 11 et 12 et principale de l'école, la Rév. Mère Marie-Paul.

Gravelbourg

Va-et-vient

M. et Mme Alfred Fauchon, demeurant à Calgary, Alta, depuis le printemps, étaient à Gravelbourg, récemment; ils visitèrent leur parenté à Ferland et un fils à Assiniboia. Durant leur passage à Gravelbourg, ils ont loué leur résidence, rue Principale, à M. et Mme Antonio Grégoire, qui ont vendu leur boulangerie à M. Freynet, de Radville. Ce dernier prenait possession le 9 septembre.

M. et Mme Raymond Thibodeau et leurs enfants, de Swift Current, ont visité leurs parents, MM. et Mmes Henri Thibodeau et Oscar Piché.

M. et Mme Richard Fontaine allèrent en visite à Calgary, Alta, les 1er et 2 septembre.

M. et Mme Claude Fauchon, d'Edmonton, Alta, sont venus visiter MM. et Mmes Jean Langelier et A. Fauchon.

M. et Mme S.-M. Bonneau revenaient le 1er septembre d'un voyage en automobile à Rochester, Minn. De là, ils se rendirent à Aylmer Est, Qué., où demeurent leur fils, le lieutenant J.-C. Bonneau, de l'Aviation canadienne, et son épouse. Au retour, ils passèrent quelques jours à Winnipeg, Man., chez leur fils, Marcel, et sa famille.

Mme Roy Northrup, de retour d'un voyage au Nouveau-Brunswick avec sa soeur, Mme A. Bonnel, âgée de 82 ans, de Gravelbourg, a visité des amis. Elle se rendit à Moose Jaw et de là à Trail, C.-B., où elle demeure.

M. et Mme Armand Leclaire, de Lethbridge, Alta, sont venus visiter Mme F. Pinsonneault, mère de Mme Leclaire, leurs frères, soeurs et autres parents.

Mme Paul-Emile Mailhot est revenue le 31 août d'une semaine de vacances chez sa mère, Mme W.-J. Arguin, et autre parenté à Winnipeg, Man.

M. Fernand Morrissette, de Vancouver, C.-B., a visité, récemment, son père, M. P. Morrissette, patient à l'hôpital St-Joseph de Gravelbourg, ainsi que sa soeur, Mme H. Lemire.

M. Jacques Morin, fils de M. et Mme Noé Morin, est de retour d'un voyage à Montréal, Qué., où il visita ses soeur et beau-frère.

Mme Frank Collins (née Gertrude Morissette), d'Hamilton, Ont., M. Marius Morissette, de Beamsville, Ont., et M. Fernand Morissette, de Vancouver, C.-B., sont retournés à leur foyer respectif après être venus au chevet de leur père, gravement malade.

M. et Mme Henri Morissette, d'Edmonton, Alta, et M. Camille Morissette, d'Esterhazy, Sask., étaient en promenade chez M. et Mme Paul Bouvier.

Mme Léon Leclaire et sa fille, Evelyn, de Maillardville, C.-B., et son frère, M. Octave Morissette, de Trail, C.-B., étaient en promenade à Gravelbourg, dernièrement.

M. et Mme Dumont Lepage, de Gravelbourg, et M. et Mme Norbert Lepage, de Val Marie, étaient en visite à Gravelbourg, dernièrement.

M. et Mme Sidney Cooper (née Léonette Boucher), de Victoria, C.-B., ont visité des parents à Gravelbourg.

M. et Mme Philémon Beaubien, de Minneapolis, étaient en visite chez M. et Mme Charles Coots, de Gravelbourg.

Mme Marcel LeBlanc (née Lilianne Legault), de la Californie, visitait les familles Legault et LeBlanc.

Lisieux

Ça et là

Mgr Rodrigue Lussier et sa ménagère, Mlle R.-H. Beauregard, d'Assiniboia, ainsi que des parents, MM. et Mmes Dubuc et Beauregard, de Marieville, Qué., étaient de passage dans la paroisse cette semaine.

Mgr Alfred Roy, curé de Gull Lake, était en visite au presbytère, dernièrement.

M. et Mme Gérard Rondeau et leur fils, de Saskatoon, et la famille Wilfrid Houle, de Coronach, ont visité M. et Mme Olivard Rondeau, le 1er septembre.

M. l'abbé P.-A. Boudreau, de Shaunavon, accompagné de sa ménagère, a visité M. l'abbé L. Poulin, cette semaine.

Mlle Denise Préfontaine est actuellement matrone à l'hôpital de Willow-Bunch, et M. Victor Préfontaine, son frère, professeur à Willow-Bunch, également.

M. Ronald Préfontaine, de Willow-Bunch, a visité la famille Philippe Préfontaine, dernièrement.

Félicitations à M. et Mme Jules Tessier, qui ont accueilli le jeune John Schnell dans leur foyer.

M. Ronald Poulin est retourné à ses études au collège de St-Boniface, Man.

Mme Emery Belisle a accompagné sa fille, Lucille, et son fils, Michel, à Saskatoon, où ils seront aux études tous les deux.

M. Ken Schultz remplace M. Généreux comme agent à l'élévateur.

La famille Emond a visité M. et Mme Armand Gaucher à Coderre, le 8 septembre.

Mme Chorel, de Laflèche, passe quelque temps en visite chez les familles Jules Tessier et Norman Fafard.

Mme Annette Ross et ses enfants, de Calgary, Alta, ont passé quelque temps en congé chez M. et Mme Omer Préfontaine.

Mme Yvette Adams et son bébé, de Dunblane, sont actuellement en congé chez Mme M. Rondeau.

Chronique de CFRG


M. Rodolphe Laplante

A partir du dimanche 15 septembre, le poste CFRG de Gravelbourg présentera la première d'une série d'émissions-causeries par M. Rodolphe Laplante, ancien secrétaire général de l'A.C.-F.A.

M. Rodolphe Laplante, qui, depuis de nombreuses années, se trouve à la pointe du combat pour la cause française, a mis tout son talent de persuasion et de conviction ferme pour traiter divers sujets relatifs à la lutte qu'il mène, et que nous menons pour cette cause qui nous est chère . . .

Il n'est pas un inconnu dans nos milieux canadiens-français de l'Ouest. Comme nous l'avons dit plus haut, M. Laplante fut durant plusieurs années secrétaire-général de l'Association Canadienne-française de l'Alberta.

Né à St-Rémi de Napierville, il vint habiter Montréal dès l'âge de 7 ans. Après avoir reçu son instruction primaire et secondaire dans cette ville, il suivit les cours de l'école des sciences sociales économiques et politiques de l'Université de Montréal. Il suivit également les cours de journalisme et obtint le Prix du Journalisme offert par le journal "Le Devoir".

Pendant un an, il fut attaché à la Commission tarifaire à Ottawa, travailla en qualité de journaliste à "La Patrie", devint secrétaire général de l'A.C.F.A. à Edmonton, et fut le premier directeur de "La Survivance" d'Edmonton. Il revint ensuite à Montréal assumer la direction de la publicité et de l'économie politique à la Banque Provinciale du Canada.

M. Rodolphe Laplante collabora à divers journaux et périodiques, prononça maintes conférences partout dans notre pays. Il est actuellement secrétaire exécutif au prêt d'honneur de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal.

En tout, 24 causeries seront diffusées: une chaque dimanche à partir du 15 septembre, à 3 h. 30 p.m., ainsi jusqu'à l'adoption de l'heure d'hiver (fin septembre ou début d'octobre). Les modifications qui seront apportées inévitablement à l'horaire de nos émissions vous seront communiquées en temps opportun.

Carlton

Bienvenue

Le dimanche 1er septembre les paroissiens du district de Carlton avaient le bonheur de faire connaissance avec leur nouveau pasteur, M. l'abbé Louis Leclerc, qui a quitté sa belle paroisse de St-Louis pour dispenser ses services au petit groupe catholique de Carlton. Il sera le premier prêtre résidant de cette paroisse.

Tous sont heureux de l'avoir ici et l'assurent de leur filiale et respectueuse soumission et de leur dévouement sincère. Ils connaissent déjà sa grande charité et son zèle apostolique.

On profite de l'occasion pour offrir à MM. les abbés Pouliot et Lachance les plus sincères remerciements pour les services rendus pendant les derniers 18 mois.

55e anniversaire

Une réunion de famille eut lieu le dimanche 1er septembre chez M. et Mme Lucien Piché pour célébrer le 55e anniversaire de mariage de leurs parents, M. et Mme Gustave Mandin, de Duck Lake. Cette fête marquait aussi l'anniversaire de l'arrivée de France au Canada de M. et Mme Mandin, il y a 70 ans.

Six de leurs huit enfants sont vivants, Mme Lucien Piché, de Carlton, Mme Lawrence Gibney, de Debden, Mme John Booth, de Vancouver, C.-B., la Rév. Sr Marie-Augusta, O.P., d'Edmonds, Washington, le Dr Joseph Mandin, médecin-chirurgien à Zenon Park, et le Dr Louis Mandin, dentiste à St-Paul, Alta. Ils comptent aussi 25 petits-enfants et six arrière-petits-enfants.

Mariage Robin-Piché

Le samedi 17 août avait lieu en la cathédrale de Prince-Albert, le mariage de Mlle Catherine Piché, fille de Mme Marie Piché, de Rosthern, à M. Rémi Robin, de Carlton, fils de M. et Mme Pierre Robin, de Prince-Albert. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par Mgr J.-A. Boucher.

Ça et là

Le 3 septembre, environ 37 élèves ont repris le chemin pour fréquenter l'école de Duck Lake.

Le 22 août, M. et Mme Marcel Robin, Mme John Baynton, M. et Mme Auguste Robin, M. Jean Robin, Mme Philippe Pajot et Mlle Cécile Pajot ont assisté aux funérailles de Mme Louis Olivier, paroissienne bien-aimée de Blaine Lake.



Sois un bon écolier et tu deviendras un excellent chrétien

Instruction! Education! Ecole! Collège! Université! Qui s'instruit s'enrichit! L'écolier d'aujourd'hui, c'est le chef de file de demain! On n'a jamais autant parlé de l'impérieux besoin de former la jeunesse par une instruction qui tienne compte des exigences de la vie moderne, de lui donner une éducation qui lui permette de devenir un citoyen éminent, un homme complet.

Tout le monde s'intéresse aujourd'hui à l'éducation. C'est tant mieux. Tout le monde veut avoir son mot à dire dans l'éducation. On ne peut que s'en réjouir. Ce qui serait déplorable, ce serait de l'indifférence, à l'endroit de ce qu'il y a de plus important: l'avenir de notre belle jeunesse.



Garçon ou fille, tu dois aujourd'hui aller à l'école, tu devras faire une option, tu devras t'orienter vers une carrière, si tu veux réussir. Tu ne peux plus, cher étudiant, chère étudiante, t'en aller à l'aveuglette. Bientôt, tes responsabilités devant la vie se préciseront, tu devras savoir exactement où tu t'en vas, tu devras être préparé à assumer des postes de commande.

Tu es retourné à tes manuels. Tu as repris le chemin de l'école, du collège, de l'université. Tu as fait des rêves d'avenir. Tes parents, la société fondent sur toi des espoirs que tu ne devras pas décevoir. Tu as un rôle à jouer dans la vie, il faut que tu te prépares avec grand soin à le remplir. Tu exerceras une profession, tu fonderas un foyer, tu auras des enfants. Tu dois vouloir devenir le premier ou la première dans ta profession, tu dois envisager de donner une excellente formation intellectuelle, morale et civique à ceux qui viendront après toi.

Le thème de ta belle vie étudiante, nous te le proposons ainsi: Etudie, ouvre ton esprit et ton coeur à tout ce qui peut accroître et parfaire ton savoir. Ecoute bien, dispose ton intelligence, ta mémoire et ton jugement à recevoir le message de tes maîtres et de tes maîtresses. Enrichis chacune de tes facultés. Que ce soit pour toi une fierté insigne d'étudier, d'apprendre, de te cultiver, de consacrer chacun de tes efforts à devenir un être supérieur dans tout ce que tu entreprendras. Que l'étude t'aide à avoir une jeunesse ardente, une adolescence féconde.

Les années de l'école seront décisives. Elles ne viennent qu'une fois. Regarde autour de toi. Combien de gens sont handicapés faute de ne pas avoir étudié, faute de ne pas savoir telle ou telle chose, de ne pouvoir exercer une profession, de n'avoir pas appris un métier. Les années où tu pourras étudier sont la période de ta vie qui t'est offerte pour devenir quelqu'un. Sans doute pourras-tu plus tard, peut-être, suivre des cours du soir, ou par correspondance. Mais ce ne sera plus la même chose. Et tes possibilités, tes disponibilités pour étudier, ne seront peut-être pas alors les mêmes. Tu auras d'autres responsabilités. D'autres engagements, d'autres charges te retiendront. Tu as dix ans, quinze ans devant toi, pour étudier, pour te former, pour devenir l'homme ou la femme que tu dois être un jour. Essaie de bien comprendre ce que l'on attend de toi. Tes parents, sans doute, voudront que tes études s'orientent suivant tes aspirations et tes possibilités. Ils feront pour cela, ils ont déjà fait bien des sacrifices. Il ne dépend que de toi que ces sacrifices portent des fruits. Tes vacances sont terminées. Tu as repris le collier. Que ce ne soit pas un fardeau, malgré les exigences certaines qui t'attendent. Aborde avec entrain et générosité ton métier d'étudiant ou d'étudiante, et prépare-toi ainsi à ton prochain métier, le métier d'homme, le métier de femme.

Etes-vous fidèle?

La fidélité est une des qualités principales de l'amitié. Ceux qui la pratiquent sont très aimés et très appréciés de leurs amis. Faites-vous partie de ces derniers?

1. Avez-vous envoyé, cet été, une carte à la gentille famille qui vous a reçu l'an dernier?
2. Faites-vous généralement vos achats de livres, journaux et papeterie chez le même libraire?
3. Rendez-vous régulièrement visite à votre grand-mère (si les circonstances le permettent évidemment)?
4. Souhaitez-vous toujours les anniversaires de vos proches?
5. Gardez-vous précieusement dans vos trésors un vieil ours ou une poupée qui ont fait la joie de votre enfance?
6. Vous serait-il très pénible de changer d'école ou de collège?
7. Avez-vous du mal à vous défaire de vos vieux vêtements, même s'ils sont réellement hors d'usage?
8. D'après vous, vos amis estiment-ils que "l'on peut toujours compter sur vous"?
9. Tenez-vous toujours vos engagements?
10. Avez-vous mentalement recours à: "qu'en penseront mes parents" quand vous devez faire face à une situation imprévue?
11. Avez-vous manqué, l'année dernière, à plus de trois réunions de l'association dont vous faites partie (scouts, J.E.C., club)?
12. Avez-vous chez vous, plus de cinq livres empruntés dont vous ne vous rappelez pas très bien quel en est le propriétaire?
13. Changez-vous souvent de coiffeur?
14. Aimeriez-vous passer Noël autre part que dans votre famille?
15. Vous arrive-t-il de vous décommander très tardivement d'un côté pour accepter une autre invitation qui vous tente davantage?
16. Les propos désobligeants d'un ami, rapportés par une autre personne, vous troublent-ils?

REPONSES

Comptez un point par OUI aux dix premières questions et par NON aux six dernières. Moins de sept points, vous ne vous attachez réellement à rien. Ni les gens, ni les choses, ni les lieux, ni les idées ne vous retiennent bien longtemps. Vous péchez plus par instabilité que par infidélité. De 8 à 13 points, vous êtes fidèle dans une faible mesure, à condition qu'il n'y ait pas de gros efforts à fournir. Mieux vaut donc ne pas trop compter sur vous en cas de coup dur! Quatorze et plus, vous êtes sûr, constant, fidèle autant qu'on peut l'être; vous représentez un élément stable auquel on se raccroche avec reconnaissance.

LE SAIS-TU?

Sais-tu une chose?

Petit-Jean-Sac-au-Dos, toi qui entre à l'école,
Sais-tu que tu commences une rude journée?
Tu prends un chemin montant et difficile,
Tu vas grandir en route,
Et tu seras un homme au bout de ta montée . . .
Sais-tu que pour guider tes pas,
Il existe une Mère qui a fait grandir Jésus,
Sais-tu que la Vierge Marie
C'est la Mère des écoliers.

Sais-tu deux choses?

Sais-tu ce qui t'attend, Petit-Jean-Sac-au-Dos?
Sais-tu les compagnons que tu vas rencontrer?
Ils seront deux: le **Bon** et le **Mauvais.**
Choisis le **Bon,** mets l'autre de côté.

Sais-tu trois choses?

Il faut prier, travailler, obéir.
Tu dois prier, car tu es un chrétien.
Tu dois travailler, car tu es un homme.
Et tu dois obéir, car tu es un enfant.

Sais-tu quatre choses?

Voici ce que toujours un enfant doit se dire:
"Ce **ciel** m'attend, il faut que je le gagne.
"L'**enfer** me veut, il faut que je l'évite.
"Chaque jour de ma vie j'ai le **démon** à fuir,
"Mais j'ai surtout le bon **Dieu** à servir."

Sais-tu cinq choses?

Mieux vaut la folie que la paresse.
Mieux vaut la dissipation que l'oisiveté.
Mieux vaut l'affront que le mensonge.
Mieux vaut l'innocence que le repentir.
Mieux vaut la mort que le péché.

Sais-tu six choses?

Travaille, Petit-Jean,
Travaille bien.
Travaille à temps.
Travaille avec Dieu.
Travaille pour Dieu.
Travaille toujours.

Sais-tu sept choses?

Le temps veut faire de toi un homme.
L'école veut faire de toi un caractère.
La patrie veut faire de toi un citoyen.
L'Eglise veut faire de toi un apôtre.
L'Eucharistie veut faire de toi un ange.
Le ciel veut faire de toi un élu.
Et, toi, Petit-Jean-Sac-au-Dos,
Ce que tu veux faire de toi,
Le sais-tu?

L. TREMBLAY, O.M.I.

Les bêtes et vous

Vous souhaitez depuis longtemps avoir un chat, un chien, des oiseaux ou des poissons. C'est un rêve facile à réaliser: encore faut-il savoir à quoi vous vous engagez. On vous donne cette semaine des renseignements utiles pour acheter ou adopter, soigner et nourrir ces animaux qui peuvent devenir très rapidement vos meilleurs amis.

OISEAUX

Jolis, distrayants et mettant de la gaieté dans un appartement. Voici comment ne pas faire de leur cage une prison: qu'elle soit aussi grande que possible, stable et bien exposée au soleil. Il est préférable que le bas ait un entourage de verre pour qu'il ne tombe pas trop de saletés par terre.

Les accessoires indispensables sont: une augette à grain, un godet à eau et une baignoire.

La première règle de l'hygiène des oiseaux est une propreté rigoureuse: changer l'eau, donner un bain et nettoyer la cage tous les jours.

Leur nourriture se compose surtout de graines, de verdure, de larves, de pâtée et de beaucoup de vitamines. Les oiseaux boivent beaucoup.

Attention aux maladies:

le mal de ponte de la femelle qui se couche sur le sable;

le picage: les oiseaux se déplument mutuellement et se sucent le sang; cela dénote une insuffisance alimentaire;

la vermine et les poux qu'on peut chasser en nettoyant la cage au pétrole;

attention aussi à ne pas mélanger des races qui ne s'entendent pas.

Les oiseaux se reproduisent trois ou quatre fois par an et comme on achète toujours un couple . . . Bien traités, ils peuvent vivre environ 5 ans.

CHIENS

Avant de choisir un chien, il faut se demander si on pourra le rendre heureux et si on aura le temps de bien l'élever.

On achète les chiens de race, en ville dans les chenils et à la campagne chez les éleveurs, et on prend de préférence des chiots de 2 à 3 mois. On commence à les dresser tout de suite en les maintenant enfermés dans leur caisse et en les menant toutes les deux heures au même petit coin. Ce sera une caisse avec de la terre. Puis on les promènera et on leur apprendra quels sont les endroits permis. Deux promenades quotidiennes sont un minimum.

On ne les bat pas avec la main — qui caresse — mais avec un journal.

Soins

On les nettoie tous les jours: la tête avec un linge mouillé, les poils avec des brosses différentes selon la longueur du poil. Les bains les rendent brillants; si les chiens sont trop gros ou frileux on leur fera faire un toilettage dans une maison.

On les saupoudre d'insecticide pour tuer poux et puces.

Ils ont quelquefois des vers ou des tiques: on trouve chez les vétérinaires des remèdes efficaces.

Les chiots attrapent souvent la maladie du jeune âge. Le vaccin est assez coûteux; une bonne hygiène et une bonne nourriture sont les meilleurs médicaments.

Distractions

Les chiens vivent de 13 à 15 ans. Ils sont malheureux dans les petits appartements; ils doivent être très souvent promenés mais n'aiment pas que ce soit mouillé par terre s'ils sont "de luxe". Enfin ils aboient et deviennent facilement accaparants. Mais qui n'aimerait pas cet excellent compagnon?

CHATS

Soins

Une fois dans la maison, les chats choisiront eux-mêmes l'endroit qui leur plaît pour dormir; ils apprécieront une corbeille doublée de lainage. Si vous lavez votre chat, ne lui mouillez pas les oreilles, elles sont très sensibles.

Nourriture

Ce sont des animaux carnivores, par conséquent le lait et les abats leur sont nettement insuffisants. Le riz et les flocons d'avoine, à l'exception de tout autre féculent, sont bons pour eux, mélangés à du poisson maigre bouilli ou à de la viande rouge crue. Des crudités et un peu d'herbe chaque jour sont indispensables et l'eau est préférable au lait.

POISSONS

Les plus connus et les plus répandus sont évidemment les poissons dorés. Ils ne valent que 25c et on trouve des petits aquariums à partir de $1.00.

Les mâles sont à peine reconnaissables des femelles et ils ne se reproduisent que très rarement en bocal, seulement en bassin.

Omnivores et gloutons, ils meurent souvent d'indigestion ou d'asphyxie quand leur eau n'est pas changée assez souvent et devient trouble. Mais ils peuvent vivre plusieurs années dans une eau à la température de l'appartement et si on ne leur donne à manger qu'en très petites quantités, une ou deux fois par jour.

L'élevage des poissons exotiques est plus varié mais plus coûteux.

Ils ont besoin d'un aquarium avec aération, chauffage et filtrage, bien exposé à la lumière.

Un aquarium peut être un élément très décoratif dans une chambre ou un salon.

Explication
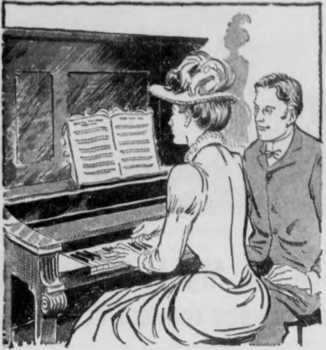
Tintin, un jeune garçon qui n'a jamais quitté la ville, va faire un stage dans une ferme. Le premier jour, tout se passe bien, mais le soir . . .

— Tiens, dit le fermier. Voilà un petit banc, tu vas aller traire la vache. Tintin ne revient pas. Au moment où le fermier allait partir à sa recherche, Tintin, revient, épuisé, n'en pouvant plus, et le seau à lait complètement vide.

— Mais enfin, que s'est-il passe? demande le fermier.

— C'est votre vache, y a pas moyen qu'elle s'asseye sur le petit banc!

Partageons notre trésor



"J'y allai avec ma mère."

Un instituteur protestant devient prêtre catholique

Aimeriez-vous gagner une âme au Christ? Alors amenez un ami à une cérémonie religieuse: messe du dimanche, bénédiction, neuvaine ou autre. Il remarquera sans doute quelque incident ou parole qui l'impressionnera et l'encouragera à mieux connaître les enseignements de l'Eglise. Ce pas accompli, il est déjà dans la bonne voie. Votre assistance, vos prières et vos bons exemples l'aideront ensuite à parler à un prêtre catholique qui le conduira jusqu'au bout.

Ceci est illustré dans la conversion de Joshua Brady, de New York, maintenant prêtre retiré en Floride. "Ma mère, raconte le Père Brady, était pianiste. Une amie chanteuse lui avait demandé de l'accompagner au piano à l'ouverture d'une école paroissiale à Rye, près de New York. J'y allai tout simplement avec ma mère.

"Le cardinal Farley, alors archevêque de New York, adressa la parole et expliqua la position catholique sur l'éducation. Il souligna que le point le plus important de l'enseignement est de faire connaître à l'élève les vérités essentielles révélées par Jésus-Christ. Mais à cause des différentes religions existantes dans ce pays, il n'est pas possible d'enseigner ces faits importants à l'école publique.

"Alors, continua le cardinal, l'Eglise catholique se sent obligée d'ériger un système d'écoles privées où l'on peut enseigner le catéchisme. Ceci demande de grands sacrifices, mais ça en vaut la peine. Sans ces vérités, l'élève, comme un navire sans gouvernail, dériverait sans but.

"Ses paroles si simples, mais franches, m'impresssionnèrent beaucoup, car je donnais alors des cours de religion le dimanche à un groupe imposant de jeunes garçons protestants. C'était assez difficile d'obtenir de bons résultats en un cours d'une heure par semaine. Alors l'idée de l'enseignement quotidien de la religion chrétienne me semblait très sage. En plus la bonne volonté des catholiques à construire et à administrer de telles écoles à leurs propres frais prouvait la sincérité et la profondeur de leur foi.

"Ceci me conduisit à étudier plus intensément la religion catholique. Je lus "Faith of our Fathers" et "Question Box" et je fus surpris d'apprendre que l'Eglise catholique n'est pas une secte comme les nombreuses dénominations protestantes. C'est l'Eglise-Mère historique du christianisme, fondée par le Christ et autorisée par Lui à enseigner toutes les nations.

"De plus, Notre-Seigneur promit d'être avec son Eglise tous les jours. Et pour garantir son unité, Il conféra au chef, saint Pierre, et à ses successeurs l'infaillibilité dans l'enseignement de la foi. Ceci permet à l'Eglise de régler toutes controverses et ainsi d'empêcher les schismes internes.

"Je suivis les instructions du Père William Cartright, à l'église St-Paul Apôtre de New York et fus reçu dans le giron de l'Eglise en 1909. Désirant passer ma vie au service du Grand Maître en partageant ma foi avec d'autres, je suis devenu prêtre.

"Ma chère mère ne se pardonna jamais de m'avoir amené avec elle à la bénédiction de cette école paroissiale, croyant que ma conversion fut le plus triste événement dans la vie familiale depuis la mort de mon père. Elle épousait plus tard un ministre épiscopal, et mon frère est aujourd'hui un ministre retiré en Californie. Je ne pourrai jamais assez remercier Dieu de ces deux grâces précieuses, l'une me conduisant dans la vraie Eglise et l'autre à la sainte prêtrise."

* * *

Le Père John O'Brian aimerait que d'autres convertis lui envoient leurs nom et adresse à l'Université Notre-Dame, Notre-Dame, Indiana, afin qu'il puisse écrire l'histoire de leur conversion.

15ième DIM. APRÈS LA PENTECÔTE



Il y a du bien à faire; n'y manquons pas. Quand le temps sera venu, nous récolterons si nous ne nous lassons pas. Ainsi donc, pendant qu'il en est temps, soyons bons envers tous, et spécialement envers nos frères dans la foi. (Gal. 6, 9-10)

Société Catholique de la Bible

AMUSONS-NOUS

— Mon fils n'est pas comme les autres enfants . . .

— Pourquoi?

— Il ne veut jamais remettre au lendemain ce qui l'empêche de se coucher le soir même.

* * *

— Vous voyez ce perroquet, eh bien il a déjà plus de cent ans!

— Incroyable! Il est très vert pour son âge.

* * *

— Toto, à quelle époque David a-t-il tué Goliath?

— Euh! . . . au moment de la Fronde!

* * *

— Ecoute, chéri, c'est vrai que je ne suis pas un cordon bleu! Mais est-ce que je passe mon temps, comme toi, à critiquer ma cuisine?

SOIR D'ÉTÉ

Au bord du lac, un soir d'été,
Un lac tranquille et velouté,
J'ai réussi à pénétrer
Un peu, du moins, l'éternité.

Un vent léger me caressait
La chevelure, d'un air discret;
Sur les vagues, la lune jouait,
Oui, sur le lac, elle naviguait.

Quelques moments et la noirceur
S'est installée par épaisseur;
Insectes, chantez toujours en choeur
Ce chant de paix et de bonheur.

Le Dieu très haut avait ce soir,
Cueilli une fleur de son manoir
Qu'il effeuilla dans toute sa gloire
Et mille étoiles on a pu voir.

A contempler, je me suis dit,
Oui, c'est vraiment un paradis;
C'est tout à coup que j'ai compris
Dans la nature Dieu nous sourit.

Jocelyne BOULT.

Billet du vendredi

JEANNE MANCE À VILLE-MARIE

Spécial à La Liberté et le Patriote

Quand Jeanne Mance, fondatrice de l'Hôpital de Ville-Marie — aujourd'hui l'Hôtel-Dieu de Montréal — mourut en 1673, elle avait une famille spirituelle d'au moins 72 filleuls, dont 29 sauvages et 43 blancs. Et ce n'est pas là l'entière vérité, parce que les chiffres ci-dessus ne tiennent compte que des enfants indigènes, tenus par elle sur les fonts baptismaux, de septembre 1641 à la fin de 1643. Le premier de ceux baptisés à Montréal le fut par le Père Poncet, jésuite, le 28 juillet 1642. C'était un bébé algonquin, à qui l'on donna le nom de Joseph. Il eut pour parrain et marraine Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve, fondateur de l'établissement de Ville-Marie, et cette sainte fille répondant au nom de Jeanne Mance.

Six ans plus tard, le 24 novembre 1648, Maisonneuve et Jeanne assuraient de leur parrainage le premier enfant blanc qui vit le jour à Ville-Marie, une fille que l'on nomma Barbara, née à Mathurin Le Mounier et Françoise Fafard. Le baptême fut alors administré par le Père Jean de Quen, jésuite. Les registres de l'époque soulignent nombre de noms de colons et soldats, que l'on trouve encore au pays: Léger, Caron, Barbeau, Hébert, Morin, Tessier, Archambeault, Chauvin, Prud'homme, Desrochers, Poisson, Saint-Père, Descaris, Le Duc, Besnard, Hubert, Le Moyne, Roy, Bailly, Thibault, Lorrain, Saunier, Crevier, Lefèvre.

* * *

Comme Maisonneuve et Marguerite Bourgeoys, qui consacrèrent leur vie à la bourgade qui devait devenir métropole du Canada, Jeanne Mance est Champenoise. Elle naquit à Langres en 1606, fille cadette de Charles Mance, procureur au bailliage de Langres, et de Catherine Emonnot. Elle avait six frères et cinq soeurs. Dans la vingtaine quand sa mère mourut, elle aida son père à élever ses plus jeunes enfants, Marguerite, son aînée, étant entrée en religion. En avril 1640, elle avait 33 ans. Son père mort lui aussi, elle connut la Nouvelle-France par les **Relations** du Père Paul Le Jeune et fut prise du désir de s'y rendre, comme avant elle d'autres femmes, dont cette Madame de la Peltrie, fondatrice séculière, à Québec, du monastère des Ursulines.

Ayant consulté à Paris les hommes qui connaissaient le mieux le Canada, ou pouvaient lui dire comment s'y rendre, elle entra par eux en contact avec Madame Claude de Bullion, née Angélique Faure, veuve du Surintendant des Finances de France, sous Louis XIII et le cardinal de Richelieu. Cette femme était immensément riche et remplie de zèle pour le service de Dieu. Après quelques entrevues, elle demanda à Jeanne si elle ne voudrait pas prendre soin pour elle, au nouveau-monde, d'un hôpital qu'elle entendait fonder, "à l'exemple de celui de la duchesse d'Aiguillon, à Québec".

* * *

La suite de cette histoire, on la connaît dans ses grandes lignes, et c'est elle que raconte Marie-Claire Daveluy, dans son ouvrage devenu classique sur **Jeanne Mance,** qu'elle vient de redonner en seconde édition, revue et augmentée, chez **Fides.** C'est là un magnifique ouvrage de grand format, relié, où rien n'est omis de ce qui concerne la vie de Jeanne Mance, en France et au Canada. Arrivée en son lointain pays d'adoption, Jeanne y passe l'hiver de 1641-1642 à Sillery près de Québec, mais on la retrouve à Montréal dès mai 1642. Elle y ouvre l'hôpital du Fort en octobre, cependant que l'on construit le premier Hôtel-Dieu, qui sera prêt en octobre 1645. Madame de Bullion lui fournit l'argent dont elle a besoin, mais les malheurs sont nombreux, qui fondent sur la jeune colonie.

Jeanne doit faire trois voyages en France, en 1649, 1658, 1662. Elle y va plaider la cause de Ville-Marie et de ses habitants, de son hôpital, des hommes et femmes qui travaillent avec elle: Maisonneuve, la Dauversière, Lambert Closse, Dollier de Casson, Marguerite Bourgeoys. Elle plaide et obtient des secours, Mme de Bullion continuant d'être sa généreuse protectrice. En 1660, premier recensement au Canada, où l'on compte, dans sa partie accessible, 3,418 habitants. Jeanne meurt en 1673, le 18 juin, et ses obsèques ont lieu le lendemain, son coeur étant déposé dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu.

L'ILLETTRE.

Pour rire, les amis

— Mes chers enfants, commence le professeur de cuisine, n'oubliez pas que les homards demandent à être cuits vivants . . .

— Mon Dieu, s'exclame une élève, mais ils sont fous!

AUTOMNE

Dans leur gai coloris les feuilles de l'automne
Voltigent en pas de deux pour tomber sur le sol.
Le grillon persistant, en solo monotone,
Ne semble pas craintif de ces oiseaux en vol.

Dans des charges alourdies les légumes en voyage
Sont braqués ci et là, en remise, au logis
Jusqu'à ce qu'on ait temps de faire le triage
Pour conserver cela, pour congeler ceci.

On a mis en gelée les fruits de la cueillette.
Déjà de la saison bien des fruits se sont tus.
Les jours sont bien moins chauds, la nuit est claire et nette;
La douce odeur des foins monte des champs tondus.

Les greniers sont remplis par un Dieu de puissance
Qui sema l'abondance en notre cher pays.
C'est l'heure pour nous tous de la reconnaissance:
Mon Dieu pour vos trésors, toujours soyez béni.

MANIE TOBIE



Pain de viande "football"

Durant la saison du football, il est d'usage de recevoir les amis à dîner, après la partie. Si le repas doit être simple pour que l'hôtesse profite du spectacle elle aussi, il doit néanmoins être succulent et substantiel pour calmer les rudes appétits aiguisés par l'enthousiasme et le grand air. Ce pain de viande est tout indiqué pour la circonstance; il se prépare d'avance et est juste à point à l'heure du repas, alors qu'on le sert avec des haricots verts au beurre, des petits pains chauds croustillants et une salade en gelée. Pour souligner l'esprit sportif de l'heure, le pain de viande emprunte la forme d'un ballon de football, attaché avec des lanières de fromage.

* * *

Diner après le football

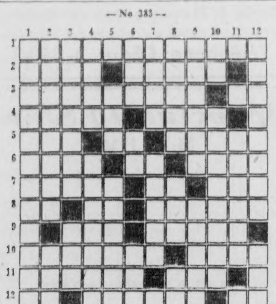
- 2 tasses de miettes de pain frais
- 2 tasses (1 livre) de boeuf haché
- 3/4 de tasse d'oignon haché
- 1 c. à thé de sel
- 1/2 c. à thé de sel de céleri
- 1/4 de c. à thé de poivre
- 3/4 de tasse de fromage traité, râpé
- 3/4 de tasse de jus de tomate
- 2 oeufs
- 1 tranche de fromage traité

Procédé

Mélanger les dés de pain frais, le boeuf haché, l'oignon, les épices et le fromage râpé. Ajouter le jus de tomate et les oeufs, et bien incorporer. Façonner en forme de ballon de football. Mettre dans une lèche-frite ou autre plat peu profond, et cuire une heure à four moyen (350°F). Retirer du four et garnir de lanières de fromage pour imiter un vrai ballon. Réchauffer au four quelques minutes, pour fondre légèrement le fromage. Quantité: 8 portions.

Si quelqu'un doit scandaliser l'un de ces petits qui croient en moi, il serait préférable pour lui de se voir suspendre autour du cou une de ces meules que tournent les ânes et d'être englouti en pleine mer. (Mt 18, 6)

— No 383 —



HORIZONTALEMENT

1—Qui a quatre doigts.
2—Cri qui indique qu'un sanglier est pris. — Avais recours à.
3—Nom scientifique des petites planètes du système solaire. — Demi.
4—Qui rend service. — Fleuve d'Irlande.
5—Manger avec égoïsme. — Indique le conditionnel. — Parmi.
6—Piquant. — Sur le tambour. — Tronc d'arbre.
7—Proposition que l'on avance. — Reste ami. — Levant.
8—En vue. — Saint. — Partie de pain.
9—En lieu. — Greffer une ente sur.
10—Gémir en travaillant. — Palmier.
11—Assaisonnée avec des épices. — Enleva.
12—Tellement. — Elans. — Avalé.

VERTICALEMENT

1—Qui prétendent faire des miracles.
2—Couteau grossier. — Tête d'une tige de blé.
3—Partie supérieure d'une voile carrée. — Cent onze.
4—Vrai. — Extrait concentré.
5—Note (plur). — Instruction classique.
6—Morceau pour deux. — Fin d'infinitif. — De la gamme (plur).
7—Partie du monde. — Ensemble des forces militaires.
8—Châssis en général. — Arabe de "source". — Métal.
9—Possessif. — Situations.
10—Cité légendaire bretonne. — Et le reste.
11—Qui est allongé en forme de bec.
12—Petit clavecin. — Partie du corps.

SOLUTION DU PROBLEME No 382

■ **Horizontalement**: 1. Longirostres; 2. Idiopathie; 3. Belle — Hérédo; 4. Locher — Leu; 5. Rue — Aa — Maint; 6. Ar — Actuaire; 7. Laitue — Ego; 8. Entras — Ar; 9. Maçon — Edenté; 10. Et — Capturais; 11. Nevé — Oa — Riom; 12. Usé — Tienne.

■ **Verticalement**: 1. Libéralement; 2. Ode — Uranate; 3. Nille — Ite — Vu; 4. Golo — Atroces; 5. Ipécacuana; 6. Ra — Hâtes — Pô; 7. Othe — Etat; 8. Sherman — Du; 9. Tir — Ai — Terre; 10. Reélire — Nain; 11. Dénegation; 12. Stout — Oresme.

Aider à la maison

Autrefois, dans les familles, chacun faisait sa part. Les hommes, grands et petits, rentraient le bois, allaient puiser l'eau et rendaient de menus services. Les femmes, mère et filles, de tout âge, se partageaient les besognes domestiques. Et tout le monde était content.

Aujourd'hui, maintenant que l'électricité et de nombreux appareils ménagers ont simplifié la tâche de la ménagère (du moins on le dit) le reste de la famille vaque à ses affaires personnelles et ne se soucie guère d'aider la maîtresse de maison. Les enfants qui vont à la classe ont des devoirs à rédiger et des leçons à apprendre, et il faut bien leur laisser le temps de jouer et de regarder la télévision. Les filles qui travaillent au-dehors, parce qu'elles paient pension, se croient dispensées de tout travail domestique et se font servir. Et le père qui a acheté tout ce qu'il faut à sa femme pour remplacer une servante, se contente de se croiser les bras.

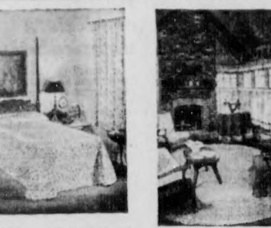
Ce qui fait que c'est la mère qui écope. Il n'est pas surprenant de voir la femme moderne, pourvue de tout le confort, être obligée de travailler plus fort et plus longtemps que ses aïeules. Ajoutons que dans la maison des aïeules, il y avait une grand-mère, une tante âgée, et plus tard, des brus, qui aidaient à la besogne. Aujourd'hui, madame est seule avec ses belles machines, tout émail et chrome, et qu'elle doit ajouter des qualités de mécanicienne à ses fonctions de cuisinière, éducatrice, ménagère, infirmière, conseillère, couturière, etc., sans oublier ses devoirs d'épouse.

C'est un bien mauvais service de dispenser ses enfants de toute aide à la maison. Ce n'est pas quand ils ont dix-huit ans que l'on va réclamer leur concours, sous prétexte de les habituer à la vie qui les attend quand ils voleront de leurs propres ailes. Les bambins d'âge pré-scolaire n'aiment rien autant que d'aider maman. Il faut les encourager, même s'ils se montrent maladroits et commettent quelques dégâts. Il faut prendre garde, cependant, de ne rien leur demander au-dessus de leurs forces et surtout de ne pas prolonger chaque tâche au-delà d'une vingtaine de minutes.

Ecoliers et écolières doivent aussi rendre quelques services, comme ranger leurs vêtements, leurs livres et leurs jeux, mettre le couvert ou desservir la table et aussi, bien sûr, aider tour à tour à la vaisselle. Et les demoiselles qui travaillent devraient toutes entretenir el l e s-m ê m e s leurs vêtements et aider au service de table, même si elles paient pension. Autrement, elles deviendront férocement égoïstes.

MAMIE.

Quiconque accueille un petit enfant à cause de mon Nom, c'est moi qu'il accueille. (Mt 18, 5)



La belle au bois dormant préfère le coton — Un frais et pimpant tissu en coton à motifs fleuris servira de base à la décoration d'une chambre à coucher de jeune fille. Des fleurs estivales de teintes jaune et orangée avec légère touche de beige sont un choix heureux pour le moelleux couvre-lit en coton piqué et les tentures de cette chambre.

Style grand confort — De la carpette en coton natté aux poutres, cette pièce présente un aspect riant et gai tel qu'exige toute salle de séjour pour la famille. De pimpants rideaux café forment un fond attrayant à la table ronde joliment décorée d'une nappe ou d'un dessus en coton à bordure rayée de couleurs brillantes.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Il y a peu de choses aussi douloureuses et désagréables qu'une poussière dans l'oeil. On est porté instinctivement à se frotter l'oeil, ce qui ne fait qu'augmenter la douleur et risque de faire pénétrer la poussière plus profondément. Le plus sage est d'examiner l'oeil, et si la poussière est visible, de l'enlever avec le coin tordu d'un mouchoir propre. Si on ne peut pas voir l'objet, il faut essuyer les deux paupières, puis étirer la paupière supérieure au-dessus de l'autre afin que les cils de la paupière inférieure puissent "balayer" l'oeil. On peut aussi se rincer l'oeil sous le robinet ou le baigner dans un bassin oculaire contenant de l'eau fraîche. Si rien ne réussit, il faut recouvrir l'oeil d'un mouchoir propre et se rendre immédiatement chez un médecin.

✦ ☼ ✦

La maîtresse, au cours d'une leçon de morale.

— Maintenant Henri, quel est votre premier devoir vis-à-vis de vos voisins?

C'est de savoir ce qui se passe chez eux, madame . . .

✦ ☼ ✦

Les viandes et les légumes braisés auront un goût beaucoup plus fin si vous songez à ajouter deux morceaux de sucre à la préparation.

L'image de votre face qui se reflète en gros plan dans une glace est environ la moitié moins grande que votre visage. En voici la preuve. Enduisez de savon votre doigt et tracez sur un miroir le contour de votre reflet. Faites ensuite la comparaison. D'autre part, reculez aussi loin que vous voulez: votre image reste toujours exactement encadrée par l'ovale. Essayer et vous verrez.

✦ ☼ ✦

En voyage, enveloppez la bouteille de bébé dans du papier d'aluminium. Vous constaterez qu'elle demeurera chaude très longtemps.

✦ ☼ ✦

Un certain individu qui était borgne rencontrant le matin de bonne heure un bossu, lui dit:

— Mon ami, tu as chargé de bon matin.

— Tu penses qu'il est de bon matin, répondit le bossu, parce que tu n'as encore qu'une fenêtre d'ouverte.

✦ ☼ ✦

Les pains de viande ont un cachet inédit lorsque vous les faites cuire dans un moule annulaire. Remplissez le centre de l'anneau avec de petits oignons au beurre, nappez d'une sauce à base de pâte de fromage fondu. Autour de l'anneau, vous disposez en bordure des carottes ou tout autre légume de couleur vive.

✦ ☼ ✦

Des taches de doigts sur les murs tendus de papier peint s'enlèvent au moyen d'une gomme molle comme celle qu'emploient les artistes. Pour les taches de graisse, on peut se procurer des solutions appropriées qu'il faudra appliquer légèrement et laisser sécher complètement avant d'essuyer le mur.

✦ ☼ ✦

Ce qu'on dit: J'ai allumé mon spotlight.

Ce qu'on doit dire: J'ai allumé mon phare orientable.

✦ ☼ ✦

A nos héros silencieux, avait lu la petite fille sur le socle de la statue.

De retour à la maison elle demande des explications.

— Qu'est-ce que des "Héros silencieux", papa, demande-t-elle?

— Des hommes mariés, répond froidement le père.

✦ ☼ ✦

Vous ne pouvez jamais atteindre votre idéal: il flottera toujours devant vous. Le matelot n'atteint jamais l'étoile polaire. Mais sans l'étoile polaire il n'arriverait jamais au port.

✦ ☼ ✦

Le juste doit imiter le bois de santal qui parfume la hache dont on le frappe. — Proverbe indien.

Perdez-vous la tête, Madame, quand vous voyez un beau chapeau?

Aimez-vous les chapeaux? Toutes les femmes les aiment. Enfin presque toutes. Quelques-unes les aiment . . . dans les montres de magasins, mais n'en portent jamais. Quoi qu'il en soit, pas une femme ne pourra leur résister cet automne.

Les bibis fleuris printaniers sont détrônés. Les feutres n'ont plus cette apparence lourde qu'avaient hier les chapeaux d'hiver. On les dirait aériens, très légers. C'est un véritable poème de féminité!

Petits ou grands, ils couvrent complètement la tête, en encadrant le visage. Les vagabonds, les profils tiennent la vedette. On en a conçu toutes sortes de variantes, même des plus inattendues. Mais toujours on retrouve cette exquise féminité. La plupart du temps, le chapeau n'est ni trop grand ni trop petit, penché sur le côté, comme le veut le "profil". On joue beaucoup avec la forme de la calotte. Elle s'arrondit, ou devient plus sévère. Les piqûres, les drapés ajoutent ce petit "quelque chose" qui fait toute la différence. Dans l'ensemble, le chapeau présente un aspect dégagé et simple. Le détail est subtil, mais le transforme complètement d'une façon très féminine.

Même le melon, qui avait fait son apparition le printemps dernier, devient plus féminin. Plusieurs le portent penché sur le côté, tout comme le profil.

Le grand chapeau est aussi très souple et n'a rien de lourd qui écrase. Cette année, le chapeau attire l'attention vers le visage.

On voit aussi un retour du turban, dans les formes les plus variées, allant en hauteur, tantôt s'élargissant légèrement.

Les tons fumés et neutres sont en vogue, comme c'est l'habitude chaque automne. Disons néanmoins que ces tons sont riches. Les gris, les verts, les beiges, les bruns et au milieu de tout ça quelques taches claires de rouge.

Jamais autant que cet automne, les chapeaux n'ont été aussi seyants et aussi faciles à coiffer.

Yvette GARCEAU.

PLANTATION DE LA PIVOINE

La pivoine est l'une des plus importantes des fleurs vivaces pour les bordures. Elle est très rustique et de culture facile. Comme les pivoines peuvent être laissées dans le même endroit pendant sept ou huit ans, il faut bien préparer le sol avant de planter. On le bêche sur une profondeur de deux pieds et on met du fumier bien pourri au fond de la tranchée avant de remettre la terre en place. Au moment de la plantation on peut mélanger un peu de poudre d'os avec la terre de surface, une petite poignée pour chaque plante. Il ne faut jamais se servir de fumier frais pour les pivoines. Le meilleur moment pour faire la plantation est vers la fin d'août ou en septembre.

En plantant, il faut mettre les racines assez profondément pour que les yeux ou les boutons soient à deux pouces au-dessous de la surface du sol. On peut les mettre moins profondément, mais il ne faut jamais les mettre plus profondément, car il semble que la plantation profonde retarde la floraison. Il faut répartir soigneusement la terre autour des racines et bien la tasser. Il faut laisser environ quatre pieds de distance entre les plantes. Si la terre a été bien préparée, il n'est pas nécessaire de mettre d'engrais pendant trois ou quatre ans. Il faut que l'endroit choisi soit bien égoutté et bien exposé au soleil.

CZESTOCHOWA — Pour le 15 août, 100,000 pèlerins polonais s'étaient donné rendez-vous au célèbre sanctuaire marial de Czestochowa. Une épidémie de variole qui sévit en Basse-Silésie et dans la région de Lodz avait servi de prétexte au gouvernement communiste pour interdire la venue en groupes à Czestochowa.

Présidant le pèlerinage, le cardinal Wyszynski s'est, une fois de plus, élevé avec énergie contre les entraves et les persécutions de toutes sortes dont "les gens pourtant élevés dans la civilisation chrétienne du pays tourmentent leurs frères qui sont croyants".

Patron imprimé





Numéro du patron: 9247
Grandeurs: 2 à 8
Prix: 50c

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande a:

Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numero du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

Courrier de Louise

Q. — J'ai une robe en forme de cloche confectionnée de poult-de-soie. Elle est de couleur rouille. Je voudrais la faire nettoyer, mais on m'a dit que les dégraisseurs enlèveraient sa souplesse et sa forme. On m'a conseillé de la laver et de la mettre ensuite dans le réfrigérateur pendant une nuit avant de la repasser. Je n'ai pas trop confiance à cette méthode, alors avant de risquer une catastrophe, j'ai pensé demander votre opinion toujours si bien réfléchie.

Etudiante.

R. — Je partage votre opinion au sujet de la dernière méthode qu'on vous a proposée pour nettoyer cette robe. Par contre, je n'aurais aucune hésitation à la confier à un dégraisseur bien connu. Ces maisons ont des experts en nettoyage et ont aussi toutes les solutions qui conviennent aux divers tissus. De plus les repasseuses sont généralement hors pair. Vous n'avez qu'à expliquer exactement ce que vous voulez à la demoiselle qui recevra votre robe. Si celle-ci est tachée et que vous sachiez ce qui l'a salie, dites-le aussi à cette personne, car cela simplifiera le nettoyage.

☆ ☆ ☆

Q. — J'ai seize ans et demi et je conduis un tracteur depuis l'âge de douze ans sur la ferme de mon frère. J'ai aussi souvent conduit des camions de grain dans les champs et je sais très bien conduire. Or maintenant que j'ai atteint l'âge d'obtenir un permis, mon père ne veut pas en entendre parler et me défend bien de toucher à la voiture familiale. Il me semble qu'il se montre trop sévère à mon égard, car je suis sérieux et je ne prends pas de boisson. Qu'en pensez-vous? — Lecteur.

R. — Vous me posez là un problème bien difficile à résoudre. On ne peut pas trop blâmer les parents qui hésitent à permettre à leurs jeunes d'obtenir un permis de conduire quand on lit les comptes rendus des accidents dans les journaux. Ils craignent des malheurs. Il ne faudrait pas, cependant, qu'ils exagèrent au point de manquer complètement de confiance en eux. Il me semble que votre père pourrait vous permettre de conduire avec permis et au moins lorsque vous seriez accompagné d'une personne plus âgée possédant un permis. Il a peut-être, cependant, des raisons pour son refus que vous ne mentionnez pas. Vous n'êtes pas sans savoir que tout jeune homme de moins de vingt-cinq ans doit payer une très forte prime d'assurance contre les accidents, s'il conduit. Votre père a-t-il les moyens d'en faire les frais, surtout si vous êtes encore aux études, comme je le crois à votre âge? J'espère bien qu'à seize ans et demi vous n'ayez pas commencé à prendre de la boisson. Ce serait le comble. J'espère qu'avant longtemps votre père changera d'avis, mais en attendant vous pourriez offrir de payer vous-même les frais supplémentaires d'assurance avec vos économies . . . si vous en avez.

☆ ☆ ☆

Q. — Mon fiancé a cru de mauvais propos sur mon compte et comme ils étaient mensongers, nous avons eu une querelle très violente et je l'ai renvoyé à cause de son manque de confiance et de sa jalousie. La personne qui lui a raconté ces histoires est une de ses anciennes amies et je n'arrive pas à comprendre comment il a pu prêter l'oreille à ce qu'elle avait à lui dire parce qu'il l'avait quittée à cause de ses mensonges. Croyez-vous que j'aie bien fait de rompre? J'ai beaucoup de chagrin, évidemment, mais mes parents s'accordent avec moi pour dire qu'il vaut mieux pleurer librement maintenant que de passer une vie malheureuse liée à un jaloux qui n'a aucune confiance en moi.

Coeur en peine.

R. — Vous avez certainement bien fait de rompre avec ce jeune homme. Il est difficile, en effet, de comprendre comment il a fait pour écouter une telle personne. Cherchait-il par hasard une excuse pour se dérober à ses engagements? Il ne vous aimait pas suffisamment et à la première occasion il vous a fait une scène. Ne vous découragez pas, vous êtes encore bien jeune et vous saurez certainement refaire votre bonheur avec un autre qui sera digne de vous.

LOUISE.

Eternel conflit des deux âges

Il y a des personnes qui sont nées vieilles, des hommes et des femmes de 25 ans que l'on considère vieux, et d'autres de 60 ans qui sont gais et jeunes.

La différence palpable entre la jeunesse et la vieillesse, c'est le degré de souplesse physique et mentale. L'esprit des jeunes est toujours ouvert aux conceptions nouvelles. Ils sont toujours prêts à mettre de côté ce qui leur semble devoir être remplacé par mieux. Les vieilles gens tiennent fermement à leurs idées. Il ne faut rien moins qu'une catastrophe pour les amener quelquefois à "voir jeune".

Cette fixité se traduit par un manque d'intérêt, par une routine journalière dans la manière de vivre.

Quand on devient si habitué à son lit qu'on ne peut dormir nulle part ailleurs, quand nos idées semblent meilleures que celles des autres, quand on ne peut se faire à l'idée de changer de coiffure ou de coiffeuse, c'est grandement temps d'arrêter, de regarder et d'écouter, car ce sont les premiers symptômes de la vieillesse.

Réagissez, il en est temps encore, par la culture physique d'abord, un changement de régime, de la distraction, luttez, luttez, il est encore temps.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

COUP DE FOUDRE

par Marie-Antoinette de Miollis

NUMERO 7

Tous les matins, la vieille dame venait aux "Jasmins" et la leçon commençait. La douce voix d'Eliane répétait les mots avec une extraordinaire perfection d'accent. Tout en écrivant et consultant ses notes, Laurent s'étonnait qu'elle pût s'en tirer aussi bien . . . Lui-même en eût été incapable; et pourtant, il avait commencé l'anglais avec un gradué d'Oxford, et plus tard, le jeune duc de Leeds l'avait complimenté sur la manière dont il parlait sa langue.

La leçon terminée, les deux hommes se levèrent et rendirent son salut au professeur. Quand Eliane revint, après avoir été accompagner la vieille dame jusqu'à la grille, Duvernier déclara:

— Moi aussi, j'ai fini mon travail. Tu as trois lettres à faire toi-même, petite, et j'en ai écrit dix. J'ai mis aussi au panier vingt-cinq lettres sans intérêt.

— Merci, Duvernier, tu es une perle.

— Mon cher ami, dit Laurent, nous vous gardons à déjeuner.

Le jeune homme n'avait plus à se gêner pour inviter quelqu'un. Il était un peu chez lui aux "Jasmins". Y passant une grande partie de son temps et y prenant la moitié de ses repas, il avait naturellement tenu à payer les frais de table.

— Non, merci, fit Duvernier. J'ai un déjeuner d'affaires. A demain, mes enfants.

Après deux vigoureuses poignées de main, il prit sa serviette de secrétaire sous le bras et les deux fiancés restèrent seuls. Eliane s'approcha de la table et examina les papiers épars.

— As-tu bien travaillé ce matin? demanda-t-elle. Tu classes tes notes? Où en es-tu?

Laurent s'approcha d'elle et passa un bras autour de sa taille.

— J'en suis à l'arrestation de la Duchesse.

Ce point de la royale équipée, elle le connaissait, comme d'ailleurs tous les autres. Il avait narré par le menu la fantastique aventure, les cinq mois que la princesse avait passés dans sa cachette, la trahison . . . Elle avait écouté avec une attention ardente.

— L'arrestation . . . murmura-t-elle.

Déjà, l'étreinte de Laurent s'était resserrée et il déposait sur les cheveux bruns un baiser à la fois passionné et chaste, tel qu'en ont les amoureux très jeunes et très épris, un baiser fait de respect et d'amour . . .

* * *

Tous les soirs, Laurent reparaissait rue Saint-Dominique, car Eliane ne dînait ordinairement que d'un sandwich et se rendait ensuite aux Variétés. Les tantes du jeune homme étaient donc loin de soupçonner le véritable emploi de ses journées et le croyaient à la Bibliothèque Nationale ou à la Sorbonne. Rien ne pouvait donc leur donner l'éveil dans les habitudes de leur neveu qui étaient, en apparence, toujours les mêmes.

On en pouvait dire autant de la rumeur publique, car l'amour qu'éprouvaient l'un pour l'autre Eliane et Laurent restait ignoré de tous, aussi bien au studio qu'au théâtre. Ils n'en avaient rien dit à personne.

En se taisant ainsi, le jeune homme n'avait même pas songé à la quiétude de ses tantes, il lui semblait tout simplement que l'amour vrai est une chose dont on ne doit point parler. Eliane avait, de son côté, gardé la même réserve, obéissant au même sentiment . . . Des camarades l'avaient bien vue, à minuit, sortir des Variétés au bras d'un jeune homme qui avait attendu la fin de la représentation devant l'entrée des artistes; mais du moment que la petite actrice ne disait rien, on avait respecté son silence.

D'ailleurs, Laurent n'avait nulle envie de passer son temps au studio ou dans une loge de théâtre, à admirer le jeu de celle qu'il voulait épouser. Ce n'était pas la comédienne qu'il aimait en elle. A vrai dire, il ne tenait guère à la revoir, s'offrant à l'admiration des autres. Rien que son indispensable maquillage d'artiste lui était pénible. Elle le savait, du reste, bien qu'il ne lui eût jamais dit . . . Aussi n'avait-il plus repassé le seuil de la loge de la jeune actrice. Quand il devait aller prendre la jeune fille à la sortie du théâtre, c'était en bas, dans la galerie, qu'il lui donnait rendez-vous.

Ce fut là qu'un beau soir, comme il faisait les cent pas, il tomba sur son cousin Olivier de Belcour qui s'arrêta net et lui tendit la main en riant.

— Sans blague! Qu'est-ce que tu fais là? Tu attends une actrice des Variétés? Décidément, mon vieux, tu t'émancipes! Mais pourquoi ne montes-tu pas là-haut?

— Je préfère rester ici, répondit froidement Laurent.

— Quel type! Tu n'es pas comme les autres. Moi, je vais assister au démaquillage de ma belle.

Il nomma une actrice qui jouait de petits rôles.

— J'ai fait sa connaissance hier, continua-t-il. C'est la centième fois que je viens ici, mais c'est la première en son honneur. On ne va plus voir que moi dans ces parages. Alors, c'est dit? Je te laisse là?

Laurent murmura quelque chose de vague et tendit la main, désireux de mettre fin à l'entretien.

— A propos! reprit Olivier, devine qui m'a parlé de toi il y a trois jours? Margaret Marshland.

— Ah! fit Laurent avec indifférence.

— Nous étions à côté l'un de l'autre à table, lors d'un dîner. Gentille enfant, et bien présentée: cinq millions de rente dans la corbeille de mariage. Il peut faire cela, le père Marshland. Allons! Au revoir, mon vieux. Peut-être te retrouvai-je demain à cette même place?

Et il franchit le seuil d'un air dégagé, prenant l'escalier qui conduisait aux loges.

Laurent, lui, recula jusqu'au coin le plus sombre de la galerie, et, lorsqu'Eliane sortit, un quart d'heure après, il alla vivement à elle et l'entraîna.

— Dorénavant, dit-il, je t'attendrai à la gare d'Asnières, ma chérie. Et il lui raconta sa rencontre avec son cousin. Si jamais, ajouta-t-il, il avait pensé que j'étais là pour toi et s'il s'était permis la moindre plaisanterie ou même, simplement de prononcer ton nom, je le giflais.

— Pourquoi?

— Je ne sais pas.

— Oh! Laurent. Que tu es nerveux et violent, parfois!

— C'est vrai. Avec mon air calme, il y a des moments où je casserais tout et j'ai la rancune tenace. Je ne conseillerais pas à Olivier de parler légèrement de l'Eliane que j'adore!

Laurent d e v e n a i t-il jaloux? Non. Mais la seule idée que son cousin de Belcour, dont il méprisait l'imbécile et frivole conduite, pût souiller de sa pensée la jeune fille si saine qui était sa fiancée, le mettait hors de lui. Il jouissait pleinement du bonheur d'avoir découvert un être exceptionnel et s'insurgeait contre tout ce qui aurait pu venir le troubler. Il avait une confiance aveugle en Eliane, mais s'était juré d'écarter d'elle tout ce qui aurait pu nuire à sa quiétude et à son bonheur.

Cependant, malgré le grand amour qui les unissait, il était certain qu'elle ne lui disait pas tout et il s'en trouvait parfois torturé, affolé à l'idée que sa petite bien-aimée lui cachait quelque chose lorsqu'elle se dérobait à ses questions ou détournait son regard. Elle avait une arrière-pensée qui, par instant, les éloignait l'un de l'autre et semblait mettre entre eux deux, il le sentait, une barrière infranchissable.

Il s'en rendait surtout compte, certains jours où Eliane demandait à se rendre seule d'Asnières à Paris, prétextant des achats de robes ou de chapeaux, des séances de coiffeurs, ou des courses où son fiancé n'aurait pas eu sa place. Et chaque fois, elle revenait de ces sorties singulièrement silencieuse, comme si elle pensait à quelque chose dont elle ne voulait pas parler. Quand il l'interrogeait sur ce qu'elle avait fait, il devinait une lacune dans ses réponses et il en était venu à calculer le temps qu'il lui fallait pour aller et revenir et, entre deux, passer chez la modiste ou le couturier; et il en concluait qu'elle avait dépassé la limite . . .

Mais jamais aucun soupçon n'effleura son esprit. Jamais. Il était sûr de sa petite fiancée. Elle ne songeait même pas à expliquer ses retards ou à raconter d'imaginaires rencontres d'amies. C'était justement la candeur de ses récits, à elle, qui laissait deviner qu'elle ne disait pas tout . . .

* * *

A la fin de la semaine suivante, on était dans les premiers jours de juin. Duvernier arriva aux "Jasmins" vers quatre heures. Il savait y trouver Laurent seul. Eliane avait annoncé le matin qu'elle devrait consacrer tout l'après-midi à des courses dans Paris.

— Je viens, parce que j'ai le cafard, dit-il d'un air sombre.

— Et moi, je m'ennuie sans Eliane, répondit Laurent. Si cela ne vous dérange pas, reprenons le train et allons à Montmartre. Vous me ferez visiter les rues de la Butte dont vous me parlez si souvent, et que je connais mal . . .

Une heure plus tard, tous deux montèrent la rue Lepic et arrivaient vers la rue des Abbesses. Le marché du soir était commencé. Les petites voitures s'alignaient le long des trottoirs. Les rues grouillaient de monde: ménagères, jeunes femmes en pantoufles, vieux retraités, armés d'un filet à provisions . . . Des aveugles jouaient de l'accordéon, assis sur un pliant. Des passants faisaient cercle autour d'eux.

— Montons plus haut, fit Duvernier.

Les boutiques devenaient plus nombreuses et la foule plus dense. On entendait le cri des marchands et les discussions qui s'échappaient des débits de vin. Des hommes offraient les journaux du soir.

— Entrons! fit Duvernier en désignant un café modeste.

La porte en était ouverte à cause de la chaleur sans doute. Des buveurs entraient, d'autres sortaient, tous certainement des marchands qui étaient venus se désaltérer tandis que leur femme gardait la boutique. L'air s'épaississait, chargé de fumée de cigarette et de relents d'alcool.

Les deux amis s'assirent à une table, le dos tourné à la porte, et Duvernier demanda du vin blanc. Soudain, Laurent crut rêver. Une voix qui lui sembla celle d'Eliane, prononçait derrière lui: "Bonjour tout le monde"!

Il fit volte-face. C'était bien elle qui venait d'entrer. Comme il restait stupéfait, elle l'aperçut et sa figure délicate devint très rouge.

Toutes les mains se tendirent vers elle avec cordialité, et le marchand de vin s'exclama avec orgueil:

— Mademoiselle Eliane Buisson, ma meilleure cliente, qui ne boit jamais rien mais qui paye à boire aux autres.

Les gens se pressaient pour lui faire une place.

— Viens t'asseoir, petite, fit une grosse marchande. Je le disais, tout à l'heure: Tu vas voir qu'elle va s'amener. Elle ne reste jamais longtemps sans venir faire un tour chez nous!"

Au milieu de l'empressement général, Eliane semblait interdite. Duvernier, lui, avait mis son nez dans son verre et regardait son ancien élève du coin de l'oeil. Enfin, la petite actrice, après avoir encore serré quelques mains, s'approcha de Laurent et dit, le regardant bien en face:

— Tous les gens du marché des Abbesses sont mes amis.

En un éclair, Laurent se rappela qu'Eliane était fille d'un petit l i b r a i r e de Montmartre et qu'elle-même, jusqu'à dix-huit ans, avait vécu parmi ces marchands dont la plupart étaient de braves gens . . . A présent qu'elle était une vedette connue, elle éprouvait le besoin de leur dire qu'elle ne les avait pas oubliés . . .

C'était donc là le secret de ces visites à Paris, employées, disait-elle, à "faire des courses". Elle avait le coeur trop grand pour consentir à renier ses anciens voisins.

Ne sachant que répondre, Laurent balbutia:

— J'ai accompagné Duvernier jusqu'ici.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 51—No 23

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin** 135, avenue Provencher. **St-Boniface** par la poste: **$1.00** franco 132-T.F

PEU DE CAPITAL — COMMERCE PROFITABLE de nécessités domestiques, produits de ferme. Réservez votre ambition! — travaillez pour vous-même dans territoire exclusif. Catalogue sur demande. **FAMILEX, dépt. R. 20, 1600, Delorimier, Montréal.**

JE PRENDRAIS 1 OU 2 ENFANTS EN GARDE à la journée ou à la semaine. **Pour plus de renseignements, appeler 256-2540, à St-Vital.** 19-583-T.F.

SI VOUS DESIREZ DES LECONS DE PIANO, **signaler SPruce 5-6433.** 23-689-24C.

A LOUER — St-Boniface. Deux chambres avec pension. Pour hommes. Libres. **Signaler: CEdar 3-6513.** 19-601-T.F.

Votre corsetière SPENCER

Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler **Mme Aldéa Fillion, 718, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-5490 ou CHapel 7-3886.**

Pas de cheveux gris . . .

Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.

Ecrivez pour nos dépliants gratuits

C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

Tél.: CE 3-3839 Rés.: CE 3-3872

Dufault Electronics

Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $2.50

Signalez CHapel 7-4288

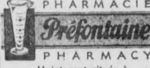
Transit Shell Service

567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification - Réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau

Reliance Typewriter

Office Equipment & Supply Co.
275, ave Taché, St-Boniface
Bureau: CEdar 3-1796
Résidence: CHapel 7-6617
ROGER-A. SABOURIN, propriétaire



PHARMACIE Préfontaine PHARMACY

Maintenant située à 243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES

Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

PERSONNEL

Vieux, épuisé, nerveux? Les Tablettes toniques Ostrex aident à "remonter" des milliers d'hommes, femmes — tout âge. Aux pharmacies.

ON DEMANDE DEMOISELLE OU DAME pour aide domestique dans foyer sympathique. Ample temps libre. Doit demeurer chez l'employeur. **Signaler: HUdson 9-3617, Winnipeg. Si de l'extérieur, appeler avec virement de frais (collect).** 23-701-23C.

FEMMES QUI CONDUISEZ VOITURES — Si vous aimez travailler 3 ou 4 heures par jour en sollicitant chaque mois les clientes de Studio Girl Cosmetics dans un territoire qui sera établi sous peu dans St-Boniface et ses environs et êtes prêtes à faire de légères livraisons, etc., **écrivez à Studio Girl Cosmetics, Dépt. CW-39, 840, avenue LaFleur, Montréal 32.** Ce territoire rapportera jusqu'à $5.00 l'heure. 23-686-25C.

CHANTS ET DISQUES pour enfants. Bilingues. Matériel d'éducation musicale. Instruments. **Ecrivez: Music Centre, 241, rue Rideau, Ottawa.** 23-711-25C.

CALENDRIERS MURAUX A VENDRE pour 1964. Très beaux tableaux. Les prix les plus bas au Canada et prix spéciaux aux vendeurs.

S'adresser à Dominion Import, 788, rue Main, Winnipeg.

ON DEMANDE BONS VENDEURS. 23-691-25C.

A LOUER — Local pour bureau adjacent à l'hôpital St-Boniface. 2,000 pieds carrés au 3e étage d'édifice médical. Climatisation et stationnement. Disponible: janvier 1964. **Signaler: SPruce 2-5424.** 13-422-T.F

A LOUER — Avenue Provencher. Chambre meublée. Facilités de cuisine. Près d'arrêt d'autobus. Pour personne qui travaille. Libre: 8 septembre. **Signaler: CEdar 3-5268.** 21-653-23C.

A LOUER — 841, rue Marion, St-Boniface. Espace pour entreposage: 2 à 4 milles pieds carrés. Chauffé. Extincteur automatique d'incendie. Possession immédiate. **Appeler WH 3-3535.** 22-666-23C.

A LOUER — 197, rue Kitson. 1er plancher: 4 grandes pièces, salle de bain et entrée privée; 2e: 4 pièces et salle de bain; 3e: 4 pièces, eau chaude et froide, évier. 2e et 3e pourraient être loués ensemble ou considérerait louer maison entière à un particulier. **Signaler: 455-1977.** 22-673-23C.

A LOUER — St-Boniface. Grand logis: 4 pièces. Nouvellement décoré. Deuxième. Entrée et salle de bain privées. **S'adresser à 212, rue Notre-Dame.** 22-670-24C.

A LOUER — Dans duplex. Logis: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. Chauffage et eau chaude. Entrée et salle de bain privées. S'adresser à 109, rue Marion. **Signaler: GLobe 3-7454.** 22-678-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Nouvellement décoré. Poêle et réfrigérateur. Salle de bain et entrée privées. Garage. Adultes de préférence. Libre. **Signaler: CEdar 3-1253.** 23-710-23C.

A LOUER — St-Boniface, 525, rue Des Meurons. Logis: 4 pièces. Libre: 15 septembre. Adultes de préférence. **Signaler: CEdar 3-2370 après 5 h.** 21-647-23C.

A LOUER — 485, rue De la Morénie. Logis: 3 grandes pièces chauffées. Entièrement privé. Idéal pour couple. 22-668-23C.

A LOUER — Près Précieux-Sang. Logis: 2 pièces. Entrée privée. Convenable pour dame âgée ou qui travaille. Libre: 15 septembre. **Signaler: SPruce 5-1439.** 23-708-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces, 1er étage. Pour personnes âgées. **Appeler CEdar 3-2128 le soir.** 23-706-23C.

A LOUER — Rue Dumoulin. Logis meublé: 3 pièces. Libre immédiatement. **Signaler: GLobe 3-3732.** 23-704-23C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces. Salle de bain et entrée privées. Poêle et réfrigérateur. Tout près de Provencher. Idéal pour une ou deux personnes. Libre: 1er octobre. **Signaler: CEdar 3-4683.** 23-705-23C.

MME LILLIAN EVANS est votre représentante pour supports et gaines "Spencer". Faits sur mesure. Créés individuellement pour hommes et femmes. Pour rendez-vous signalez 247-4507 — 47, chemin Elm Park, St-Vital, Man.

ROVATZOS "Flowerland"

Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
413, AVE GRAHAM, WINNIPEG
(une rue à l'est de la Baie)
Téléphone: WHitehall 3-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, **M. Jean Carignan.**
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle des rues Graham et Edmonton Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

Horloger suisse

Louis Matile & Fils

maintenant au no 237, rue Garry vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
1135, rue St. James, Winnipeg
Téléphone: SUnset 3-7258

Entreprise Générale d'Electricité

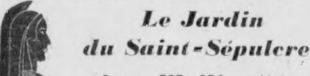
Fontaine & Compagnie

165, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: 247-1425



Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.

ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2



Le Jardin du Saint-Sépulcre

Bureau: 707 - 356, rue Main
Great Western Building Winnipeg
Tél.: WH 3-7425

VOUS AVEZ UN BÉGUIN POUR UNE VOITURE NEUVE?

ACHETEZ-LA DÈS MAINTENANT, GRÂCE À UN PRÊT PEU COÛTEUX, COMPORTANT UNE ASSURANCE-VIE, DE LA

CAISSE DE PRÊTS

BNE

LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

A LOUER — Norwood, près église Précieux-Sang. Logis: 3 pièces. Une rue d'autobus. Adultes de préférence. Possession immédiate. **Signaler: CHapel 7-6384.** 23-688-T.F.

A LOUER — Maison de 8 pièces en parfaite condition; avec ou sans ameublement; 4 pièces en bas et 4 en haut; salle de bain au 1er et au 2e étage; chauffage à l'huile; près de la basilique, de 2 arrêts d'autobus et des écoles. Propriétaire signera bail avec locataire pour un long terme si désiré. **S'adresser à 135, rue Masson, St-Boniface, Man.** 23-700-23C.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. Près autobus. Convenable pour personnes tranquilles ou qui travaillent. Libre: 1er octobre. **Signaler: WHitehall 3-4642 après 3 h.** 23-698-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces meublées. Complètement privé. Place de stationnement si désiré. **Signaler: 247-1272.** 23-699-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Joli petit logis privé: 3 pièces. 1er étage. Dans maison tranquille. Couple à la retraite préféré. **Signaler: CHapel 7-3004.** 23-695-25C.

A LOUER — St-Boniface, 187, rue Masson. Logis meublé: 2 pièces. Poêle et réfrigérateur. **Signaler: CHapel 7-1327.** 23-693-23C.

A LOUER — Centre de St-Boniface. Logis meublé: 2 pièces. Salle de bain et entrée privées. 2e plancher. Libre: 1er octobre. Près autobus. **Signaler: CEdar 3-2753.** 23-692-23C.

A VENDRE OU A LOUER — 406, rue Deschambault. Maison de revenu. Cause: départ. Libre immédiatement. **Signaler: CEdar 3-1375 ou ALpine 3-0597.** 21-664-T.F.

A VENDRE, LOUER OU ECHANGER grande maison avec logis privés, pour locataires et pensionnaires; en excellente condition. Garage, grande cour. Revenu jusqu'à $500 par mois. Prix très raisonnable. Propriétaire était veuve et quitte le district. **Pour autres détails, veuillez écrire à C.P. 280, Gravelbourg, Sask.** 23-690-26C.

A VENDRE — Rue De la Morénie. Maison: 4 chambres à coucher. Garage. Située près basilique sur une des plus belles rues de St-Boniface. Taxe basse. **Appeler Tom Sidebottom: ALpine 3-0006, ou Oliver, Brown & Schrag Realty, 256-3613.** 11-359-T.F.

A VENDRE — Lots de plage. Plage Albert. Tout près du lac. Plage sablonneuse d'une longueur d'un mille. Idéal pour enfants. 80' x 140'. Prix: $400. Termes si désirés. Taxe basse. **Pour renseignements, écrire ou téléphoner à B. J. Trainor, Victoria Beach, Man.** 9-304-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Immeuble-appartement: 5 logis modernes. Poêles, réfrigérateurs et tentures. Place de stationnement avec prise de courant. Revenu mensuel: $370. **Signaler: CEdar 3-4228 après 5 h.** 6-173-T.F.

MAISON A VENDRE OU A ECHANGER

Magnifique demeure 6 pièces: 3 chambres à coucher au Parc Windsor, St-Boniface. Accepterait plus petite maison en échange. E. A. Brotman, 602-457, rue Main, Winnipeg. Téléphone: WHitehall 2-3169, ou F.-R. Avanthay, 4-288, rue Marion, St-Boniface. Téléphone: 233-5029 ou 233-6425. 16-491-T.F.

A VENDRE — Winnipeg, rue Simcoe, près Portage. Maison: 9 pièces. Excellente condition. Paiement initial minime. Vendeur portera hypothèque. **Pour visiter appeler Mlle Lemieux, 772-5881.** 14-434-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 4 pièces. Stuc. Fournaise: gaz. Près chapelle St-Maurice. $9,000 ($1,000 comptant. **Signaler: CEdar 3-5365 après 5 h.** 13-415-T.F.

A VENDRE — Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Magnifique cuisine et grand salon. Sur rue Horace. Près de tout. **Signaler: CHapel 7-7804 le matin ou en fin de semaine.** 21-641-T.F.

A VENDRE — St-Pierre. Maison, centre du village. 3 chambres à coucher. Eau courante. Chauffage: huile. **Pour détails appeler St-Pierre 323 — sonner 3.** 22-681-25P.

A VENDRE — Norwood. **Maison à 250, Enfield Crescent.** Bel endroit. Près paroisse et école du Précieux-Sang. **S.V.P. s'adresser le soir seulement.** 22-680-25C.

A VENDRE — $500 comptant. Duplex, rue Des Meurons. Logis: 4 pièces, loué à $60 par mois. Soubassement à la grandeur. Prix: $11,200. **Pour plus d'informations signaler ALpine 3-0546 ou CHapel 7-9184.** 22-676-T.F.

VENTE A SACRIFICE

Demeure située sur rue principale de Letellier. 5 pièces. Lot: 50 pieds. A proximité de l'église, école, magasins, etc. Soubassement complet. Citerne. Toilette. Fournaise à l'huile. Garage. Vendrait à termes à personne responsable. **S'adresser à M. Jos. Empson, Letellier, Man.** 22-667-24C.

$1,000 comptant

A VENDRE — Rue Bertrand. Tout près hôpital St-Boniface. Maison de rapport: 2 étages complètement séparés. 3 pièces en haut, 5 pièces en bas. Intérieur neuf avec toutes commodités modernes. Soubassement à la grandeur. Chauffage: huile. 2 plomberies. Garage. Balance à termes faciles. Plein prix: $15,900. **Signaler: 247-9586 après 5 h. seulement.** 18-573-T.F.

A VENDRE — St-Norbert. Bungalow: 2 ans. 3 chambres à coucher; sur nouvelle rue. Prix: $17,500. **Appeler propriétaire: GRover 4-1154.** 19-605-T.F.

A VENDRE — Village centre. Lorette, Man. 2 maisons: 5 pièces chacune. Soubassements à la grandeur. Puits. Grands lots. Chauffage: huile. Bonne aubaine pour acheteur hâtif. **S'adresser à Paul Gendreau.** 21-665-T.F.

A VENDRE — Belle propriété de 1½ acre, avec deux bâtiments. **Pour plus de renseignements, s'adresser à M. H. Jeanson, St-Norbert, Man.** 23-687-23C.

A VENDRE — Village de Lorette. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Lot supplémentaire pour construire autre maison. Bonne eau. Près école. Louée à $30 par mois. Prix: $3,500. Comptant requis: $300. **Appeler propriétaire, Louis Vincent, CHapel 7-8109.** 23-707-24C.

ON DEMANDE

un secrétaire - trésorier bilingue pour la Division Scolaire de la Rivière-Rouge no 17. Mentionnera âge, qualifications et salaire désiré. Toutes demandes doivent être reçues avant 5 heures p.m. le mardi 17 septembre 1963, à l'adresse suivante: **Division Scolaire de la Rivière-Rouge no 17, St-Pierre, Manitoba.** Bureau situé soit à St-Pierre ou à St-Jean-Baptiste. 23-685-23C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 6 pièces, 3½ chambres à coucher. Grand lot. **S'adresser à 438, rue Langevin, ou signaler: CHapel 7-6006.** 23-709-24C.

A VENDRE — 640 acres en culture. Pourrait être vendues en entier ou subdivisées. $60.00 l'acre. **Signaler: 247-5204 St-Boniface.** 23-697-23C.

MAGASIN A VENDRE — Centre canadien-français de la Saskatchewan. Véritable aubaine. Couple âgé désire se retirer. Affaires excellentes. **S'adresser à Boite 702, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 23-702-23C.

MAISON TOUT A FAIT MODERNE A VENDRE OU A LOUER avec option d'acheter. 6 pièces, 4 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. Centre français de St-Vital, près école. **Appeler propriétaire, 60, rue Essex, CHapel 7-7358.** 23-694-23C.

A VENDRE — St-Boniface, 276, rue Hamel. Petite maison avec lot. Chauffage: gaz. Le tout comptant. **Pour information appeler: Centrale Minto 301-21 ou écrire à Mme J. Beaupré, C.P. 65, Dunrea, Man.** 23-703-23P.

A VENDRE — St-Pierre. 320 acres de terrain: demi N. Sec. 24-6-4 avec grande maison. Etable: 30' x 76' et autres bâtiments. Eau en quantité. $14,500 à termes ou comptant. **Appeler St-Boniface 247-5204.** 23-696-23C.

A VENDRE
Parc Windsor

Avenue Dussault. Résidence, 2 étages, 2 ans. 7 pièces, 2 chambres à coucher. 2 plomberies. Possession immédiate. Prix bas à $16,900, propriétaire désirant vendre.

Appeler R. Oades
(Ross Realty Ltd.)
253-1393 en tout temps ou le soir 256-8711.
23-684-23C.

MAISON A VENDRE
166, rue Despins, St-Boniface
Deux étages et sous-sol.
Dix pièces.
Peut être convertie en deux logis.
Pour renseignements, s'adresser au propriétaire: téléphone: CEdar 3-3282

A VENDRE

St-Norbert — Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Age: 3 ans. Lot: 50' x 165'. Taxe: $269. Près église et écoles. $13,200 à termes.

Rue De la Morénie — Bungalow stuc: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chambre au soubassement. Chauffage: huile. Prix: $11,500.

St-Boniface — Duplex: 3 et 3. $9,500. $1,500 comptant.

St-Boniface — Bungalow: 4 pièces. Grand salon. Age: 3 ans. Construit par propriétaire. Comptant requis: $4,000.

Pour acheter, vendre ou échanger
Estimation gratuite
Appelez
A.-C. DESAULNIERS
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
22-675-23C.

A VENDRE

Rue De la Morénie — Duplex rénové. Plomberie double. Possession immédiate. $15,000.

Norwood — Triplex rénové. Possession immédiate. Termes faciles.

Rue Des Meurons — Maison: 4 pièces. $8,500. Comptant: $3,000.

Magasin avec logis: 4 pièces — 2¾ acres. $5,000 comptant plus stock. Balance: $100 par mois.

J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
21-654-23C.

A VENDRE

St-Boniface centre — Magasin: épicerie, pâtisserie, nouveautés, plus 8 pièces pour propriétaire. $22,500 plus marchandises. Peut être acheté à termes ou comptant. Bel avenir pour couple.

St-Boniface — Duplex: 4 et 3. Très bonne condition. Chauffage: huile. Garage. Près Académie. Comptant requis: $2,000. Balance: termes. Possession immédiate.

St-Vital — Rue Moore. Près église St-Eugène. Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Gaz. Prix: $9,000 à termes, si désiré.

Pour plus de renseignements s'adresser à
JOS. TRUDEAU,
130, rue Masson, St-Boniface
Téléphone: CHapel 7-8011
20-630-23C.

A VENDRE

Norwood — Rue Monck. $12,000. Obligé de vendre maison: 6 pièces, 3 grandes chambres à coucher, possibilité pour 4. Soubassement complet. Chauffage: gaz. Lot: 50' x 120'. Propriétaire portera hypothèque avec termes avantageux.

St-Boniface — Atelier de peinture et débossage moderne. Bâtisse: 36' x 48'. Chauffage: gaz. Lot: 66' x 120'. Compresseur inclus. Outillage et équipement peuvent être acheté à un prix très minime. $5,000 ou plus comptant. Balance portée par propriétaire avec termes avantageux.

Village prospère — 30 milles de ville. Restaurant moderne avec résidence attenante: 7 pièces. Soubassement. Chauffage: gaz. Bon chiffre d'affaires. Propriétaire accepterait termes très avantageux. Cause de vente: santé.

St-Boniface centre — $8,500. Idéal pour immeuble-appartement, lot: 59' x 99'. Vieille résidence louée à $25 par mois. Termes.

St-Boniface — $8,500. Près hôpital. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Lot: 41' x 120'. $1,500 ou plus comptant.

Norwood — Enfield Crescent. $9,500 5 pièces, Lot: 35' x 170' Chauffage: gaz, eau chaude. Bon soubassement. $3,500 comptant.

St-Boniface — Près basilique. Maison de rapport: 4 logements. Entrées privées. 4 plomberies. 2 chauffages: gaz. 2 autres petites maisons: 5 pièces chacune sur même terrain qui pourrait être subdivisé. Revenu annuel: $3,975. Vendrait à termes très avantageux.

St-Boniface — Rue Masson. Maison de rapport: 8 pièces. 2 salles de bain. Revenu mensuel: $155, plus logis pour propriétaire. Ameublement si désiré. Cause de vente: santé. Prix et termes très avantageux.

A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
22-674-23C.

Réunion créditiste manitobaine

Le Conseil provincial du parti Crédit Social du Manitoba tiendra une réunion spéciale à Portage-la-Prairie, le mercredi 18 septembre, en prévision d'une réunion générale dans quelques mois.

Il s'agit de discuter entre autres choses de la situation qui résulte de la scission Thompson-Caouette sur le plan fédéral. On fait remarquer à ce sujet que l'avenir du mouvement créditiste se trouve au palier fédéral, parce que les réformes monétaires ne peuvent pas se réaliser légalement dans les limites de l'autonomie provinciale. Mais si la dissension demeure dans le Québec, il se peut que les députés fédéraux actuels, surtout du côté Thompson, ne puissent pas se faire réélire. La force fédérale du parti se trouverait ainsi réduite. Il pourrait s'ensuivre aussi que M. Caouette soit acculé à une position séparatiste, ce qui nuirait aux chances fédérales du parti. D'autre part, les Caouettistes semblent pour le moment les seuls députés à vouloir poser à Ottawa le fait français dans toute son amplitude. Les prises de positions s'avèrent par conséquent délicates, dans les autres provinces surtout, pour l'élément de langue française.

Décès

Mme Marguerite Carrière

Le 31 août est décédée à l'hôpital général St-Boniface Mme Marguerite Carrière, âgée de 77 ans, de la paroisse St-Eugène de St-Vital. Son époux, M. Albert Carrière, l'a précédée à la tombe au mois de juin dernier.

La défunte laisse dans le deuil trois fils, Armand, Léon et Maurice; quatre filles, Mme J. Callens, Mme J. Lagassé, Rolande et Alice; deux frères, Joseph et Jean Beauchemin.

Les prières furent récitées au salon funéraire Desjardins et le service funèbre fut chanté en l'église St-Eugène. L'inhumation se fit au cimetière de St-Boniface.

* * *

M. Roger Lafrenière

Accidentellement le 2 septembre est décédé M. Roger Lafrenière âgé de 21 ans. Il était le fils de M. et Mme Clément Lafrenière, de St-Vital.

Le défunt laisse dans le deuil, outre ses parents, six frères, Albert, Lionel, Denis, André, Henri et Emile, et cinq soeurs, Mmes A. Labossière, A. Anderson, P. Châtelain, L. Stuart et H. Weaver.

Les prières furent récitées au salon funéraire Desjardins et le service funèbre fut chanté le 5 septembre en l'église St-Eugène. L'inhumation se fit au cimetière de St-Vital.

STE-THERESE — Le fondateur de la Jeunesse Ouvrière Catholique, Mgr Joseph Cardijn, P.A., a présidé, au séminaire de Ste-Thérèse, trois journées d'études du Collège aux aumôniers de la J.O.C. internationale.

PAUL'S REALTY LTD.
120, avenue Provencher, St-Boniface

A VENDRE

RUE MORIER $14,400
Près école et église Ste-Marie. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Garage. Grand lot boisé. Comptant requis très raisonnable.

ST-VITAL $8,500
Joli bungalow: 4 pièces. Grand lot. Garage: 16' x 20'. Comptant requis: $500 seulement.

ST-BONIFACE CENTRE $17,000
Duplex: 6 pièces, 3 chambres à coucher; autre logis: 3 pièces. Très bon état. Garage. Grand lot. Prendrait échange sur petite maison.

ST-BONIFACE Grand magasin
Epiceries et viandes. Bon centre d'affaires. Equipement complet inclus. Chiffre d'affaires: environ $125,000 ou plus. Accepterait $10,000 comptant ou échangerait sur maison.

RUE LANGEVIN $11,500
Maison: 3 chambres à coucher. Garage. Très bonne localité. Comptant requis: $1,900. Balance: $90 par mois.

Pour plus d'information
appeler PAUL GAGNON
Bureau: 247-9267
Résidence: CHapel 7-7603
22-682-23C.

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

A VENDRE

NORWOOD
Duplex: 4 et 3. Près école Précieux-Sang. $17,500. $2,500 comptant. Balance portée par propriétaire.

LORETTE
Propriété de rivière: 10 acres. Maison: 4 chambres à coucher, autres bâtiments. $4,950. $1,500 comptant. Propriétaire porterait balance à $25 par mois.

STE-ANNE
Propriété de rivière: 130 acres toutes en culture. Très bonnes bâtisses. Puits artésien. Prix complet: $15,800. Comptant: $8,000.

ST-BONIFACE
Près hôpital. Duplex. Revenu mensuel: $90, plus 4 pièces pour propriétaire. Chauffage: eau chaude, huile. Garage. $15,900. $1,500 comptant.

ILE-DE-CHENES
120 acres, toutes en culture. Près village. Bon chemin gravelé. $77 l'acre à termes.

J.-R. POIRIER REALTY,
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
22-683-23C.

Au Sacré-Coeur

Dames de Ste-Anne

Les Dames de Ste-Anne, après deux mois de vacances, auront leur assemblée mensuelle comme de coutume, le troisième dimanche de chaque mois, dont la première le 15 septembre, après la messe-communion de 9 h., qui sera suivie du petit déjeuner.

Vous pourrez payer votre cotisation si vous ne l'avez pas déjà fait.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of JOSEPH LAVALLEE, late of the City of St. Boniface, in Manitoba, Retired Farmer, deceased.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 12th day of October, A.D. 1963.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 9th day of September, A.D. 1963.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & BETOURNAY,
Solicitors for the Executor.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of MARGUERITE CARRIERE, late of the City of St. Vital, in Manitoba, widow of Albert Carriere, late of the same place, deceased.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 15th day of October, A.D. 1963.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 7th day of September, A.D. 1963.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & BETOURNAY,
Solicitors for the Executrix.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of AURELE BOUTIN, late of the City of St. Boniface in the Province of Manitoba, Retired Hotelkeeper, deceased.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be sent to the undersigned at 400 Victory Building, 333 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 21st day of October, A.D. 1963.

DATED at Winnipeg, in the Province of Manitoba, this 11th day of September, A.D. 1963.

MACINNES, BURBIDGE, HETHERINGTON, ALLISON & CANTLIE,
Solicitors for the Executors.

PROLONGATION DE DELAI

On fait savoir par les présentes que le délai pour la réception des soumissions pour **La fourniture et l'installation d'étagères en acier au centre des données fiscales, Tunney's Pasture, Ottawa (Ont.),** devant être reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mardi 17 septembre 1963, est prolongé jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est) le mardi 24 septembre 1963.

ROBERT FORTIER,
directeur des Services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 4 septembre 1963.

DPW PS 63-18

On demande homme bilingue pour le service des achats d'articles divers

Avec préférablement une certaine expérience. Ecrivez en indiquant: âge, occupations préalables, salaire désiré, date où vous serez disponible, à
Boite "A"
La Liberté et le Patriote,
619, ave McDermot, Winnipeg 2.

Assurances de tous genres CO-OP

Georges Boisjoli

3433, chemin Pembina
Téléphone: GLobe 2-4724
Représentant de la
CO-OPERATIVE FIRE & CASUALTY CO.
Bureau: TUrner 8-7911
190, Madison et Portage

A VENDRE
EPICERIE-CHARCUTERIE
Chiffre d'affaires: $110,000.
Située sur rue princiaple à St-Boniface
Obligé de vendre pour cause de santé.
Equipement: $9,000
Marchandise à valeur actuelle
S'adresser à Boite 616, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.
20-616-T.F.

Fonds d'hypothèques disponibles sur

Propriétés résidentielles ou commerciales dans St-Boniface, Ste-Anne, St-Pierre, St-Adolphe, St-Norbert, Ste-Agathe et Lorette.

Pas de clauses de maturité, hypothèques ouvertes.

Termes jusqu'à 15 ans.

Refinancez en une seule hypothèque et ayez assez d'argent pour payer vos dettes.

Demander les conseils d'un expert
JEAN COLLIOU 233-5290

ALBERTA MORTGAGE EXCHANGE LTD.
1311, ave Portage SPruce 2-2447

Noces — Fêtes scolaires — Sociétés
PHOTOS DE GROUPE
NAPOLEON MILEJSZO
(Photographe régulier de La Liberté et le Patriote)
253, rue Kelvin, Elmwood, Winnipeg 5, Man.
Téléphone: LEnox 3-1383

La Société d'Habitations Ltée

MAISONS DE "DISTINCTION"
Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building, 356, rue Main, Winnipeg 1 Man
Téléphone: WHitehall 3-4021

La "Norwood Jewellers"

320½, avenue Taché NORWOOD
Téléphone: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

TOUPIN LUMBER & FUEL COMPANY LTD.

388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
CHapel 7-1105

ST. BONIFACE ESSO SERVICE



angle Provencher et Taché
Téléphone: CEdar 3-4654
MARCEL RAJOTTE, propriétaire
Nos spécialités:
"Tune-ups", alignement des roues, freins, etc.
Réparations sur toutes marques d'autos
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Service d'ambulance St-Boniface

470, avenue Provencher
Equipement moderne: ressusciteur, aspirateur, oxygène
Personnel diplômé.
INFIRMIERE-SPECIALISTE DIPLOMEE
Service de 24 heures partout au Manitoba
Seul service catholique d'ambulance à St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5918

Opportunity Store

N. C. J. W.

Plan de mise à part

Vêtements neufs et presque neufs pour toute la famille. Marchandise d'hiver en train d'arriver. Complets pour hommes, articles de maison, tentures, fer à repasser, etc.

Achetez maintenant avant que la marchandise ne s'épuise.

761, rue Osborne — Winnipeg, Man.

Ouvert du lundi au samedi de 10 h. a.m. à 5 h. 30 p.m.
Le jeudi de 10 h. a.m. à 9 h. p.m.

COMPAREZ — COMPAREZ — COMPAREZ

L'APPARENCE ET LA QUALITÉ

Toutes nos voitures usagées sont garanties pour un an.

1958 **Chrysler New Yorker,** décapotable P.S., P.B., pneus à flanc blanc, P.W.	1795.00
1961 **Ford Fairlane 500,** 4 portes, 8 cylindres, transmission automatique, radio, belles couleurs décoratives noire et blanche	1950.00
1960 **Ford Sedan,** 6 cylindres, 4 portes, chaufferette et dégivreur, lumières de recul, bonne condition	1395.00
1958 **Ford Fairlane 300,** 4 portes, 6 cylindres, transmission régulière, chaufferette et dégivreur, nouvelle peinture	1050.00
1957 **Meteor Niagara 300,** 6 cylindres, 4 portes, radio, pneus à flanc blanc, nouvelle peinture blanche et jaune	850.00
1960 **Ford Fairlane 500,** 6 cylindres, 4 portes, transmission automatique, radio, miroirs, 2 couleurs	1695.00
1959 **Voiture de sports MG,** décapotable, une belle auto, nouvelle capote	1295.00
1958 **Plymouth Custom,** 8 cylindres, voiture familiale, transmission automatique, radio, 2 miroirs, 2 couleurs	1395.00
1958 **Studebaker Champion,** 6 cylindres, 4 portes, "Overdrive", 2 couleurs, parfaite condition	950.00
1961 **Austin A55,** 4 portes, peu de milles, pneus neufs, comme neuf	1295.00
1960 **Dodge Slant 6,** 4 portes, transmission automatique, pneus neufs, nouvelle peinture, 2 couleurs	1595.00
1961 **Vauxhall Velox,** 6 cylindres, 4 portes, chaufferette et dégivreur, 2 couleurs, comme neuf	1495.00
1957 **Dodge Regent,** 8 cylindres, 4 portes, transmission automatique, radio, 2 antennes identiques, 2 couleurs	875.00
1957 **Dodge Regent,** 8 cylindres, 4 portes, transmission régulière, 2 couleurs	775.00
1956 **Dodge Regent,** 8 cylindres, 4 portes, transmission automatique, radio, capitonnage, 2 couleurs	695.00
1955 **Ford Fairlane,** 2 portes	595.00
1951 à 1955, 10 voitures plus vieilles	95.00 à 495.00

TERMES FACILES

Couture Motors Ltd.

Angle Provencher et St-Joseph
Téléphone: CHapel 7-3955
DISTRIBUTEUR DE CHRYSLER, DODGE, VALIANT ET SIMCA